Evaluation Finale du Programme 2017-2021 d'Entraide & Fraternité-DGD « *Pour que la Terre tourne juste : Souveraineté alimentaire pour tous* »

Rapport Global d'Evaluation

Commandité par Entraide & Fraternité, Belgique

27 juin 2022

Equipe d'Evaluation

Serge Eric Yakeu Djiam, Chef d'Equipe (Consultant International)
Mildred Guerrero, Consultante (Guatemala)
Montse Urbina, Consultante (Nicaragua)

Equipe de Supervision

Federico Didone, Chargés de partenariats (SUD)
Guy Des Aulniers, Directeur Département Partenariat International

AVANT-PROPOS

L'évaluation finale du Programme « *Pour que la Terre tourne juste : Souveraineté alimentaire pour tous* » financé par la Direction Générale du Développement (DGD) du Ministère de la Coopération Belge a été conduite par Serge Eric Yakeu Djiam (Chef d'équipe), Mildred Guerrero (Consultante pour le Guatemala) et Montse Urbina (Consultante pour le Nicaragua).

L'équipe d'évaluation tient à remercier l'équipe de coordination d'Entraide et Fraternité (E&F) et en particulier celle de supervision de l'évaluation pour leur contribution au processus d'évaluation. Nous tenons à remercier M. Federico Dione, Chargé de Partenariat (Sud) ; M. Guy Des Aulniers, Directeur du Département Partenariat International, qui ont tous deux consacré beaucoup de temps et d'efforts pour assurer le succès de cette évaluation. Nous tenons également à remercier les Membres du Groupe de Référence, Mme Axelle Fischer, Secrétaire générale ; et M. Renaud Vivien, Coordinateur du Service politique et chargé de recherche et plaidoyer pour leur contribution à la gestion de l'évaluation et à l'assurance qualité.

L'équipe d'évaluation exprime sa gratitude à toutes les personnes/entités qui ont participé aux entretiens notamment les Informateurs Clés (KII), tels que les représentants des décideurs politiques, des partenaires, des volontaires/bénévoles, des enseignant-e-s, et des groupes et publics cibles ayant participés aux groupes de discussion (FGD) en ligne.

Enfin, l'équipe d'évaluation souhaite également exprimer sa gratitude au personnel des partenaires du Nord et du Sud, ainsi que ceux de l'organisation « *SOMMOS INICIATIVAS PARA EL DESARROLLO* », représentée par Mme Jenny Luz Mayta Navarro, qui ont facilité et coordonné les travaux de collecte des données en Belgique, au Burundi, au Guatemala, à Haïti, à Madagascar, au Nicaragua, au Philippines, et en République Démocratique du Congo (RDC).

L'équipe d'Evaluation

Les informations contenues dans ce rapport ne reflètent pas nécessairement les points de vue et la position d'Entraide et Fraternité. La responsabilité des opinions exprimées ainsi que les erreurs de fait ou de jugement demeure celle de l'équipe de Consultants.

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS ..... **iii**
SOMMAIRE ..... **iv**
TABLEAU, FIGURES, PHOTOS ET ANNEXES ..... **v**
AVRONYMES ET ABREVIATIONS ..... **vii**
RESUME EXECUTIF ..... **ix**
1. INTRODUCTION **1**
1.1. But et objectifs de l'évaluation *1*
1.2. Portée de l'évaluation *1*
1.3. Critères et questions d'évaluation *1*
1.4. Principaux utilisateurs et structure du rapport final *2*
2. DESCRIPTION DU PROGRAMME **3**
2.1. Objectifs stratégiques du programme *3*
2.2. Objectifs spécifiques et parties bénéficiaires *4*
2.3. Stratégie de gestion et coordination *5*
2.4. Analyse financière et budget *7*
2.5. Théorie de changement *8*
2.6. Mapping des parties prenantes *9*
3. METHODOLOGIE **11**
3.1. Approche méthodologique *11*
3.2. Sources d'échantillonnage et collecte des données *11*
3.3. Analyse des données et production du rapport final *12*
3.4. Limites et mesures d'atténuation *12*
4. RESULTATS **14**
4.1. PERTINENCE *14*
4.2. EFFICACITE *17*
4.3. EFFICIENCE *30*
4.4. DURABILITE *34*
4.5. IMPACT *41*
4.6. COVID-19 ..... *46*
5. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS **50**
5.1. Conclusions *50*
5.2. Recommandations *54*
6. LECONS APPRISES **58**
ANNEXES **59**

TABLEAU, FIGURES, PHOTOS ET ANNEXES

Tableaux

Tableau 1 : Critères et questions d'évaluation 2
Tableau 2 : Distribution des objectifs spécifiques du programme DGD par pays 4
Tableau 3 : Budget et dépenses 2017-2021 (milliers EUR). 7
Tableau 4 : Mapping des parties prenantes à la mise en œuvre du programme DGD 10
Tableau 5 : Limites et mesures d'atténuation 12
Tableau 6 : Taux d'absorption du budget par objectif spécifique de 2017-2020 30
Tableau 7 : Répartition du budget par poches de dépenses et par objectif spécifique 30
Tableau 8 : Alignement des résultats de l'OS1 du programme aux priorités nationales et ODDs correspondants 80
Tableau 9 : Alignement des résultats de l'OS2 du programme aux priorités nationales du Burundi et ODDs correspondants 81
Tableau 10 : Alignement des résultats de l'OS4 aux priorités nationales et ODDs correspondants 81
Tableau 11 : Alignement des résultats de l'OS5 aux priorités nationales et ODDs correspondants 82
Tableau 12 : ODDs et résultats de l'OS6 du programme 83
Tableau 13: Alignment of the OS7's outcomes to national priorities and corresponding SDGs 83
Tableau 14 : Alignement des résultats de l'OS8 aux priorités nationales et ODDs correspondants 84
Tableau 15 : Progrès vers l'atteinte des indicateurs de résultats du programme (OS1.1) en 2017-2020. 86
Tableau 16 : Progrès vers l'atteinte des indicateurs de résultats du programme (OS1.2) en 2017-2020. 87
Tableau 17 : Progrès vers l'atteinte des indicateurs de résultats du programme (OS1.3) en 2017-2020. 87
Tableau 18 : Progrès vers l'atteinte des indicateurs de résultats du projet en 2017-2020 de l'OS2. 88
Tableau 19 : Progrès vers l'atteinte des indicateurs de résultats de l'OS5 (Madagascar) en 2017-2020. 89
Tableau 20 : Progrès vers l'atteinte des indicateurs de résultats de l'OS8 (RDC) de 2017-2020. 90

Figures et Photos

Figure 1 : Théorie de Changement du programme DGD 2017-2021 9
Figure 2 : Evolution des activités de sensibilisation des enseignants entre 2017 et 2021. 18
Figure 3 : Evolution des activités des enseignants par région et par an de 2016 à 2021. 18
Photo 1 : Une serre de Tomates à Santa María Chiquimula 20
Photo 2 : Une banque de semences à Santa María El Tablón, Sololá 20
Photo 3 : Grains silos, Santa María Chiquimula. 25
Photo 4 : Engrais organique à, Chuicumes, Guatemala. 25

Photo 5 : Initiative économique, vente de fritanga. Communauté Valerio, municipe la Concordia, Nicaragua. Visite de terrain. **37**

Photo 6. Production d'engrains organiques utilisées pour les cultures. Communauté Zapote Oriental, municipe de la Concordia. Visite de terrain. **38**

Photo 7 : Collecte et réservoir d'eau de pluie, utilisée pour irriguer les cultures de permaculture et l'élaboration d'engrains organiques. Communauté Zapote Oriental, municipe la Condordia, Nicaragua. Visite de terrain. **39**

Annexes

Annexe 1: *Termes de Références* ***59***

Annexe 2 : *Cadre des résultats du programme DGD2017-2021* ***59***

Annexe 3 : *Liste des documents consultés* ***60***

Annexe 4 : *Matrice d'évaluation* ***62***

Annexe 5 : *Liste des personnes interviewées* ***65***

Annexe 6: *Fiche de consentement et outils de collecte des données primaires* ***70***

Annexe 7 : *Description des partenaires de mise en œuvre par objectif spécifique (OS)* ***75***

Annexe 8 : *Alignement des résultats du programme aux ODDs et priorités nationales* ***80***

Annexe 9 : *Tableaux d'analyse des indicateurs de résultats par objectif spécifique* ***86***

Annexe 10 : *Profile des évaluateurs* ***92***

AVRONYMES ET ABREVIATIONS

ADCh	Acteurs Démultiplicateurs de Changement
AG	Assemblée Générale
AGR	Activités Génératrices de Revenus
APEF	Association pour la Promotion de l'Entreprenariat Féminin
ASBL	Association Sans But Lucratif
AVODEC	Asociación de Voluntarios para el Desarrollo Comunitario
BDD-Kasongo	Bureau Diocésain de Développement-Kasongo
CAB	Comité pour l'Autopromotion à la Base
CAM	Centre Agropastoral de Mutwenzi
CARITAS	Caritas diocésaine d'Antsirabe
CBD	Coopération Belge au Développement
CdP	Comité de Pilotage
CDRO	Asociación de Cooperación para el Desarrollo Rural de Occidente
CEIBA	Asociación para la Promocion y el Desarrollo de la Comunidad
CEPRODILIC-ADEPE	Agence de Développement et de Protection de l'Environnement
CIDSE	Coopération Internationale pour le Développement et la Solidarité
CNCD	Coordination Nationale pour le Changement et la Démocratie
COINDI	Cooperacion Indigena para el Desarrollo Integral
Co-EH	Coordination Europe-Haïti
CSB	Centre de Promotion rurale Saint-Benoît
CSC	Cadre Stratégique Commun
DGD	Direction Générale du Développement (Ministère de la Coopération Belge)
DKMP	Demokratikong Kilusang Magbubukid Philipinas
DPI	Département de Partenariat International
ECMS	Éducation à la Citoyenneté Mondiale et Solidaire
E&F	Entraide & Fraternité (ONG belge)
FIAN	Food First Information and Action Network
FTM/CPM Vakinankaratra	Firaisankinan'ny Tantsaha eto Madagasikara/Coalition Paysanne de Madagascar Vakinankaratra
FTM/CPM Analanjirofo	Firaisankinan'ny Tantsaha eto Madagasikara/Coalition Paysanne de Madagascar – Analanjirofo
FODA	Fundacion Odorico D'Andrea

GEADES	Groupe d'Études et d'Action pour le Développement du Sud-Kivu
ICKL	Institut Culturel Karl Lévêque
KILOS KA	Kilusang Maralita sa Kanayunan (Mouvement de la population rurale pauvre)
LAFCCOD	Lanao Aquatic and Marine Fisheries Center for Community Development
OAP	Organisation d'Appui à l'auto-Promotion
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économique
ONG	Organisation non-gouvernementale
OS	Objectif Spécifique
PAPDA	Plateforme haïtienne de Plaidoyer pour un Développement Alternatif
PGDP	Plans de gestion durable des parcelles
RDC	République Démocratique du Congo
RWLP	Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté
SAKS	Sosyete Animasyon Kominikasyon Sosyal
SERJUS	Asociación Comunitaria Para El Desarrollo SERJUS
SOFA	Solidarite Fanm Ayisièn
SP	Secteur Politique
TDRs	Termes de Références
UP	Unités Pastorales
VE	Vivre Ensemble

RESUME EXECUTIF

Introduction

Ce document constitue le rapport global d'évaluation du programme « *Pour que la terre tourne juste : Souveraineté alimentaire pour tous* » mis en œuvre en Belgique (OS1), au Burundi (OS2), au Guatemala (OS3), à Haïti (OS4), à Madagascar (OS5), au Nicaragua (OS6), au Philippines (OS7), et en RDC (OS8), par Entraide & Fraternité (E&F) et Vivre Ensemble avec la collaboration d'un consortium d'organisations partenaires dans le cadre du programme DGD 2017-2021. Le programme a bénéficié d'un financement DGD total de 11,230,391 euros sur cinq ans avec un taux d'absorption de +103% entre 2017 à 2020.

L'évaluation porte sur l'ensemble des effets et résultats du programme organisés autour des 8 objectifs spécifiques déclinés dans la section 2. Les principaux critères d'analyse comprennent la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité, le COVID-19, ainsi que des thèmes transversaux tels que le genre, l'environnement et les droits de l'homme. Le focus du programme est placé sur la promotion du respect des droits humains et en particulier celui du droit à l'alimentation. Des actions sont développées sur la promotion de la souveraineté alimentaire dans une perspective de genre et de justice sociale et par des activités qui dénoncent et réduisent les freins à ces droits, valorisent les initiatives qui renforcent ces droits, et promeuvent les échanges et les liens entre acteurs et expériences citoyennes du Nord et du Sud.

L'évaluation couvre la période 2017-2021 et fait le point sur l'exécution finale du programme en identifiant les forces et les contraintes, à travers une analyse des critères prédéfinis. Sur la base des preuves recueillies, l'évaluation formule des recommandations programmatiques et des orientations stratégiques pour les interventions futures. Le but de l'évaluation est de soutenir l'apprentissage dont l'objectif principal est de tirer des leçons et d'améliorer l'impact. L'objectif principal est de mesurer l'atteinte des résultats dans une optique de reddition des comptes, de suivi des interventions et d'amélioration. Plus spécifiquement, il s'agissait de : i) Rendre compte à toutes les parties impliquées dans le programme d'Entraide et Fraternité (E&F, bailleurs de fonds publics et privés, partenaires locaux et stratégiques, bénéficiaires) ; ii) Guider E&F et ses partenaires pour ajuster la théorie du changement et la mise en œuvre du prochain programme quinquennal (2022-2026) ; et iii) Contribuer à l'apprentissage entre les pays/résultats. Les principaux utilisateurs de l'évaluation sont les organisations partenaires d'E&F, Entraide & Fraternité, Vivre Ensemble, et la DGD.

L'évaluation a utilisé une approche participative et inclusive de toutes les parties prenantes tout au long du processus. Des méthodes mixtes qualitative et quantitative ont été utilisées pour collecter des informations en ligne du 14 février au 18 mars 2022. Des entretiens ont été conduits auprès de 67 représentants des organisations partenaires, et de 35 participants aux groupes de discussions. Les femmes comptent pour 46% (31/67) contre 54% d'hommes dans les entretiens individuels ; et 66% (23/35) contre 34% d'hommes dans les FDGs.

Résultats et conclusion

Le programme est **pertinent** et aligné sur les besoins et les priorités des publics cibles de ses volets Nord et Sud. Au Nord, il s'aligne aux priorités des coordinations régionales, paroisses, écoles, équipes de solidarité sociale, des plateformes et collectifs de sympathisants et bénévoles. Le programme est traite des problèmes d'inégalités entre le Nord et le Sud, et l'impact des changements climatiques. Des interventions sur le plaidoyer politique et les enjeux mondiaux qui touchent les questions d'accaparement des terres et la sécurité alimentaire, la promotion de l'agroécologie, et la souveraineté alimentaire pour le Nord et le Sud, sont spécifiquement ciblées. Le programme s'aligne aux priorités des partenaires tout en ciblant explicitement des liens entre les enjeux environnementaux et la justice sociale lesquels sont conforment aux priorités nationales,

la prise en compte de manière explicite des textes et législations existantes dans sa conception et sa mise en œuvre. Dans son volet Sud, le programme s'aligne sur les besoins et les priorités des femmes et des hommes, dont la plupart sont couverts par le développement de moyens de subsistance ruraux résilients et durables. La promotion d'une agriculture familiale durable génératrice de revenus avec des pratiques agroécologiques, la structuration des OPs en organisations professionnelles sous forme de coopératives et leur accompagnement technique et financier, est particulièrement touchée. Le projet s'aligne aux priorités des partenaires. Mais le programme est limité dans sa portée et sa couverture en raison des contraintes budgétaires pour assister d'autres groupes de producteurs dans le besoin. La conception du projet a explicitement mis l'accent sur l'alignement aux principaux objectifs et défis nationaux de l'agriculture et du développement durable des pays ciblés. Les résultats attendus du programme sont pertinents et alignés sur les ODDs ciblés dans ses deux volets Nord et Sud.

Le programme a été **efficace** dans la réalisation des résultats manière très satisfaisante pour chaque groupe de résultats et de tous les OS. E&F et ses partenaires ont fourni des efforts considérables pour atteindre les résultats prévus pour les volets chrétien, éducation, souveraineté et sécurité alimentaire, et plaidoyers politiques dans son volet Nord. Ces résultats obtenus ont été rendus possible grâce à la complémentarité et les synergies entre E&F et VE, les accords gouvernementaux et engagements politiques. Toutefois, des efforts additionnels sont nécessaires pour toucher davantage des décideurs politiques. L'efficacité du programme a également été facilitée par divers facteurs tels que la une bonne coordination du pôle régionale, la réorganisation de la coordination et le mécanisme de suivi et évaluation, la mise en place d'une unité de coordination des outils de terrain avec le développement du processus SMS sur tout le programme pour la collecte et la diffusion des informations. D'autres facteurs, comprennent la reconnaissance de l'agroécologie comme une stratégie gouvernementale pour la mise en place de l'agriculture durable, la promotion et distribution de la documentation, le partenariat avec les partenaires du Sud dans la conduite des études sur les thématiques diverses. Néanmoins, la pandémie de COVID-19 a fortement impactée la phase de mise en œuvre en raison des restrictions gouvernementales, l'absence de clarté dans la répartition des objectifs spécifiques par région et par coordination, l'absence d'indicateurs au départ pour certaines activités comme les formations, le vieillissement des équipes de volontaires.

Dons son volet Sud, l'efficacité du programme a été soutenue significativement par une planification conjointe et la participation d'E&F à la coordination, un suivi et accompagnement méthodique avec des réunions fréquentes sur une base mensuelle et trimestrielle efficaces, des systèmes de collecte de données qui ont facilité la planification et le reporting sur les progrès accomplis, la disposition des fermes ou champs-écoles mis à profit dans le renforcement des capacités des OPs et coopératives, la participation des agences de tutelle du gouvernement, la production et la traduction en langue locale des documents pédagogiques pour servir de guides pratiques, l'encadrement rapproché des producteurs, l'appui à la production locale des semences, le renforcement du service de stockage et de commercialisation dans certains pays comme le Burundi, Guatemala, Haïti, Madagascar, Nicaragua et RDC ; et la sensibilité du projet au genre pour impliquer principalement des femmes et les jeunes. Néanmoins, les normes et pratiques traditionnelles, la situation politique dans certains pays comme Haïti, Philippines, Nicaragua et RDC ; et la complexité des critères de certification des produits comme au Burundi et en RDC ; la pandémie de COVID-19, ont entraîné des retards ainsi que diverses ruptures au cours de la phase de mise en œuvre en raison des restrictions gouvernementales et les défis du changement climatique liés aux perturbations saisonnières, l'ouragan (Nicaragua) et typhons (Philippines).

Le programme a été très **efficient** avec un taux d'absorption de +100% dans le respect des prévisions budgétaires pour les OS1, OS2, OS5, et l'OS8. Son efficience se justifie par sa capacité à développer une solide

coordination pour utiliser de manière optimale les ressources disponibles et livrer les résultats obtenus dans les délais. Une attention particulière a été portée sur l'allocation de plus de ressources au fonctionnement (43%) et à la gestion du personnel (45%). La gestion du programme a été capable de s'adapter aisément aux contraintes opérationnelles y compris pendant la COVID-19 en élargissant les activités aux besoins de bénéficiaires additionnels particulièrement au Sud. Des synergies et collaboration entre partenaires ont été mis à profit pour optimiser les dépenses notamment dans le partage des expériences sur les coûts existants, dans une approche de mise en œuvre harmonisée à travers les mécanismes de planification annuelle mis en place en début de programme malgré l'ampleur limite des financements pour couvrir d'autres besoins tels que la logistique (Philippines), et le financement des projets des OPs formées comme à Madagascar où seulement 47% des OPs ont été financées faute de ressources financières. Au Nicaragua, la COVID-19 a causé des retards et a limité l'utilisation des ressources financières. En Belgique et en RDC, les ressources financières ne permettent pas d'employer plus de volontaires pour réduire le temps de travail. En Belgique, il existe une inadéquation de ressources humaines vis-à-vis du volume de travail, une rareté des bénévoles et un vieillissement des équipes paroissiales qui pourraient limiter le champ d'intervention de l'organisation.

Dans le volet Nord, le potentiel de **viabilité** financière du programme réside dans l'aptitude des deux partenaires (E&F et VE) à mobiliser les ressources. Des efforts significatifs ont été déployés pour faire évoluer l'assimilation des contenus sur le volet chrétien, de l'éducation, du développement de l'agroécologie, et des plaidoyers politiques sur des thématiques qui font l'actualité notamment sur les inégalités entre le Nord et le Sud, et les crises politiques très fréquents dans le Sud. E&F a réussi à bâtir un réseau de volontaires engagés, et dont la plupart d'entre eux sont adaptés au contexte de travail. L'autonomisation des partenaires est assurée par le développement du travail en réseau. Le programme adapte les besoins aux réalités pour assurer leur durabilité en renforçant le processus d'appropriation des acquis obtenus. Cependant, les actions de plaidoyers nécessitent des investissements dans le long terme y compris ceux axés sur l'accaparement des terres au Sud. La viabilité technique est fortement soutenue par l'écoute des publics cibles, la provision des contenus et apprentissages nouveaux, une bonne lecture des enjeux systémiques par les publics cibles. Le programme gagnerait à continuer de travailler avec les enseignants et à renforcer leur capacité à utiliser et transmettre des outils et contenus mais sans en faire des groupes relais identifiés. Des stratégies fonctionnelles comme le développement des études et états des lieux, l'existence des accords gouvernementaux, permettent de soutenir l'appropriation et de récolter des retombées positives auprès des décideurs politiques.

Dans son volet Sud, le potentiel de **durabilité** du programme se situe dans l'appropriation locale du mécanisme de gestion des fonds de roulements, la constitution du capital et les mécanismes d'épargne locale, et le renforcement des unités de transformation et de stockage comme au Burundi, Guatemala, Nicaragua, Madagascar et en RDC. Cependant, les OPs et coopératives nouvellement formées au Burundi, Nicaragua, et à Haïti, nécessitent du suivi et accompagnement pour garantir leur pérennité financière notamment dans le marketing et la commercialisation de leurs produits. L'acquisition de compétences et le degré d'appropriation ont été soutenus par la structuration des OPs et coopératives, le transfert de connaissances agroécologiques, et le renforcement de la cohésion sociale. Sur le plan politique, les capacités d'analyse et d'influence sont observées l'aptitude des OPs à conduire des plaidoyers politiques en collaboration avec la participation des autorités locales par exemple au Burundi, Nicaragua, Madagascar, Philippines et RDC. Toutefois, la pérennité des résultats obtenus sur le plan politique reste limitée en raison de l'influence des forces politiques et de la forte pression démographique sur les terres agricoles au Sud.

L'évaluation n'a pas identifié d'effets négatifs dû aux changements enregistrés par le programme dans son volet Nord. Les effets positifs directs comprennent les changements obtenus sur le plan sociopolitique. La résilience des producteurs des pays du Sud a été renforcée grâce aux collaborations avec le secteur agricole en

Belgique sur l'utilisation les approches agroécologiques. Toutefois, il faut du temps pour que des changements notables sur le plan politique soient considérables. Les moyens d'existence de plusieurs familles des organisations paysannes au Sud ont été améliorés grâce aux activités sur la promotion des approches agroécologiques. Sur le plan environnemental, les campagnes annuelles sur la justice climatique ont permis d'aborder des enjeux globaux, lesquels questionnent un modèle de développement générateur d'inégalités. L'accord UE-Mercosur ou le Traité Charte de l'Energie mettent en évidence les impacts de la libéralisation accrue de l'économie tant sur l'agriculture familiale que sur la protection de l'environnement. En outre, le programme a contribué de manière significative à faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes en assurant un équilibre entre les femmes et les hommes grâce à la réactivation de la commission genre d'E&F. Cependant, la prise en compte transversale et systématique des inégalités de genre dans les thématiques de plaidoyer reste un défi à cause du manque de temps en interne. Les partenaires ont fourni des efforts dans l'application des principes de genre avec une attention particulière à la participation des filles autant que des garçons dans les activités et les prises de paroles.

Au Sud, les effets directs positifs dû aux pratiques agroécologiques au niveau économique comprennent la capacité des ménages membres des OPs à améliorer leurs moyens de subsistance, par la production des denrées alimentaires et la génération de revenus. L'exploitation et l'amélioration des infrastructures de stockage qui permettent aux ménages de spéculer et de vendre leurs productions bien conservées à de meilleurs prix. Les OPs sont fortement impliquées dans la plantation d'arbres dans leurs exploitations agricoles et la fabrication du compost pour mitiger les défis environnementaux notamment de fertilité des sols. L'abandon de l'utilisation des engrais chimiques constitue une bonne évolution dans les efforts de promotion des approches agroécologiques au Sud. Tout comme au Nord, le projet a contribué de manière significative à faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes. Le programme a significativement contribué à l'amélioration du statut des femmes leaders engagées dans les coopératives. Ces efforts sont cependant limités au Burundi, Madagascar et en RDC par la coutume et les tabous culturels qui bloquent l'émancipation de la femme et lui confèrent peu de droits. Aussi, il existe toujours le risque de perte des récoltes à cause de phénomènes climatiques extrêmes comme au Nicaragua, à Madagascar et aux Philippines malgré les efforts effectués par le programme.

La pandémie de **COVID-19** a eu un impact négatif sur les résultats obtenus au Nord et au Sud mais avec moins d'impacts sur le travail en amont. La plupart des travaux ont été effectués à distance y compris les réunions et rencontres de coordination. Le programme s'est adapté aux mesures COVID avec l'adoption d'une nouvelle façon de travailler avec la mise en place de la plate-forme en ligne pour le travail y compris même dans le développement des contenus pour soutenir les activités de plaidoyers, et l'adoption d'un système de suivi et évaluation à distance. Cependant au Nord, l'équipe de gestion a été réduite avec la mise en chômage économique de plusieurs membres du personnel chez E&F (27,5%), ce qui a suscité des réunions de crises et l'adoption des mesures palliatives. Le plaidoyer d'E&F a mis en évidence le lien entre pandémie, la protection de l'environnement et souveraineté alimentaire. Dans son volet Sud aussi, diverses réunions, y compris la coordination habituellement effectuée par E&F, ont été largement affectées par les restrictions de voyage. Les facteurs de succès de la réponse au COVID-19 au Sud comprennent l'utilisation des animateurs communautaires pour le suivi et accompagnement des OPs. Bien que le travail à distance n'ait jamais été un choix facile, la nouvelle façon de travailler n'est pas durable.

Recommandations

A. Recommandations volet Nord

R1) – ***A partir d'une approche participative et inclusive, E&F devrait continuer à engager ses partenaires dans la conception et la mise en œuvre du futur programme sur les mêmes volets*** : i) La conception des résultats du programme doit continuer d'être alignés d'une part sur les priorités des publics cibles lesquelles doivent être mises à jour en fonction de l'évolution de l'actualité autour des thématiques retenues ; et d'autre part sur priorités des partenaires, les politiques et législations nationales et internationales, ainsi que sur des ODDs spécifiques ; ii) Maintenir l'encrage dans les régions notamment avec le renforcement d'initiative de transition ou alternatives lesquelles doivent être accompagnées des réalités et/ou des contextes locaux ; iii) Equilibrer l'utilisation des ressources (services minimums) par l'implication des bénévoles où ils existent et former davantage les volontaires sur les injustices dans le monde, ceci pourrait permettre d'alléger la charge de travail par bénévole/volontaire et susciter leur motivation à travailler ; iv) Améliorer le mécanisme de gestion axée sur les résultats en mettant plus d'attention sur le suivi des cibles d'indicateurs de résultats dans les activités de rapportage et d'évaluation (intérimaire/mi-parcours ou périodique). Ainsi, il sera plus facile d'apprécier la performance du programme en fin d'exercice.

R2) - ***Le futur programme doit continuer d'accorder une attention particulière sur les mécanismes de plaidoyer :*** i) Renforcer les collaborations avec le service/volet politique en capitalisant les expertises des coordinations locales (Capitaliser les acquis pour mieux informer sur la vision des interventions de plaidoyer) ; ii) Développer davantage des lobbyings sur la promotion de l'agroécologie pour le Nord afin de lever des fonds pour soutenir davantage le développement des pratiques agroécologiques plus au Sud ; iii) Encourager les volontaires/bénévoles à se mobiliser et pousser les partenaires à savoir qu'ils ont de la valeur comme des acteurs de changements ; iv) Mettre l'accent sur un processus de conscientisation par des formations pour aller plus loin dans l'appropriation des contenus et pour pousser le public à se mobiliser davantage. A ce titre, une attention particulière devra être accordée à l'implication des médias les plus suivis pour renforcer la visibilité du travail politique et donc toucher un public assez grand et diversifié ; v) Travailler sur des sujets comme les combats culturels pour faire vivre des thématiques viables, explorer et exploiter les opportunités qui s'y greffent ; et considérer des enjeux périphériques (accord de libre-échange, la dette, justice climatique, etc) et questions de la décolonisation sans perdre de vue les exigences du programme ; vi) Renforcer les communications sur le plaidoyer par l'introduction de petites capsules sur un ou plusieurs problématiques pour intéresser ou toucher de nouveaux publics (créneau qui peut faire bouger les lignes), le dynamisme des permanents serait un atout dans la conception et la diffusion des outils innovants.

R3) – ***Le programme doit intégrer le genre comme un axe transversal et prioritaire :*** i) Consacrer des actions ou certains résultats au genre pour le développement des activités spécifiques aux femmes (formations spécifiques, émissions radios/télé, et plaidoyers uniquement pour les besoins spécifiquement femmes) ; ii) Continuer de promouvoir une approche sexospécifique dans toutes les composantes du programme en encourageant une forte participation des jeunes, hommes et des femmes pour promouvoir l'égalité des sexes au sein du programme ; iii) Développer des mécanismes pour intéresser davantage jeunes afin d'assurer le relais dans la mesure où la plupart des volontaires et bénévoles sont des personnes de 3e âge.

R4) – ***Continuer l'approche de travail et de gestion basée sur le partenariat multiacteurs : i***) Renforcer les contributions des ONGs partenaires dans l'encadrement des petites associations, par exemple en optant pour des approches de parrainage ou de tutorial pour plus de complémentarité dans un partenariat gagnant-gagnant ; ii) Garder le Groupe de Relais National tout en examinant la nécessité d'abandonner le Groupe de Relais Régionales ; iii) Maintenir et développer des conventions de collaboration pour continuer d'élaborer les cadres stratégiques de travail commun ; iv) Maintenir et développer les relations humaines en impliquant

des personnes qui peuvent et veulent partager leur savoir-faire pour soutenir l'ensemble des volets thématiques, ce qui permettra de bénéficier de l'avantage comparatif que pourrait apporter chaque participant ; v) Poursuivre le travail en réseau national et international pour renforcer la collaboration multiacteurs indispensable pour influencer davantage les décideurs politiques avec plus de poids et crédibilité. Il a été noté que la collaboration au sein d'un réseau international renforce l'articulation nord-sud à des niveaux différents à travers une 'approche chaîne' (local, régional, national, européen/international).

R5) – ***Maintenir et renforcer les échanges d'expériences et d'expertises entre les partenaires sur les thématiques d'éducation, la faim (sécurité alimentaire), les questions d'accaparement des terres à travers des connections sous forme de Peer-to-Peers entre Nord et Sud :*** i) Le développement des journées communes notamment avec les volontaires enseignants, la formation en commun sur des thématiques y compris l'agroécologie ; ii) La participation des jeunes dans les écoles pour les conscientiser davantage sur les sujets communs via les thématiques du programme avec des visites d'échanges entre jeunes bénévoles du Nord et ceux du Sud, ceci pour leur permettre de découvrir par exemple l'ampleur de la diversité existante au Sud et au Nord, pour qu'ils deviennent eux-mêmes des démultiplicateurs ou potentiel agents de changement.

B. Recommandations volet Sud

- *Aux organisations partenaires*

- **R1.1 –** Les partenaires doivent continuer à renforcer leurs synergies et complémentarités d'actions, ainsi que le développement de partenariats avec les organisations nationales et locales en les invitant lors de réunions conjointes. Les synergies et la complémentarité soutiendront autant que possible la promotion des pratiques agroécologiques.
- **R1.2 –** Les partenaires doivent développer des enquêtes de ménages pour renseigner par exemple sur le seuil d'amélioration des revenus des ménages, les taux d'abandon des engrais chimiques, et les taux d'adoption de l'agroécologie suivant les catégories de ménages. Ces études sont utiles pour pousser la réflexion sur les performances de l'approche agroécologique.
- **R1.3 -** Les partenaires doivent fournir des efforts constants pour le suivi permanent et renforcement des capacités techniques et de gestion de coopératives nouvellement créées. Ces appuis sont nécessaires pour soutenir le volet commercialisation des produits agricoles et pour renforcer leur visibilité locale. Ce qui renforcera les efforts de plaidoyers politiques et leur capacité d'analyse et d'influence.
- **R1.4 –** Davantage de campagnes de sensibilisation et de sensibilisation doivent être développées pour lutter contre les normes et pratiques traditionnelles pour renforcer l'égalité genre et la participation des femmes aux pratiques agroécologiques. Cela soutiendra par ailleurs la cohésion sociale et conduira à des interactions communautaires et à une transformation sociale parmi les membres des OPs.

- *A Entraide & Fraternité (E&F)*

- **R2.1 -** A partir d'une approche participative et inclusive, E&F devrait continuer à engager ses partenaires dans la promotion de pratiques agroécologiques avec des moyens de subsistance sélectionnés pour faire face autant que possible aux besoins des bénéficiaires. Des fonds suffisants devraient être alloués avec une marge de flexibilité dans leur gestion le long des lignes budgétaires suivant un délai approprié.
- **R2.2 -** Le futur programme doit continuer d'accorder une attention particulière sur les mécanismes de lobbying et de plaidoyer. Le programme devra continuer de mettre en relation les partenaires locaux et

ceux du Nord afin donner aux OPs les moyens de revendiquer en permanence leurs droits sur l'acquisition de terres, et donc permettre un changement politique qui ne peut être réalisé à court terme. E&F devra développer une stratégie d'appui aux plaidoyers de façon explicite et ciblée.

- **R2.3 -** Le programme doit intégrer le genre comme un axe transversal et prioritaire. Par exemple, l'un des résultats devra être dédier au genre pour le développement des activités spécifiques aux femmes (formations spécifiques, émissions radios/télé, et plaidoyers uniquement pour les besoins spécifiquement femmes).

1. INTRODUCTION

1. Conformément aux Termes de Références (TDRs), cette évaluation de l'Objectif spécifique 1 pour la Belgique s'inscrit dans le cadre global de l'évaluation sommative du programme 2017-2021 d'Entraide & Fraternité (E&F).

1.1. But et objectifs de l'évaluation

2. Le but de l'évaluation est de soutenir l'apprentissage afin de tirer des leçons et d'améliorer l'impact. L'objectif principal est de mesurer l'atteinte des résultats dans une optique de reddition des comptes, du suivi des interventions et d'amélioration. Plus spécifiquement, il s'agira de :

a) Rendre compte à toutes les parties prenantes concernées par le programme d'Entraide et Fraternité (E&F, bailleurs de fonds publics et privés, partenaires locaux et stratégiques, bénéficiaires)

b) Guider EF et les organisations partenaires pour faire des ajustements à la théorie du changement et à la mise en œuvre du programme quinquennal suivant (2022-2026).

c) Contribuer à l'apprentissage entre les pays/résultats.

1.2. Portée de l'évaluation

3. L'évaluation couvre l'ensemble des activités, résultats et effet des trois projets du programme mis en œuvre dans les huit pays dans le cadre du programme DGD. L'analyse de ces résultats a été focalisée sur les critères de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques pour l'Assistance au Développement (OCDE/DAC) : la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité, et en tenant compte des thèmes transversaux tel que le genre, l'environnement et les droits humains.

4. En outre, l'évaluation couvre la période 2017-2021. Elle met l'accent sur les synergies avec d'autres acteurs de développement. Ainsi, l'évaluation examine le bilan de l'exécution finale du programme en dégageant les atouts et contraintes, à travers une analyse des critères prédéfinis. Il s'agissait principalement d'apprécier dans quelle mesure l'objectif spécifique et les résultats qui les sous-tendent ont été atteints d'un point de vue quantitatif et qualitatif pour les bénéficiaires en général et de façon différenciée en ce qui concerne les femmes et les hommes. Enfin, sur la base des évidences collectées, l'évaluation formule des recommandations pour des interventions futures.

1.3. Critères et questions d'évaluation

5. L'évaluation s'est concentrée sur 6 critères (pertinence, efficacité, efficience, durabilité, impact et pandémie de COVID-19) comme indiqué dans le tableau 1. En outre, les questions de vulnérabilité et d'équité, de genre et de droits de l'homme ont été intégrées dans l'analyse par mettant en évidence les aspects sexospécifiques. L'examen documentaire des rapports annuels 2017, 2018, 2019 et 2020 a permis de revoir le contenu et la forme des questions d'évaluation. Ces questions ont été révisées et présentées selon chaque critère de la matrice d'évaluation (annexe 4).

Tableau 1 : Critères et questions d'évaluation

Critères	Questions clés
1. **Pertinence / adaptabilité**	1.1. Dans quelle mesure le programme a-t-il répondu aux besoins et aux préoccupations / priorités des bénéficiaires et/ou des publics cibles (femmes et les hommes) ?
	1.2. Dans quelle mesure le programme a-t-il répondu aux besoins et aux préoccupations / priorités des partenaires ?
	1.3. Dans quelle mesure le programme répond-il aux priorités nationales des pays d'accueil et aux Objectifs de Développement Durables (ODDs) ?
2. **Efficacité**	2.1. Dans quelle mesure les stratégies mises en œuvre ont contribué à l'atteinte des résultats ?
	2.2. Dans quelle mesure le dispositif de suivi et d'accompagnement, sur le plan méthodologique, de l'organisation et des ressources humaines est-il le plus adéquat pour atteindre les résultats escomptés ?
	2.3. Quels sont les facteurs positifs et négatifs ayant soit favorisé ou entravé l'atteinte des résultats escomptés ?
3. **Efficience**	3.1. Dans quelle mesure les ressources du programme répondent ou pas aux besoins des projets mis en œuvre ?
	3.2. Dans quelle mesure les ressources du programme ont été utilisées de façon optimale et dans les délais prévus pour contribuer aux résultats ?
	3.3. Quelles sont les contraintes liées à l'utilisation des ressources ?
4. **Durabilité**	4.1. Quel est le potentiel de durabilité de l'intervention après la fin du programme sur le plans financier (autonomie des partenaires et des bénéficiaires) ?
	4.2. Quel est le potentiel de durabilité de l'intervention après la fin du programme en termes d'acquisition des capacités, des compétences et appropriation) ?
	4.3. Quel est le potentiel de durabilité de l'intervention après la fin du programme sur le plans politique (capacités d'analyse et d'influence) ?
5. **Impact**	5.1. Dans quelle mesure les changements atteints ont-ils engendré (ou sont-ils susceptibles d'engendrer) des effets positifs, directs ou indirects, sur les plans social, économique, politique et environnemental dans les zones et pays d'intervention ?
	5.2. Dans quel mesure le programme a contribué à faire évoluer l'égalité entre les femmes et les hommes ?
6. **Crise Covid-19**	6.1. Dans quelle mesure la crise du Covid-19 a-t-elle eu un impact (négatif ou positif) sur l'atteinte des résultats et des outcomes ?
	6.2. Quels ont été les facteurs de succès et les points d'achoppement dans les réponses apportées à Covid-19 ?
	6.3. Que pouvons-nous apprendre de la crise de Covid-19 en termes de préparation aux catastrophes ?

Source : Adapté et complété à partir des TDRs

1.4. Principaux utilisateurs et structure du rapport final

6. Les principaux utilisateurs de l'évaluation sont les organisations partenaires d'E&F au Nord (Belgique) et au Sud (Burundi, Guatemala, Haiti, Madagascar, Nicaragua, Philippines, et RDC), E&F et la DGD.

7. En plus de la section introductive, ce rapport comprend cinq sections, notamment : i) Introduction ; ii) objet d'évaluation ; iii Méthodologie ; iii) Résultats ; iv) Conclusion et recommandations ; v) Leçons apprises.

2. DESCRIPTION DU PROGRAMME

2.1. Objectifs stratégiques du programme

8. Le programme DGD 2017-2021 est mis en œuvre en Belgique, Burundi, Guatemala, Haïti, Madagascar, Nicaragua, Philippines, et en République Démocratique du Congo (RDC) par Entraide & Fraternité (E&F). Suivant les TDRs, le programme d'Entraide & Fraternité « ***Pour que la Terre tourne juste : souveraineté alimentaire pour tous*** » a pour ambition de favoriser la transition vers des systèmes alimentaires plus justes et plus durables. Ce programme cherche à s'interroger sur notre rapport au respect des droits de la personne en Belgique, et en particulier à celui du droit à l'alimentation. Il s'inscrit donc dans une vision de justice sociale en dénonçant les freins à ces droits, valorisant les initiatives qui les renforcent et promouvant les échanges et liens entre acteurs et expériences citoyennes du Nord et du Sud.

9. À travers ces questionnements et ce travail d'éducation et de plaidoyer, E&F vise à faire émerger un système alimentaire plus juste, plus durable en tenant compte de la dimension "genre". Par ailleurs, ce système s'intéresse également à l'interdépendance des modes de vie au Sud et au Nord, et veut générer un changement et un engagement vers une transition autour du droit à l'alimentation. Au Sud, à travers l'action des partenaires d'E&F, un travail de mise en action des communautés est mené afin de les accompagner vers une transition dans les moyens de production et de commercialisation. Ce programme vise aussi à faire connaître les droits des dites communautés en matière d'alimentation et de souveraineté alimentaire. Ce travail est donc réalisé par un accompagnement technique permettant une autonomisation des moyens de production (semences, engrais, outils, etc) et une structuration des capacités de vente par la mise en place de coopératives ou le démarrage d'activités génératrices de revenus, afin de renforcer l'autonomie financière des communautés. Un des points forts du programme est la création de parallèles entre les réalités des pays d'intervention et le travail d'éducation en Belgique. La mise en relation de partenaires et de personnes issues des communautés se résulte par des échanges riches et une meilleure compréhension de l'interdépendance entre Nord et Sud, particulièrement dans le cadre du droit à l'alimentation. Aussi, un travail de plaidoyer est conjointement réalisé afin de porter de mêmes revendications dans différents lieux. Les principes qui définissent l'agroécologie constitueront l'objet principal de l'évaluation.

10. E&F souhaite de plus s'appuyer sur les perspectives développées par des mouvements sociaux qui participent activement à la conception et à la définition des systèmes alimentaires. La déclaration de Nyéléni (2007) définit l'agroécologie comme étant un mouvement et une pratique menée par les populations concernées, qui doivent être soutenus et non dirigés par la science et la politique. E&F y voit un appel urgent pour que l'expertise des producteurs de denrées alimentaires et des personnes travaillant dans la chaîne de production alimentaire soit reconnue et mise au centre de la politique et de la gouvernance des systèmes alimentaires. Cette déclaration préconise aussi le droit des citoyens à ***« définir leur propre politique alimentaire et agricole*** ». De ce point de vue, l'agroécologie se veut, en effet, indissociable de la souveraineté alimentaire et ses principes de base notamment :

- L'agroécologie promeut davantage des principes que des règles ou des formules d'un processus de transition.
- L'agroécologie est le résultat de l'application conjointe des principes et valeurs implicites à la conception de systèmes agricoles et alimentaires alternatifs. C'est pourquoi il est reconnu que l'application des principes se fera progressivement.
- Les principes sont d'ordre général et se traduisent par la mise en œuvre de diverses pratiques adaptées à différents territoires et contextes.

- Tous les principes devraient être interprétés dans le but d'améliorer l'intégration avec la nature, la justice et la dignité pour les humains, les autres espèces vivantes et les processus naturels.

2.2. Objectifs spécifiques et parties bénéficiaires

11. Le programme DGD 2017-2021 est constitué de 8 Objectifs spécifiques (OS) mis en place dans les 8 pays, lesquels sont résumés au tableau 2. L'OS1 est composé de trois sous-objectifs (OS 1.1, 1.2; et OS1.3).

Tableau 2 : Distribution des objectifs spécifiques du programme DGD par pays

Pays	Objectifs
Belgique	**OS 1.1.** Les acteurs démultiplicateurs de changement (ADCh) proches d'E&F – volontaires, acteurs clés dans les Unités Pastorales (UP), sympathisants actifs – augmentent en nombre, sont davantage conscients et formés sur les enjeux de la souveraineté alimentaire et s'engagent dans des initiatives de transition (avec, en dehors ou contre le système) et contribuent au renforcement de ce mouvement **OS 1.2.** Davantage d'enseignants du secondaire (dont une partie significative des filières techniques et professionnelles) sont sensibilisés aux thématiques de la souveraineté alimentaire, se forment à l'utilisation des outils et relaient les contenus auprès de leurs élèves **OS 1.3.** Par le biais de l'influence (expertise, légitimité, mobilisation, lobbying) d'E&F et de différents réseaux et partenariats Nord et Sud, des décideurs, concernés dans leur fonction politique par la souveraineté alimentaire et indécis quant à ses enjeux, prennent connaissance des enjeux, œuvrent pour limiter la prépondérance dans les politiques agricoles et alimentaires du modèle de l'agrobusiness, promeuvent des alternatives à celui-ci et facilitent la participation des sociétés civiles dans les politiques en la matière
Burundi	**OS2.** 218 organisations de producteurs ont acquis des compétences et des capacités organisationnelles, techniques, matérielles et financières nécessaires pour leur professionnalisation et s'investissent dans la valorisation de l'agriculture familiale agroécologique pour la sécurité alimentaire et l'augmentation durable des revenus de leurs membres
Guatemala	**OS3.** 31 communautés et 8 associations communautaires renforcent leurs systèmes agroécologiques avec le soutien des pouvoirs publics locaux et nationaux et mettent en place au sein de leurs organisations une approche soucieuse de l'égalité entre les genres, ainsi qu'intergénérationnelle
Haïti	**OS4.** 1,585 familles paysannes membres d'organisations de base ont renforcé leurs initiatives de production agroécologique et de transformation/commercialisation solidaire et ont contribué avec d'autres à ce que l'État haïtien définisse une politique agricole qui leur soit plus favorable
Madagascar	**OS5.** 360 organisations paysannes (OP) ont amélioré l'accès à une alimentation saine et suffisante ainsi que l'économie familiale de leurs membres à travers la pratique de l'agriculture familiale agroécologique
Nicaragua	**OS 6.** 26 organisations communautaires garantissent le fonctionnement de systèmes autogérés de production agroalimentaire durable et de participation citoyenne avec une approche de genre et intergénérationnelle

Philippines	**OS 7.** À travers la valorisation de la souveraineté alimentaire, les communautés d'agriculteurs et de pêcheurs de Mindanao renforcent le développement des conditions de vie rurale résilientes et durables
RDC	**OS 8.** Au Sud Kivu, 85 OP se sont professionnalisées et ont accru leur autonomie grâce à un accompagnement basé sur un modèle d'agriculture familiale agroécologique

2.3. Stratégie de gestion et coordination

12. L'analyse documentaire révèle que la coordination générale du programme est assurée au Sud, par E&F Belgique à travers des chargés de partenariats. Des coordinateurs locaux assurent la gestion du programme au niveau de chaque pays avec les partenaires SUD. L'analyse documentaire permet de noter qu'E&F a mis en place un plan de gestion des risques qui prend en compte une estimation du niveau des risques, la gestion et le suivi de chaque risque prédéfinis dans chaque pays concerné. Quel que soit le pays, E&F a prévu une stratégie de désengagement basée sur l'autonomisation technique mais aussi institutionnelle de ressources humaines et financières.

13. En Belgique, la stratégie du programme consiste à : i) sensibiliser et conscientiser les communautés chrétiennes, des groupes de solidarité, des enseignants, et les inciter à changer leurs comportements individuels ainsi qu'à se mobiliser au sein d'actions collectives ; ii) développer un travail de plaidoyer sur base d'une double expertise, thématique et de terrain, en lien avec les partenaires et les réseaux nord et sud. Ce plaidoyer, basé sur un mouvement citoyen, est renforcé en direction des décideurs belges et internationaux afin qu'ils prennent conscience des enjeux et soutiennent les alternatives citoyennes de promotion des droits humains, en particulier en ce qui concerne la souveraineté alimentaire et les rapports de genre ; iii) enrichira son travail des expériences nord-sud et de Action Vivre Ensemble (AVE) et maintiendra ainsi un lien entre le nord, le sud et les projets partenaires tout en établissant des partenariats stratégiques avec d'autres acteurs belges et européens du plaidoyer et de l'éducation au développement. E&F participera activement à des campagnes nationales (11 11 11) et internationales (CIDSE) en lien avec les thèmes du programme. Pour ce faire, E&F a mobilisé des synergies[1] et des acteurs privés spécialisés en éducation au développement (E.g ONG), des acteurs privés non-spécialisés en éducation au développement (établissement scolaires, paroisses, acteurs socioculturels, médias, fédérations et réseaux, associations et mouvements du monde agricole tels que les syndicats agricoles), et des acteurs publics spécialisés en éducation au développement (bailleurs de fonds, réseaux nationaux et internationaux, autres groupes publics).

14. Au Burundi, la stratégie du programme consiste en la structuration des organisations de producteurs, la formation technique, l'appui et l'accompagnement dans la production, la transformation et la commercialisation des produits agricoles dans une approche agroécologique, ainsi que sur la mise en réseau des partenaires pour la défense des droits des producteurs. Le programme sera réalisé dans les provinces de Bujumbura rural, Rutana et Kirundo, en partenariat avec l'OAP, l'ADEPE, le CAM et, en cours de programme ACORD Burundi et l'UHACOM (voir liste des partenaires). Ainsi, les organisations de producteurs deviendront des acteurs incontournables du développement agricole et constitueront une force pour faire valoir les droits des paysans, dans une perspective de souveraineté alimentaire à long-terme. La coordination

[1] Il s'agit de 13 organisations du pilier chrétien en communauté française ; 23 organisations constituants les acteurs paroissiaux ; des organisations partenaires tels que SOS Faim, COTA, SeGEC, les acteurs universitaires et les médias.

locale a développé des synergies[2] et s'est entouré de partenaires stratégiques notamment ceux du programme. D'autres collaborations étaient prévues d'avec les universités et écoles supérieures en Belgique et au Burundi.

15. Concernant le Guatemala, la stratégie du programme repose sur le renforcement des systèmes agroécologiques et alimentaires, la mise en place des micro-entreprises et de commercialiser les produits en intégrant les femmes et les jeunes aux activités. Ce processus sera accompagné de campagnes d'information et de sensibilisation au sein des communautés et de rencontres entre agriculteurs/trices pour le partage d'expériences. Les communautés seront ainsi informées sur les alternatives mises en œuvre dans les domaines de l'agroécologie, la souveraineté alimentaire, l'environnement et le changement climatique à travers des plateformes territoriales et sectorielles qui constituent des espaces de dialogue afin de renforcer leurs systèmes de production et d'autogestion, en intégrant l'égalité des genres et intergénérationnelle au sein de leurs organisations. En plus des synergies et complémentarités établies avec plusieurs organisations de la société civile, coordination locale a aussi noué des partenariats stratégiques notamment avec le COINDI, CEIBA, CDRO, RK, et SERIUS.

16. En Haïti, la stratégie du programme est basée sur le renforcement de capacités, de plaidoyer et de communication mobilisant des organisations de base et des radios communautaires, en vue d'obtenir de l'État haïtien qu'il définisse une politique agricole favorable à l'agriculture paysanne. De ce fait, le programme envisageait de développer des initiatives de production agroécologique et de transformation/commercialisation à travers de petites initiatives d'économie solidaire pour des familles paysannes et les plus défavorisées. Les principaux partenaires comprennent le PAPDA, ICKL, SAKS, SOFA et TK.

17. A Madagascar, l'accent a été mis sur les formations techniques des paysans et la diffusion des pratiques agroécologiques ; l'accès des producteurs aux moyens de production matériels et financiers à travers la dotation en intrants et la promotion du système d'épargne-crédit villageois ; la valorisation et la commercialisation des produits des paysans à travers la structuration et le renforcement des capacités organisationnelles des organisations paysannes, l'appui à des initiatives de transformation et l'accompagnement dans la recherche des débouchés ; et enfin, des actions de plaidoyer pour que les besoins et les intérêts des paysans soient pris en compte dans les politiques de développement. A cette fin, le programme a adopté des activités visant l'augmentation de la productivité agricole, tout en renforçant les capacités des paysans à prévenir et/ou à faire face aux aléas climatiques, ainsi que l'augmentation et la diversification des revenus des ménages, en partenariat avec quatre organisations locales telles que Caritas diocésaine Antsirabe, Centre Saint Benoît, Coalition paysanne de Madagascar.

18. Au Nicaragua, et suivant une approche du genre et intergénérationnelle intégrée dans toutes les activités, le programme cherche à soutenir l'action des agriculteurs, femmes et jeunes engagés dans la construction de modèles agroalimentaires durables, la création d'emplois et la promotion de la participation citoyenne. Ce faisant, les modèles agroalimentaires durables seront mis en œuvre à travers les Plans de gestion durable des parcelles (PGDP) et les plans d'investissement, avec une vision de gestion du risque environnemental résilient au changement climatique. Ceci améliorera la production et la productivité des parcelles des agriculteurs/trices, garantira la sécurité alimentaire et réhabilitera les ressources naturelles (eau, sol et biodiversité). La création d'emplois fournira des revenus aux femmes et aux jeunes. Avec des synergies thématiques[3] et la contribution des partenaires tels que AVODEC, La Cuculmeca, et FODA, ce processus est articulé autour d'actions de renforcement des réseaux locaux et nationaux pour améliorer la bonne

[2] Notamment avec &F - Broederlijk Delen, E&F - 11.11.11, et les Centres de recherche ISABU et IRRI Burundi.
[3] Il s'agit des synergies sur l'environnement, l'agriculture, la bonne gouvernance et droits humains.

gouvernance au sein des organisations communautaires et promouvoir une plus grande responsabilité des autorités locales/nationales pour la protection de l'agriculture familiale et coopérative.

19. Quant aux Philippines, la stratégie du programme est focalisée sur la promotion de l'agroécologie pour mettre en œuvre les diverses activités, complémentaires les unes des autres. En effet, il est prévu d'organiser diverses formations techniques, ateliers, conférences, de fournir des intrants agricoles et des capitaux pour créer des entreprises sociales et solidaires, ainsi que de mettre en place des fermes de démonstration et des zones côtières gérées durablement. De plus, les mises en réseaux des acteurs et diverses campagnes de plaidoyer et lobby sont prévues pour appuyer ces initiatives. Une attention particulière sera aussi apportée à l'intégration du genre, de l'environnement et des jeunes, de manière transversale et intégrante à chacune des activités. E&F a prévu de de nouer des synergies transversales avec les ACNG et les OSC, et de travailler directement avec cinq de ses partenaires philippins : deux spécialisés dans l'agroécologie, l'un spécialisé dans la gestion des ressources côtières, l'un dans le plaidoyer commun et, enfin, un cinquième dans la coordination, suivi et sensibilisation.

20. Enfin, le programme a mis un accent en RDC sur la structuration et l'organisation des organisations paysannes, la formation technique, la transformation et la commercialisation des produits agricoles dans une approche agroécologique, ainsi que sur la mise en réseau des partenaires pour la défense des droits des producteurs. L'objectif est de valoriser l'agriculture familiale agroécologique afin de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des ménages agricoles des territoires de Kabare, Kalehe, Walungu, Uvira et Fizi, dans la province du Sud Kivu, en partenariat avec trois organisations locales, l'APEF, le CAB et le GEADES.

2.4. Analyse financière et budget

21. Le programme DGD 2017-2021 présente un budget pour les coûts directes totaux de 12,908,497 EUR et un budget de 903,594.73 EUR de coûts de structure. Le financement du programme DGD est assuré par la Coopération Belge au développement (CBD) à hauteur de EUR11,230,391.70 et par l'apport propre d'EF, sur cinq ans (2017-2021). Le tableau 2 résume les budgets annuels de 2017 à 2020 en termes de prévision et dépenses par Objectifs Spécifiques (OS). Les budgets de l'OS 1 représente environ 31% du budget total contre 10,5% pour les OS 2, 4 et 7. L'OS 8 a le plus petit budget de l'ordre d'environ 7%.

Tableau 3 : Budget et dépenses 2017-2021 (milliers EUR).

(OS)	2017		2018		2019		2020		Total DGD 2017-2020[4]	
	B	D	B	D	B	D	B	D	B	D
OS 1	746.3	691.3	725.7	761.8	725.4	799.6	827.5	888.5	3,024.9	3141.2
OS 2	219.6	203.8	314.9	323	228.7	253.7	257.8	260.6	1,021	1036.9
OS 3	229.1	185	230.7	196.2	224.4	246.9	253.6	234.7	937.9	862.8
OS 4	249.7	254.7	264.9	203.7	233.7	195.2	257.1	319.4	1,005.6	973
OS 5	241.2	224.3	255.0	289.9	209.3	205.6	238.2	243.7	943.8	963.5
OS 6	**238.3**	208.2	270.4	309.8	230.3	236.3	235.2	219.3	974.2	973.6
OS 7	**264.5**	265.3	285.5	287.8	241.2	237.8	253.2	237.3	1,044.4	1028.2
OS 8	**148.6**	173.6	203.0	243.6	162.6	258.6	152.5	212.3	666.7	888.1

[4] Les dépenses de 2021 ne sont pas encore comptabilisées et rendues disponibles.

Total	**2337.5**	**2206.2**	**2550.3**	**2615.8**	**2550.3**	**2433.7**	**2475.4**	**2615.8**	**9618.9**	**9871.5**

Source: Adapté des rapports annuels (2017 - 2020)
Légende : B = Budget D = Dépenses

2.5. Théorie de changement

22. Conformément au document de programme, chaque OS a sa théorie de changement et il n'existe pas de Théorie de changement commune à l'ensemble des interventions mises en œuvre dans les 8 pays. Chaque bureau pays a adopté une logique d'intervention et de mise en œuvre individuelle qui toutefois obéit à une structuration commune qui prend en compte les besoins des aspects contextuels propre à chaque pays. Dans l'optique d'apprécier l'évaluabilité du programme, l'équipe d'évaluation a procédé à la formulation de la Théorie de Changement (TdC) pour assimiler la logique d'intervention du programme DGD2017-2021(Figure 1). Si l'on considère que les indicateurs de résultats du programme permettent de se poser de bonnes questions pour apporter un meilleur soutien aux publics cibles/bénéficiaires et non pas de porter un jugement définitif, alors, en l'absence de certains baseline d'indicateurs (si tel est le cas), l'on pourrait penser à une tendance à la gestion par résultats. Toutefois, l'absence de certaines références d'indicateurs ouvrirait un questionnement sur leur pertinence et aussi la validité de mesurer toutes les contributions du programme DGD sur la base d'indicateurs dans des contextes pays assez différentiés.

23. Le mécanisme de gestion des interventions du programme repose sur la signature des conventions de partenariats et de collaboration entre E&F et les partenaires locaux dans les 7 pays concernés au Sud. La logique d'intervention semble suivre une gestion axée sur les résultats puisqu'elle est organisée suivant la chaine de résultats avec une identification des inputs, activités, résultats, effets et impacts attendus pour chaque pays selon le cadre des résultats organisé par pays disponible en annexe 2.

24. Par ailleurs, l'analyse des différents cadres de résultats disponibles dans le document de programme permet de noter que tous les indicateurs de résultats ont de baseline et tous ces indicateurs de résultats paraissent atteignables sur la durée du programme malgré les ressources financières qui apparaissent assez limitées (Cc. Tableau 2). Plusieurs hypothèses et risques ont été pris en compte dans la mise en œuvre des interventions selon les contextes et environnements de chaque pays. Globalement, chaque projet pays dispose d'un plan de gestion de risque assez structuré. A ces risques, figure en bonne place la pandémie de covid-19 depuis mars 2020. Ces risques pouvant influencer la mise en œuvre des objectifs du DGD et qui dans la mesure du possible si elles surviennent devront être mitiger à travers la prévention, le plaidoyer et l'engagement communautaire.

Figure 1 : Théorie de Changement du programme DGD 2017-2021

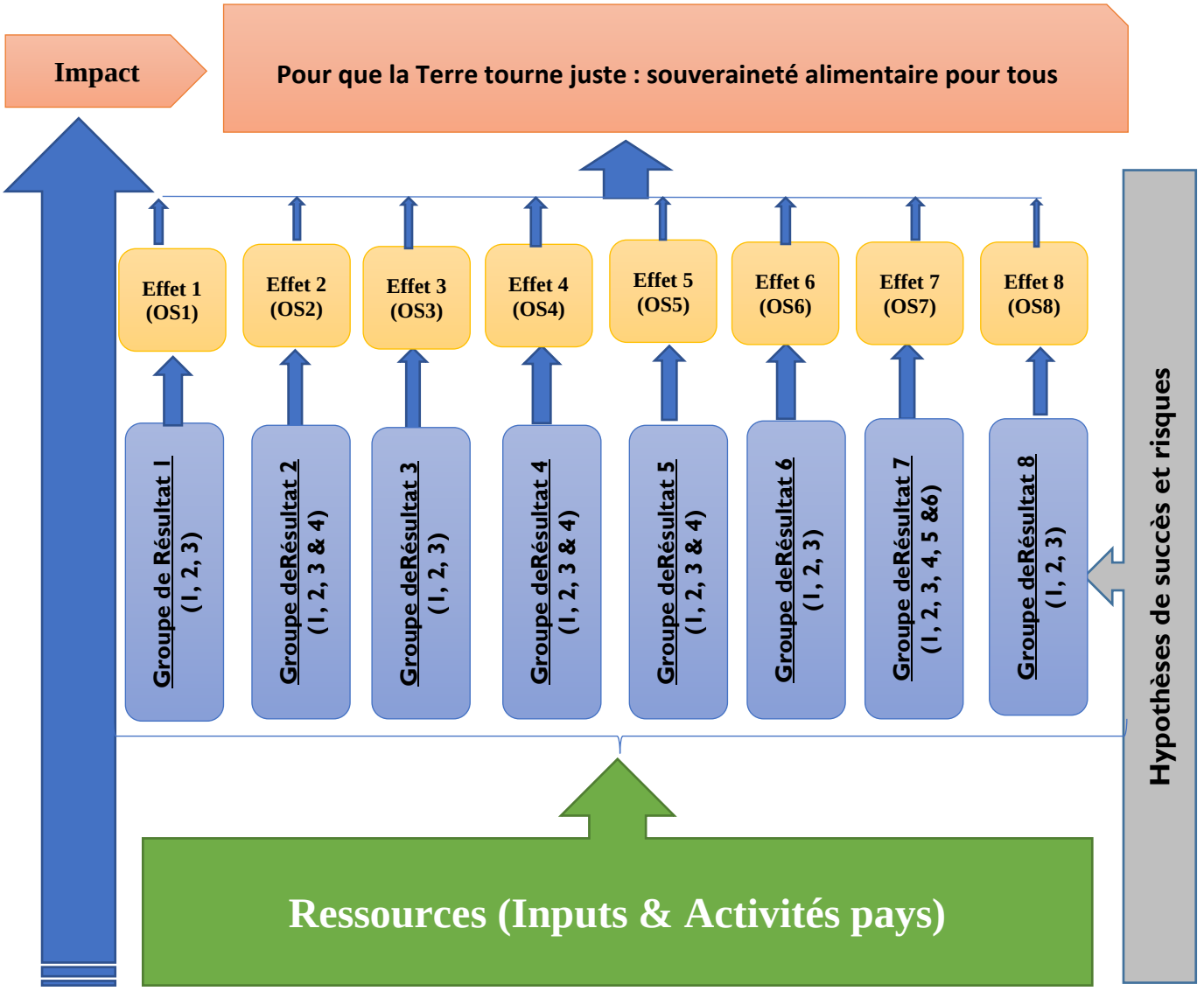

Source : Équipe d'évaluation

2.6. Mapping des parties prenantes

25. Les parties prenantes au programme DGD sont constituées de quatre catégories avec des rôles et responsabilités prédéterminés à la mise en œuvre de ses activités tels que résumés dans le document de programme (Tableau 4). Durant le processus d'évaluation, les évaluateurs analyseront davantage les parties prenantes en cartographiant les relations et les dynamiques de pouvoir, en se concentrant sur les partenaires limitrophes du programme. Une attention particulière sera accordée à la participation des titulaires de droits, en particulier les femmes, les jeunes, les groupes vulnérables et marginalisés. En dehors de la DGD comme bailleur de fonds, les autres catégories de parties prenantes sont constituées de l'unité de gestion, les partenaires de mise en œuvre, les OSC et les bénéficiaires. L'annexe 7 résume la description des partenaires de mise en œuvre par objectif spécifique.

Tableau 4 : Mapping des parties prenantes à la mise en œuvre du programme DGD

Pays	Catégories de parties prenantes			
	Unité de gestion	**Partenaires de mise en œuvre**	**Autres partenaires (OSC)**	**Bénéficiaires directs**
Belgique	- Entraide et Fraternité (E&F)	- CIP, Dolo ? CIDSE - Vivre ensemble - CETRI, COTA - CEFOC, - JOC	- CNCD-11.11.11 et les organisations membres de la Coalition contre la Faim (en particulier FIAN et CNCD), de la Plateforme commerce (en particulier CNCD, son homologue flamand 11.11.11, WSM) et du GT dette (en particulier Oxfam, CADTM) - GPS ECMS ; GT ECMS ; Médias - Coordinations régionales de volontaires d'E&F (Cenalux, Juste terre, Cellule Liège, Coordination Hainaut) - Responsables solidarité/diaconie - Prêtres, animateurs/assistants - Groupes relais d'enseignants et animateurs de jeunes	- OS1.1. (519 acteurs démultiplicateurs de changement (ADCh), 8 500 responsables paroissiaux et 68 000 paroissiens) - OS1.2 (120 enseignants et environ 20 000 jeunes) - OS1.3 (50 décideurs politiques et environ 99 820 agents du secteur principal)
Burundi	- Entraide et Fraternité (E&F)	- Organisation d'Appui à l'autopromotion (OAP) - UHACOM - ACORD Burundi - ADEPE - CAM	- ACNG - E&F – Broederlijk - E&F - 11.11.11 - ISABU et IRRI Burundi - Universités et école supérieures	- 3.721 familles paysannes, - 195 Organisations Paysannes (OP) de base (B), - 1 Mouvement
Guatemala	- Entraide et Fraternité (E&F)	- Asociación Comunitaria Para El Desarrollo SERJUS (SERIUS) - Asociación de Cooperación para el Desarrollo Rural de Occidente (CDRO) - Red Kuchub'al (RK) - Cooperacion Indigena para el Desarrollo Integral (COINDI)	- Broederlijk Delen avec l'appui de CIFCA - ACTEC - CSC - Oxfam - TRIAS	- 498 familles paysannes, - 36 OP, - 1 réseau
Haïti	- Entraide et Fraternité (E&F)	- Plateforme haïtienne de Plaidoyer pour un Développement Alternatif (PAPDA) - Institut Culturel Karl Lévêque (ICKL) - Sosyete Animasyon Kominikasyon Sosyal (SAKS) - Red Kuchub'al (TK)	- Broederlijk Delen - CoEH - Codéart	- 1700 familles paysannes, - 20 OB et radios communautaires - 5 réseaux d'OB
Madagascar	- Entraide et Fraternité (E&F)	- Caritas Antsirabe - Centre St Benoit - Coalition Paysanne de Madagascar Vakinankaratra (FTM/CPM) - CPM Analangiroflo	- Universités (Louvain, Gand) - Écoles supérieures - Réseaux partenaires (ICHEC, CIDSE))	- 3029 familles paysannes, - 232 OP
Nicaragua	- Entraide et Fraternité (E&F)	- Cuculmeca - Fundacion Odorico D'Andrea (FODA) - Asociación de Voluntarios para el Desarrollo Comunitario (AVODEC)	- Broederlijk Delen, - Oxfam-Solidarité, - Vredeseilanden (VECO), VLIR-UOS, VVSG, FOS	- 420 familles paysannes, - 6 OB
Philippines	- Entraide et Fraternité (E&F)	- SUMPAY - DKMP - CONZARRD - LAFCCOD - KILOS KA	- Synergy Group (, Trias , CSA, 11.11.11) - OSC - Universités et écoles supérieures	- 1379 familles paysannes/ pêcheurs - 120 OP et OB
RDC	- Entraide et Fraternité (E&F)	- Comité pour l'Autopromotion à la Base (CAB) - Groupe d'Études et d'Action pour le Développement du Sud-Kivu (GEADES) - APEF	- ONG - OSC (Alliance AGRICONGO), - CNCD -11.11.11	- 8643 familles paysannes, - 65 OB

Source : Adapté du document de programme DGD2017-2021.

3. METHODOLOGIE

3.1. Approche méthodologique

26. Une approche théorique cohérente avec une « théorie du changement (ToC) » reconstruite développée dans la note de cadrage pour analyser soigneusement les résultats attendus, les activités et les facteurs contextuels et leur potentiel à obtenir les effets souhaités a été appliquée à cette évaluation. L'approche était participative en utilisant une conception de recherche non expérimentale[5]. Des méthodes mixtes (principalement qualitatives pour la collecte des données primaires et quantitatives pour l'analyse des données secondaires) ont été appliquées. L'évaluateur a adopté un processus collaboratif avec des communications et des consultations fréquentes avec le gestionnaire de l'évaluation, le comité de pilotage, et des réunions par le biais d'entretiens et de discussions de groupe avec des intervenants clés pour parvenir à un processus d'apprentissage et à une approche d'évaluation adaptés au contexte du programme au Nord et au Sud.

27. L'évaluation s'est déroulée en quatre phases : i) phase de démarrage ; ii) Collecte de données ; iii) Analyse des données et production du rapport final d'évaluation, iv) Réunion de débriefing et remise du rapport d'évaluation final à l'E&F. Les données ont été collectées explicitement pour assurer une représentation équitable des femmes et des hommes, en les sélectionnant délibérément pour les entretiens et groupes de discussion. Des données quantitatives ont été générées à partir de sources secondaires (documents de programme tels que les rapports d'avancement et de suivi, et les rapports des scores de performance) et des données primaires. Des thèmes transversaux tels que les droits de l'homme, l'égalité des sexes et la gouvernance ont été examinés. Des données désagrégées ont été générées aux différents niveaux d'analyse. Une matrice d'évaluation (ME), structurée autour des six critères d'évaluation, a été élaborée à partir des questions d'évaluation (annexe 4) et détaillant les sources, les outils et les approches qui ont été utilisés pour répondre à chaque question d'évaluation. La matrice a permis de garantir que la méthodologie était cohérente et rigoureuse, avec une triangulation entre différents types de données pour chaque catégorie et question. Il a soutenu une analyse comparative solide dans les domaines des résultats et des produits impliquant des parties prenantes et a abordé toute la portée du programme.

28. Des normes éthiques internationalement reconnues pour la recherche et l'évaluation ont été appliquées. À cette fin, tous les entretiens ont été menés avec le consentement préalable, éclairé et volontaire des répondants. La confidentialité de tous les participants à l'évaluation a été protégée à moins que leur permission de partage n'ait été accordée par eux et/ou sur demande.

3.2. Sources d'échantillonnage et collecte des données

29. La matrice d'évaluation résume les sources de collecte de données qui sont : i) les documents et fichiers du programme d'E&F compilés dans un Google Drive ; ii) les informateurs clés (E&F, Partenaires, Décideurs politiques) ; iii) des groupes de bénéficiaires ou publics cibles (FDGs) ; et iv) Données issues des réunions de débriefing et de la communication par courriers électroniques. Les documents internes et externes au programme et E&F ont été examinés comme indiqué dans la portée de cette évaluation. L'annexe 3 fournit la liste des documents consultés. Des documents supplémentaires recueillis lors des entretiens en ligne ont été ajoutés au Drive pour faciliter la référence. Les informations issues de l'examen documentaire ont été organisées en fonction des questions d'évaluation.

[5] L'équipe d'évaluation ne peut pas envisager une approche de conception expérimentale ou quasi-expérimentale car il n'y a pas de groupe de contrôle ou de choix aléatoire des bénéficiaires cibles.

30. Conformément au plan de travail approuvé, des entretiens ont été conduits auprès de 67 représentants des organisations partenaires, et de 35 participants aux groupes de discussions tous organisés en ligne. Les hommes et les femmes étaient libres d'exprimer leur opinion. Les femmes comptent pour 46% (31/67) contre 53% d'hommes dans les entretiens individuels ; mais elles étaient plus représentées dans les FDGs (66% (23/35) contre 34% d'hommes).

3.3. Analyse des données et production du rapport final

31. Tous les outils de collecte de données ont été codifiés pour faciliter leur analyse. Toutes les analyses tiennent compte du sexe. Les données qualitatives ont été analysées à l'aide d'analyses thématiques et de contenu. Les réponses des personnes interrogées ont été examinées et codées par question et chacun des critères d'évaluation. Une rubrique d'analyse a été utilisée pour analyser les données et saisir les thèmes émergents, sur la base d'une analyse de modèle (convergente/divergente). Les réponses qualitatives ont été validées avec des informations quantitatives provenant des rapports du programme, ainsi que d'autres résultats/données disponibles.

32. Les données quantitatives et les statistiques recueillies ont été analysées en mettant davantage l'accent sur les statistiques descriptives telles que la distribution des fréquences à l'aide d'Excel. Une estimation globale de la performance du programme a été faite pour les indicateurs de produits et de résultats, en examinant le score moyen des progrès réalisés de 2017 à 2020 uniquement. Ainsi, les résultats globaux des extrants (objectif) et des résultats ont été obtenus par comparaison croisée et validation de chaque indicateur atteint parallèlement au cadre des résultats pour examiner le niveau de réalisation par rapport aux cibles des indicateurs. Ensuite, quatre échelles de Likert ont été adoptées pour fournir une estimation du niveau de performance des indicateurs de produits et de résultats, tels que : insatisfaisant, moins satisfaisant, satisfaisant et très satisfaisant. Cependant, la fiabilité et la validité de ces résultats ne peuvent être assurées car la plupart n'ont pas été désagrégés et l'évaluateur ne peut assurer leur qualité. De plus, la triangulation (entre les sources, les méthodes et les données) a été utilisée pour confirmer ou infirmer les résultats obtenus des sources de données primaires et secondaires utilisées. L'analyse porte sur les questions suivantes : Le programme a-t-il influencé ou a-t-il apporté une contribution importante aux résultats observés ? si oui, comment ? Et si non, pourquoi ?

3.4. Limites et mesures d'atténuation

33. Le plan de travail de l'évaluation a été suivi comme prévu. La collecte de données s'est achevée favorablement et aucune contrainte majeure n'a été rencontrée à l'exception d'un court retard rencontré au début et durant le processus de collecte des données primaires en raison de l'indisponibilité de certains informateurs clés, mais sans impact significatif sur l'ensemble du processus. Cependant, peu de défis ayant une incidence limitée sur l'évaluation ont été identifiés et résumés dans le tableau 5.

Tableau 5 : Limites et mesures d'atténuation

Principaux défis	Mesures d'atténuation
Disponibilité et qualité des données	- Les réunions virtuelles avec des Informateurs Clés (KIs) spécifiques ont été priorisées autant que possible

	- Des documents officiels pertinents disponibles ou des ensembles de données et des informations ont été utilisés - Une triangulation des données par source et par méthode a été appliquée
Disponibilité des staffs	- Interviews via zoom, Teams, et par téléphone (WhatsApp)
Timing de la mission	- Entretiens avec des informateurs clés qui peuvent fournir des informations secondaires sur les opérations qui ne peuvent pas être observées directement et utiliser les évaluations disponibles telles que les évaluations ad hoc individuelles par les partenaires de mise en œuvre. - Les entretiens ont été menés via des appels téléphoniques et Teams/Zoom pour les informateurs clés qui étaient disponibles.
Absence de contrefactuels	- Avec la triangulation, l'évaluation a analysé les perceptions des informateurs clés sur le rôle et les effets des interventions du programme en combinaison avec un jugement général pour évaluer la performance et le niveau de réalisation des résultats.

4. RESULTATS

34. Les résultats sont organisés selon les critères et principales questions d'évaluation, et prennent en compte les résultats clés de chaque objectif spécifique.

4.1. PERTINENCE

Dans quelle mesure le programme a-t-il répondu aux besoins et aux préoccupations / priorités des bénéficiaires et/ou des publics cibles (femmes et les hommes) ?

35. Suivant la revue documentaire et les entretiens avec des informateurs clés, le programme est aligné sur les besoins et les priorités des publics cibles au Nord, y compris les femmes et les hommes appartenant aux coordinations régionales, des paroisses (partenaires de sensibilisation et de diffusion des messages de récoltes des fonds), des écoles très investis dans des groupes et participent à la stratégie des SMS, des équipes de solidarité sociale avec encrage local (forces pour mobiliser le public), des Jardins partagés, et des plateformes et collectifs formés des sympathisants et autres bénévoles. Par ailleurs, les informateurs clés rencontrés sont unanimes sur le fait que les analyses faites par E&F prennent en compte les problèmes d'actualité et les évolutions futures par exemple sur les inégalités entre le Nord et le Sud notamment la dette du Tiers Monde, la sécurité et la souveraineté alimentaires, et les changements climatiques.

36. En outre, le programme a donné une place de choix dans l'implication des personnes ciblées qui soutiennent les communautés avec des formations pour promouvoir des bases solides. Un accent particulier a été mis sur l'adoption de la méthodologie de « Joseph Cardijn» (Voir-Juger-Agir) pour soutenir des discussions sur les groupes thématiques, la co-construction du processus avec les publics cibles et les acteurs paroissiaux, laquelle tient compte des demandes des bases sociales sur le programme 1321. Les interventions sur le plaidoyer politique constituent une porte d'entrée thématique et d'analyse systémique des enjeux mondiaux qui touchent les questions d'accaparement des terres et la sécurité alimentaire particulièrement au Sud, la promotion de l'agroécologie, et la souveraineté alimentaire pour le Nord et le Sud.

37. En conformité au cadre stratégique 2015-2019 d'E&F, l'évaluation note en sus que la conception des projets a été fait à partir des réalités locales pour s'assurer que les projets sont adaptés aux besoins exprimés par exemple en lien avec les préoccupations des agriculteurs (volet agroécologie) et/ou des paroisses en ce qui concerne la levée des fonds. Le programme a apporté des réponses aux demandes des enseignants et publics cibles de manière proactive avec la proposition des outils pédagogiques tels que les modules de plaidoyers.

38. Dans le volet Sud, le programme a pris en compte les besoins et priorités des bénéficiaires par la promotion de l'agriculture familiale, le développement des moyens de subsistance ruraux résilients et durables avec une attention particulière à l'implication et la responsabilisation des organisations paysannes (OP) pour une agriculture durable à travers le développement des pratiques agroécologiques, l'appui à la structuration de ces OP, le marketing agricole, et la gestion et la défense de leurs droits à travers des plaidoyers multidisciplinaires. Le programme a ciblé spécifiquement les besoins exprimés par les organisations de producteurs pour promouvoir le développement des techniques agroécologiques et la facilitation de l'accès aux moyens de production en vue d'améliorer durablement la productivité et de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire, et des revenus des ménages agricoles. Au Burundi, Madagascar et Philippines par exemple, le programme a soutenu la valorisation et à la commercialisation des produits, et donc participe à l'amélioration des revenus des organisations de producteurs.

39. A partir des pratiques agroécologiques, le programme réduit l'exposition de l'environnement au changement climatique et aux effets de l'érosion des terres cultivables. Par ailleurs, le programme a accordé une attention particulière aux activités de renforcement des capacités organisationnelles et managériales des OP en réponse à leur besoin de renforcement des compétences techniques et de management. Ceci est soutenu par l'accompagnement de ces organisations dans leur structuration, l'appui au fonctionnement et la promotion de l'équité « genre » pour l'accès aux ressources de production dont elles ont besoin. A Madagascar par exemple, la diversification des sources de revenus vise à pallier aux périodes de soudures qui sont passées de 4 à 2 mois[6].

Dans quelle mesure le programme a-t-il répondu aux besoins et aux préoccupations / priorités des partenaires ?

40. Dans le volet Nord, le programme a répondu aux besoins et aux priorités des partenaires lesquels sont impliqués de manière complémentaire dans les actions de plaidoyers, de renforcement des capacités et la promotion de l'agroécologie. Les preuves issues de l'examen documentaire confirment que l'ensemble des résultats attendus sont alignés aux changements structurels nécessaires pour pousser des revendications politiques, et les priorités des partenaires selon leur disponibilité pour des processus de durée variable (un peu court et moins longs). Le programme a pris en compte des priorités stratégiques (cadre stratégique) qui disposent des obstacles liés au commerce international, à la dette (remboursement) qui empêche des investissements dans l'agriculture. Par exemple, certains partenaires militent pour la fin des injustices tels que la nécessité de blocage aux multinationales lorsqu'elles investissent dans les pays du sud sans respecter le droit international sur le respect de la protection de l'environnement, etc). Parallèlement, le programme soutient les priorités des autres partenaires qui travaillent pour la promotion de la cohésion sociale malgré la faible implication des jeunes dans les campagnes de plaidoyers, la lutte contre l'insécurité alimentaire et dont contre la faim, la protection de l'environnement avec la participation des associations environnementales, ONG de solidarité internationale ; des recherches innovantes avec la coopération des universités sur le genre et le développement ; le développement des partenariats pour le plaidoyer politique. Cependant, E&F semble plus confortable et plus actif au sein de la coalition de lutte contre la faim contrairement au volet plaidoyers par exemple sur la charte de l'énergie soutenue par la coalition climat. Cette coalition est un groupe de travail sur les questions de financement international de la dette. Aussi, les volet conscientisation et la mobilisation citoyenne au niveau local nécessite des efforts additionnels notamment pour tout ce qui concerne les actions de plaidoyers politique sur les sujets sensibles tels que l'accaparement des terres assez rependu au sud, et les inégalités Nord/Sud.

41. Dans le volet Sud, le programme a répondu aux besoins et aux priorités des partenaires dont la plupart travaille dans la valorisation d'une agriculture familiale agroécologique afin de contribuer à la sécurité alimentaire. Ces organisations partenaires travaillent dans des domaines d'intervention complémentaires lesquels concourent au même objectif, notamment la structuration paysanne en coopératives, la formation agropastorale de leaders paysans, la facilitation de leur accès aux services sociaux de base, la promotion de l'équité de genre et la défense des droits des minorités, le renforcement institutionnel et l'autonomisation des OP, le développement économique local et communautaire, et enfin les plaidoyers agricoles pour l'accès des OP et des coopératives à des terres cultivables. Une attention particulière a été accordée au développement de petites entreprises agricoles et commerciales, notamment sur des pratiques durables de production de moyens de subsistance agricoles. De même, le programme est aligné sur et soutient la plupart de leurs activités de base des partenaires développées autour de la production d'engrais organiques à la fois dans les centres

[6] Il s'agit des AGRs axées sur des jardins potagers, le petit-élevage comme la pisciculture, l'apiculture, et l'aviculture.

de production tels que les champs-écoles et dans les ménages ; la propagation des plantes d'arbres fruitiers dans le cadre de l'adaptation au changement climatique, y compris l'agro-reboisement avec l'entretien et la gestion des pépinières pour lutter contre l'érosion des sols.

Dans quelle mesure le programme répond-il aux priorités nationales et aux Objectifs de Développement Durables (ODDs) ?

42. Globalement, le programme a été pertinent pour le volet Nord en établissant des liens entre les enjeux environnementaux et la justice sociale lesquels sont conforment aux priorités nationales. Des actions concrètes ont été déployées parmi les acteurs associatifs comme dans le grand public telles que les marches pour le climat avec le slogan « Rights now » et plusieurs manifestations. Celles-ci impliquent la participation du monde politique afin de stimuler l'intégration de ces liens dans les discours politiques (exemple, la note politique du Conseil Wallonie-Bruxelles de la Coopération Internationale de juin 2019). Le programme dans son approche centrée sur la "justice climatique et sociale" est que plus pertinent. La mise en œuvre implique la participation de diverses acteurs nationaux (public et privé) de manière répétitive pour intervenir dans des activités organisées par d'autres associations telles que le réseau Idée et l'ACRF, les mobilisations croissantes du grand public autour des enjeux climatiques et écologiques, l'enjeu étant placé sur la promotion de la justice climatique. Ainsi, le programme permet de mieux percevoir ces enjeux, à identifier les leviers d'action et à se mobiliser avec la participation des animateurs régionaux par exemple à la COP 24 de 2020 et aux marches pour le climat. Ces évènements permettent aux animateurs régionaux d'établir systématiquement des liens entre les contenus abordés et les enjeux globaux qui font la une de l'actualité (changement climatique, modèles agricoles, transition énergétique et sociétale). Une autre stratégie d'alignement du programme aux priorités nationales dans le volet Nord réside dans la prise en compte de manière explicite des textes et législations existantes dans la conception du programme. Ce qui favorise le travail des partenaires autour de la construction d'une solidarité internationale pour un monde plus juste, avec le focus sur la justice sociale et environnementale (principes agroécologique) dans une démarche collective de la société civile.

43. Dans le même ordre d'idées, la conception du programme pour les volets Sud, est explicitement aligné sur les principaux objectifs et défis agricoles, dont la plupart sont exprimés dans les documents stratégiques nationaux y compris dans les domaines de l'égalité des sexes, de l'agriculture et des moyens de subsistance, de la sécurité alimentaire et du développement durable. Une attention particulière a également été accordée à l'alignement du programme sur les politiques et programmes de développement national.

44. Enfin, les preuves issues de l'examen documentaire ainsi que les entretiens d'avec les informateurs clés permettent de soutenir que le programme est pertinent et aligné sur les ODD spécifiques que ce soit au Nord qu'au Sud. Ses résultats attendus sont alignés sur les ODD ciblés, comme indiqué en annexe 7.

4.2. EFFICACITE

Dans quelle mesure les stratégies mises en œuvre ont contribué à l'atteinte des résultats ?

45. A l'aide des rapports annuels et rapports de scores de performances (2017, 2018, 2019 et 2020), l'évaluateur a effectué une analyse des indicateurs de résultats afin de guider le processus d'estimation des progrès réalisés vers les résultats attendus du programme. Dans l'ensemble du programme y compris tous les OS, l'évaluation trouve que tous les indicateurs de résultats sont « SMART » avec des cibles spécifiques. La nature SMART de ces indicateurs a probablement favorisé le processus de rapportage sur le niveau des progrès accomplis. Cependant, il n'existe aucun contrôle des preuves et aucun moyen de vérification des cibles atteints. En outre, la justification des indicateurs dans le cadre de résultats n'est pas explicite, ce qui rend les cibles de produits plutôt aléatoires car non désagrégés par localité et par genre. Néanmoins, l'évaluation note que tous les indicateurs de résultats ont de baseline. Ce qui a certainement facilité la mesure des progrès réalisés vers l'atteinte des résultats.

a) Analyse des progrès vers l'atteinte des résultats volet Nord

46. Au Nord, les partenaires ont fourni des efforts considérables pour atteindre les résultats prévus pour les volets chrétien, éducation, souveraineté et sécurité alimentaire, et plaidoyers politiques. Ces résultats obtenus ont été rendus possible grâce à l'implication d'un nombre assez conséquent des partenaires et leur diversification sur l'ensemble des thématiques traitées. L'atteinte des résultats a également été facilitée par des plaidoyers et sensibilisation multiformes pour susciter une réelle prise de conscience par les populations (Nord et Sud) indispensable à la recherche d'un équilibre entre le Nord et le Sud en matière de développement. Le programme a fortement appuyé le développement des outils pédagogiques et leur déploiement pour véhiculer les messages dans le cadre par exemple des retraites sociales qui sont présentées aux jeunes, tels que le développement des capsules vidéo sur l'agroécologie (dossiers pédagogique). L'implication des médias de masse et des formules de diffusion des communications diverses (films, témoignages, conférences, débats, et vidéos de démonstrations) a été très utile pour toucher le grand public tout au long de la vie du programme.

47. Dans l'ensemble, la plupart des résultats ont été réalisés et manière très satisfaisante pour chaque groupe de résultats des OS1.1, 1.2 et OS1.3. En effet, l'analyse des scores de performances ainsi que des tableaux de résultats (annexe 8) montrent que tous les cibles d'indicateurs de résultats ont été atteints pour chaque groupe de résultats conformément aux cadres des résultats des sous-objectifs. Cependant, en 2020 et en raison de l'impact de la pandémie de COVID-19, l'absence de chiffre pour l'indicateur 1.1 (OS1.1, objectif spécifique) se justifie par les restrictions de la crise sanitaire (Lock-down). Par ailleurs, les cibles très élevées de l'indicateur 113 résultent d'un travail fait sur la captation des adresses mails des relais (durant le 1er confinement pour le travail numérique) et d'enrichissement des données lors du travail sur le CRM.

48. De même, tous les cibles d'indicateurs de résultats ont été atteints pour l'OS1.2. Quoique le nombre total des enseignants touchés soit élevé par rapport aux prévisions (184/103, soit 177%), force est de constater que ce résultat a connu une baisse depuis 2020 à cause des restrictions liées à la COVID-19. Les activités de sensibilisation ont été plus performantes dans la région de HT malgré la réduction de l'activité dès l'année 2020 pour les mêmes raisons suscitées Figure 2. La figure 3 indique que les activités des enseignants ont évolué significativement de 2017 à 2019, puis ont chuté considérablement en 2020 et 2021 à cause de l'impact de la COVID. Les résultats les plus importants ont été observés à HT en 2018 et 2019, tandis que peu d'activités ont été réalisées à Liège.

49. E&F dispose d'une expertise énorme sur les différentes interventions menées et très souvent soutenus par le travail de veuille, et par la forte collaboration entre experts belges et partenaires du Sud dextrement visibles dans les campagnes et dans les dossiers. L'existence des groupes de volontaires ou membres de groupes locaux qui ont une grosse expertise (volontaires permanents), utile à l'organisation des travaux de terrain y compris les voyages d'échanges entre le Nord et le Sud. Aussi, le programme a impliqué des équipes de volontaires (enseignants) notamment dans le volet éducation avec l'approche faire-faire pour toucher de nouveaux enseignants (OS 1.2).

Figure 2 : Evolution des activités de sensibilisation des enseignants entre 2017 et 2021.

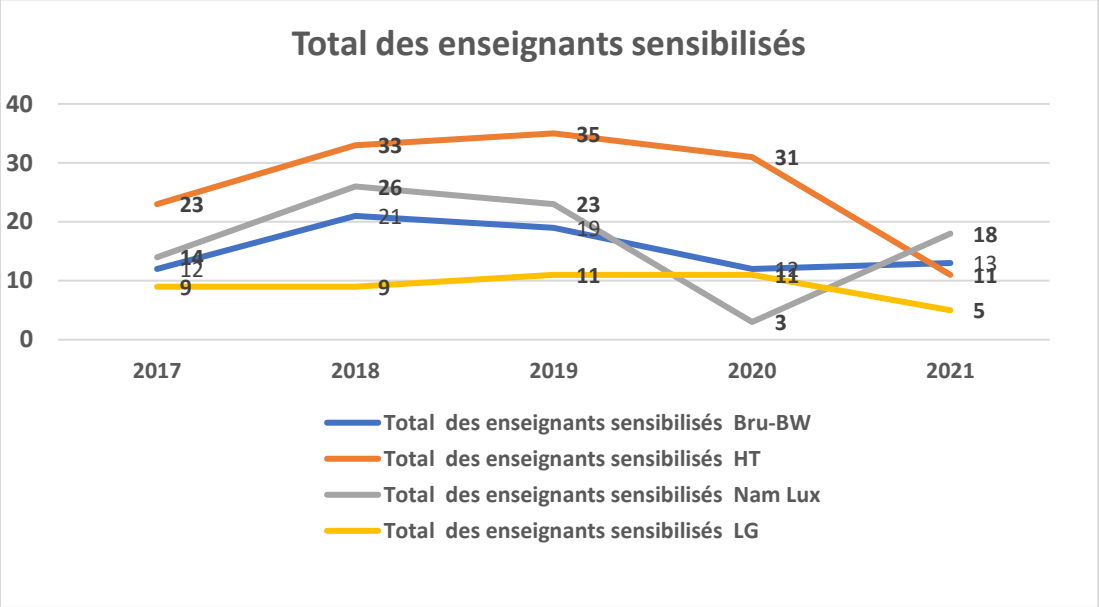

Source : Tableau de suivi des indicateurs du programme DGD (OS1.2)

Figure 3 : Evolution des activités des enseignants par région et par an de 2016 à 2021.

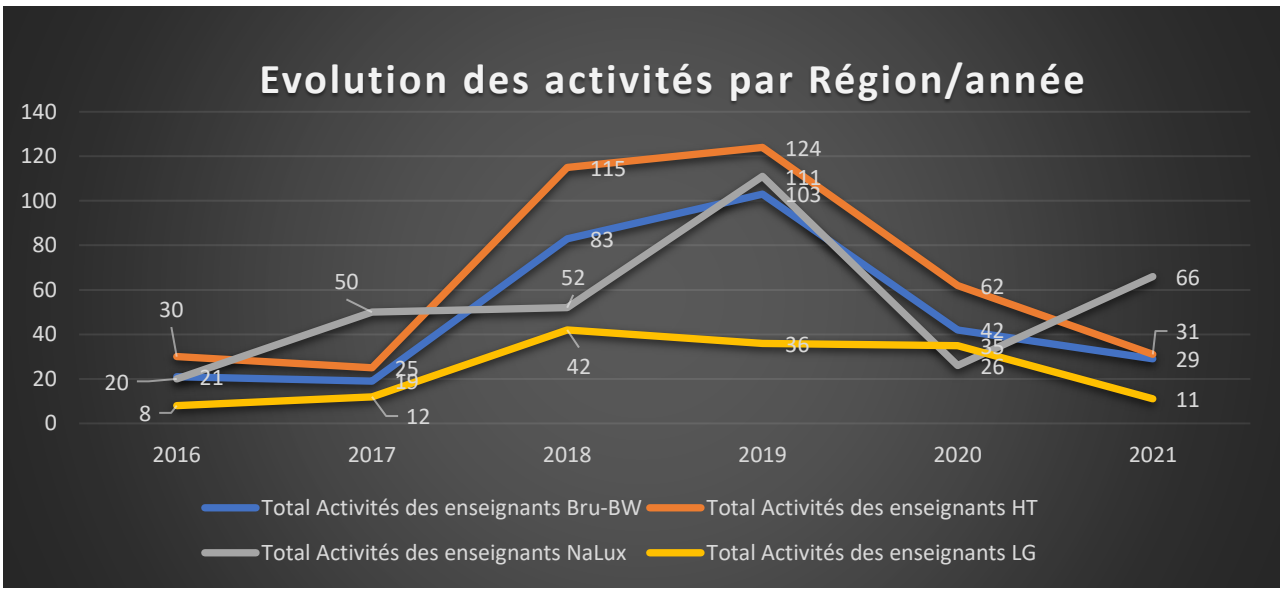

Source : Tableau de suivi des indicateurs du programme DGD (OS1.2)

50. En ce qui concerne l'OS1.3, l'évaluation n'a pas trouvé des références qui renseignent sur l'atteinte des deux cibles d'indicateurs de résultats de l'objectif spécifique (31 et 32). Nonobstant, les autres cibles d'indicateurs des trois groupes de résultats ont été atteints voir même dépassées. L'évaluation note que le nombre de décideurs ayant pris conscience des enjeux de la souveraineté alimentaire et en faveur de l'agriculture paysanne varie d'une année à l'autre avec un chiffre cumulé de 52 décideurs politiques. De même, le nombre de décideurs qui s'engagent en faveur d'un système alimentaire durable et juste est de 23 acteurs politiques de 2017 à 2020.

51. La complémentarité entre VE et E&F a été très utile pour la mobilisation avec le sud et tout en renforçant l'encrage dans les associations belges pour pousser la collaboration Nord-SUD. La collaboration entre les partenaires du Nord et ceux du Sud a été facilité par la conclusion d'une convention de collaboration notamment avec la participation des chargés d'études dans le Sud (Madagascar, Philippines, et RDC) sur les enjeux foncier et accès à la terre. Par ailleurs, les activités s'appuient sur l'existence de plusieurs accords dont l'application continue de faire défaut. L'on peut citer par exemple les accords des gouvernements (Wallon, Flanders, etc) ou engagements politiques à partir des activités de plaidoyers suites à certains des revendications (ex. la Belgique doit participer à l'élaboration des politiques contraignantes). Sur la base de ces engagements, des activités de rappel sur la mise en œuvre de ces accords ont été développées. L'on note aussi les accords du gouvernement Belge d'annuler les dettes bilatérales et multilatérales pour les pays du Sud lesquels constitue un point d'appui pour interpeler les gouvernements à respecter leurs engagements à mettre en œuvre l'annulation des dettes des pays du Sud. Accord sur le droit à la sécurité alimentaire qui est inscrit dans le cadre légal des normes alimentaires notamment la loi du 24 janvier 1977 de la santé publique relative à la protection de la santé des consommateurs. Les accords de commerce qui prennent en compte des normes sociales et environnementales non contraignants. Quoique divers publics cibles soient hautement sensibilisés sur les enjeux de solidarité internationale autour des thématiques retenues, force est de constater les messages ont du mal à passer et donc des efforts supplémentaires pourront permettre d'étendre le champ d'action des interventions du programme particulièrement après l'épisode COVID-19 auprès des décideurs politiques tant du Nord que du Sud. Certains informateurs clés affirment par exemple qu'une très petite portion des publics politiques Belge a été touché et suggère que de développer des questions stratégiques et approches pédagogique argumentaires dans les actions de plaidoyers politiques pour se rapprocher davantage du grand public.

b) Analyse des progrès vers l'atteinte des résultats volet Sud

52. Concernant l'OS2 (**Burundi**), tous les cibles d'indicateurs de résultats ont été réalisés et de manière très satisfaisante et même dépassés dans l'ensemble (Annexe 8). Les partenaires ont fourni des efforts considérables pour atteindre des indicateurs cibles prévus. Ces résultats obtenus ont été rendus possibles grâce à une forte synergie et complémentarité entre les organisations partenaires, d'une part, et entre les partenaires et les OPs fortement motivées et engagés dans la mise en œuvre des activités, et la collaboration avec les services techniques publics de l'agriculture et de l'élevage. Ces partenariats ont été soutenus grâce au partage des rôles et responsabilités dans le processus de mise en œuvre de l'ensemble des activités. La participation d'E&F à la planification et à la coordination a été d'un atout indispensable. Les activités de renforcement des capacités ont grandement influencé positivement la performance du programme. Nonobstant, l'objectif de transformation n'a pas été atteint car l'institution de régulation exige des conditions extrêmes qui nécessitent des fonds élevés notamment de disposer d'un bâtiment avec suivi et des conditions d'hygiène et continues en milieu rural.

53. Concernant l'OS3 (**Guatemala**), le programme a significativement appuyé la promotion et apporté du soutien aux initiatives agroécologiques familiales à travers des stratégies de formation, de production, d'alimentation et de commercialisation des produits agricoles aux OPs. Dans les territoires participant au programme, cinq plates-formes territoriales et deux plates-formes sectorielles ont été mises en place avec des structures de gouvernance définies et opérationnelles et qui développent des actions de coordination avec d'autres réseaux locaux et organismes municipaux. Dans les communautés accompagnées par le CEIBA, le Réseau de Solidarité des Producteurs Agroécologiques a été créé ; dans les communautés que COINDI fréquente, le Coordonnateur des Promoteurs Agroécologiques a été créé ; dans les communautés que SERJUS accompagne, le coordinateur municipal des organisations indigènes et l'association de développement intégral de Santa María ont été créés, ainsi que deux plates-formes sectorielles : les commissions agricoles de la municipalité de Momostenango et de la municipalité de Santa María Chiquimula. Le Réseau KUCHUB'AL a été créé comme une plateforme territoriale qui rassemble les communautés avec lesquelles ils travaillent. Dans les communautés accompagnées par le CDRO, il n'a pas été possible d'établir une plate-forme territoriale, car il n'a pas été possible de définir le mécanisme le plus approprié pour son institution, mais il est possible de restructurer le Front communautaire pour la sécurité et la souveraineté alimentaires et nutritionnelle. Cependant, avec ces sept plateformes créées dans le cadre du programme, l'objectif prévu est déjà dépassé. Jusqu'à fin 2020, 99 femmes formées en tant que leaders et promotrices agroécologiques ont rejoint ces plateformes, participant activement à la promotion des processus d'autogestion pour la mise en place de parcelles et vergers familiaux, la production et l'accès aux ressources économiques, l'échange de produits agroécologiques en les marchés locaux et les foires municipales, et le plaidoyer politique dans les structures de développement communautaires et/ou municipales. Le programme a été performant dans le développement des opérations de sensibilisation locales et régionales de grande envergure sur la promotion de l'agroécologie comme stratégie d'appui à la souveraineté alimentaire et la protection de l'environnement. La stratégie de mener des campagnes de sensibilisation dans les communautés ne faisait pas partie de la formulation initiale du programme, à laquelle les partenaires locaux avaient participé, mais a plutôt été incorporée à l'initiative d'E&F, qui a la ligne de communication et de sensibilisation au sein o ses actions stratégiques. Cette incorporation a créé des déséquilibres au cours de la première année de mise en œuvre de l'intervention, au cours de laquelle elle n'a pas produit de bons résultats. Tous les acteurs consultés ont souligné les bons résultats de ce volet sensibilisation qui, grâce à l'action conjointe des cinq partenaires, et de leurs alliés tels que le REDSAG, a élargi sa portée et son impact à beaucoup plus de communautés que celles participant aux autres stratégies du programme.

Photo 1 : Une serre de Tomates à Santa María Chiquimula

Photo 2 : Une banque de semences à Santa María El Tablón, Sololá

54. Concernant l'OS4 (**Haïti**), la plupart des cibles d'indicateurs de résultats ont été réalisés et manière très satisfaisante pour l'ensemble des quatre groupes de résultats. Concernant le volet plaidoyer, les cibles n'ont pas été entièrement atteints à cause de sa portée très ambitieuse. La prise en compte des revendications paysannes par les autorités politiques connait très peu de succès à cause du contexte politique haïtien qui rend de plus en plus difficile la possibilité pour les organisations paysannes (OP) de faire valoir leurs revendications et d'obtenir des résultats probants en faveur des droits des paysans. Toutefois, les activités de plaidoyers ont été facilitées par la mise en place des cahiers nationaux de revendications paysannes et leur vulgarisation à travers les émissions radios et dans les journaux locaux, des synergies multi-acteurs avec l'appui d'un comité national des OCS sur le plaidoyer, les OPs et OBs, des associations, et la collaboration autorités locales notamment du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles, et du Développement Rural (MANRNDR), ainsi que des bureaux agricoles communaux. Ces résultats obtenus ont été rendus possibles grâce à la mise en place d'une ferme-école pour des formations certifiées par les autorités publiques aux producteurs, l'implication des jeunes y compris dans les animations via les radios communautaires, une forte synergie et complémentarité entre les organisations partenaires, d'une part, et entre les partenaires et les OPs fortement motivées et engagés dans la mise en œuvre des activités, et la collaboration avec les services techniques publics de l'agriculture et de l'élevage. Le volet diversification et augmentation des revenus a été soutenu par la mise en place et le renforcement de mutuelles de solidarité, la mise en place du crédit solidaire rotatif, les initiatives d'économie sociale solidaire avec le développement des centres de stockage, de transformation et de commercialisation, et l'accompagnement via la valorisation des pratiques d'entraides collectives. Des synergies et échanges entre partenaires y compris des réseaux de coopératives de production rizicole et de cacao ont contribué à la vulgarisation et la diffusion des pratiques agroécologique. Ces partenariats ont été soutenus grâce au partage des rôles et responsabilités dans le processus de mise en œuvre de l'ensemble des activités suivant la distribution de responsabilités convenue durant le design du programme. Les activités de renforcement des capacités ont grandement influencé positivement la performance du programme. Nonobstant, l'objectif de transformation n'a pas été atteint car l'institution de régulation exige des conditions extrêmes qui nécessitent des fonds élevés notamment de disposer d'un bâtiment avec suivi et des conditions d'hygiène et continues en milieu rural.

55. Par rapport à l'OS5 (**Madagascar**), toutes les cibles d'indicateurs de résultats ont été réalisés et de manière très satisfaisante et même dépassés (Annexe 8). Néanmoins, l'indicateur 1 de l'OS (*Réduction de la durée de la période de soudure pour au moins 70% des ménages bénéficiaires*) a été atteint de manière satisfaisante (59%) contrairement à l'indicateur 2 dont la cible a été largement atteinte (143%). Cette situation est largement dû à la COVID-19 qui a fortement perturbé la mise en œuvre des activités en 2020. Ces résultats obtenus ont été rendus possibles grâce à une forte synergie et complémentarité entre les organisations partenaires, d'une part, et entre les partenaires et les OPs fortement motivées et engagés dans la mise en œuvre des activités, et la collaboration avec les services techniques publics de l'agriculture et de l'élevage. La fourniture des infrastructures de transformation des produits agricoles notamment les décortiqueuses, la construction des greniers villageois, et l'adoption de l'approche champs écoles dans les activités de renforcement des capacités ont grandement influencé positivement la performance du programme.

56. Concernant l'OS6 (**Nicaragua**), le programme a significativement atteint les objectifs de résultats attendus. Ceci a été soutenu largement par la conjugaison de plusieurs stratégies de mise en œuvre. Celles-ci ont permis de former des techniciens directement issus des communautés concernées, afin qu'ils puissent cerner et répondre au plus vite aux besoins de ces mêmes communautés (même imprévus), tout en ayant une compréhension plus forte de ces attentes. De même la communication s'est vu améliorer avec le reste des bénéficiaires (bien plus directe). La création d'un vivier de nouveaux techniciens mis à disposition des

communautés, permet de répondre rapidement et efficacement aux différentes crises survenues durant le programme. Par ailleurs, en dehors des crises, il s'agit de techniciens dont la présence est permanente sur les zones d'impact du programme. Un autre élément appliqué est la Plateforme agroalimentaire. Cette dernière est formée par des leaders communautaires, avec une forte participation de femmes et de jeunes, et a réussi à obtenir une légitimité dans les territoires d'influence du programme. Ce qui a permis de négocier des gestions intermunicipales en faveur de ces communautés. Par ailleurs, cette plateforme a permis de recréer un tissu social à l'intérieur des communautés, mais également entre elles. Les trois organisations ont constamment procédé à des analyses du contexte national et local, ce qui leur a permis de modifier les activités du programme en fonction des évènements.

57. Pour l'OS7 (**Philippines**), tous les cibles des six résultats attendus ont été atteints au-dessus des prévisions (+100%). En effet, les organisations partenaires ont déployé des efforts considérables pour atteindre la plupart des indicateurs cibles tels que rapportés pour les résultats et les produits. Le programme a largement atteint les résultats et produits escomptés. Les partenaires acquièrent un sentiment de participation, de responsabilité et d'imputabilité dans la gestion et le maintien du fonctionnement du programme et des services à la population rurale. Bien que les résultats aient été atteints, l'entreprise sociale fait toujours face à divers défis, tels que le manque d'expertise pour la commercialisation des produits ou dans la gestion de l'entreprise sociale, la difficulté à satisfaire aux exigences légales pour se constituer en coopératives ou les difficultés d'accès au capital pour leur développement. Globalement, des progrès significatifs ont été réalisés pour atteindre cet objectif spécifique. Ses indicateurs cibles ont été dépassés avec un nombre accru d'agriculteurs et de pêcheurs disposant d'au moins trois sources alternatives de revenus ; et augmentation du nombre de plans RRC/CCA communautaires disponibles. Les résultats obtenus ont été rendus possibles grâce à une forte synergie et complémentarité entre les organisations partenaires. Le partenariat a apporté des ressources complémentaires clés (techniques et connaissances) et des rôles partagés dans le processus de mise en œuvre de l'ensemble des activités. Les personnes rencontrées ont affirmé que les formations reçues ont grandement influencé positivement la performance du programme.

58. Pour l'OS8 (**RDC**), tous les cibles d'indicateurs de résultats ont été réalisés de manière très satisfaisante et même dépassés (Annexe 8). Les partenaires ont fourni des efforts considérables pour atteindre des indicateurs cibles prévus. L'on note des efforts considérables dans le renforcement des unités de transformation existantes (eg. Décortiqueuses payées par Misereor Allemagne et des unités de programme), le choix des spéculations marchandes (riz, huile de palme, manioc), et le marketing agricole (labélisation et exposition de la farine de maïs et de manioc) ; le renforcement des capacités /compétences managériales des jeunes et des femmes via la mise en place des fonds de roulement sous forme de ligne de crédits, l'appui à l'adoption des textes réglementaires, et la valorisation des sous-produits agricoles (eg. Manioc) ; l'appui à la promotion des comités de développement à la base ; la conduite des plaidoyers et lobbying auprès des autorités sur différentes thématiques tels que la réduction des taxes sur les produits agricoles, l'accès à la terre. De même, ces résultats obtenus ont été rendus possibles grâce à une forte synergie et complémentarité entre les organisations partenaires, d'une part, et entre les partenaires et les OPs fortement motivées et engagés dans la mise en œuvre des activités, et la collaboration avec les services techniques publics de l'agriculture et de l'élevage. Ces partenariats ont été soutenus grâce au partage des rôles et responsabilités dans le processus de mise en œuvre de l'ensemble des activités. La participation d'E&F à la planification et à la coordination a été d'un atout indispensable. Les activités de renforcement des capacités ont grandement influencé positivement la performance du programme. Nonobstant, la mise en place effective du réseau inter coopératives n'est toujours pas réussie, et les préalables à cette activité semblent ne pas être bien maitrisés, malgré les engagements pris durant la rencontre de flexion tenue à Walungu lors de la foire agricole conjointe

CAB – APEF- GEADES en janvier 2020. Les conditions du contexte socioéconomique et sanitaire (COVID 19,) n'ont pas pu faciliter la reprise des actions prévues, telles que les échanges inter coopératives, l'état des voies de communication (route) ont été un facteur démotivant. Enfin, l'évaluation n'a pas trouvé de rapports des sondages réalisés pour justifier la fiabilité de ces résultats.

Dans quelle mesure le dispositif de suivi et d'accompagnement, sur le plan méthodologique, de l'organisation et des ressources humaines est-il le plus adéquat pour atteindre les résultats escomptés ?

1) Analyse du dispositif de suivi et d'accompagnement du programme, volet Nord

59. Plusieurs dispositifs de suivi et d'accompagnement ont permis d'atteindre les résultats escomptés sur les plans méthodologique, de l'organisation et la gestion des ressources humaines. Ces dispositifs se déclinent par une bonne coordination du pôle régionale, la réorganisation de la coordination et le mécanisme de suivi et évaluation, la mise en place d'une unité de coordination des outils de terrain avec le développement du processus SMS sur tout le programme pour la collecte et la diffusion des informations. En outre, l'utilisation du tableau de suivi des indicateurs (atteints et ceux difficilement atteints) chaque année pour le suivi du niveau d'atteinte des indicateurs permet de réajuster ou apporter des efforts supplémentaires. Le suivi des activités se focalise très souvent sur le ciblage des groupes et régions les plus importants. Le processus d'accompagnement est aussi soutenu par la production des analyses sur l'agroécologie, les règles de commerce internationale et vulgarisation des résultats auprès des partenaires via des conférence et débats. En ce qui concerne le pôle jeune, l'accompagnement est fait au niveau des écoles avec une sensibilisation à tout ce qui fait obstacle à l'agroécologie, l'usage des outils tels que les photos, vidéos, dépliants, etc pour montrer que l'agroécologie est importante à l'agrobusiness. Par ailleurs, un accent est mis sur le volet éducation au suivi et accompagnements rapprochés avec les bénévoles enseignants. La collaboration avec les bases est renforcée par une présence régulière en région pour travailler avec les partenaires. Ce qui permet de toucher du doigt des spécificités régionales comme à Liège, Bruxelles, et/ou à Namur ; et donc permet de soutenir des collaborations avec ces bases tout en suscitant de nouveaux projets ou activités d'animation, et de démultiplier les travaux d'E&F. L'implication des relais locaux a permis une bonne couverture territoriale de l'ensemble des régions wallonne et bruxelloise.

60. Ce processus engendre le développement des synergies locales pour la diffusion des actions directement auprès des publics cibles. Celle-ci s'appuie par exemple sur la collaboration avec les plateformes Afrique centrale et des réunions d'ONGs Nord et Sud (organisations belges qui travaillent avec les organisations du Sud). Toutefois, il est nécessaire de noter que le mécanisme de suivi varie selon le public cible. Par conséquent, la méthodologie change et s'adapte à chaque public pour pouvoir toucher les indicateurs et faciliter la production des rapports de suivi. Le suivi et accompagnement des actions de plaidoyers s'appuie sur l'usage des marqueurs de progrès pour faire avancer les combats politiques et les médias pour soutenir et relancer les débats politiques. Cependant, les partenaires dénotent une présence irrégulière d'E&F dans les médias. Par exemple, les affiches d'E&F sont visibles dans les rues (weekend des îles de paix), mais E&F n'a pas l'air d'être vu physiquement en dehors des réseaux sociaux. Certes la production des outils pédagogiques est importante (posters riches et pleins de sens) pour la sensibilisation du public. Mais il est nécessaire de produire des capsules assez courtes pour éviter de perdre de temps et de perdre l'attention du public cible.

61. Les partenaires trouvent que les approches et outils adoptés sont moins adaptés en Belgique, notamment les outils sur l'accaparement des terres. Les activités concrètes sur le terrain ou témoignages ne sont pas toujours disponibles dans les contenus, ce qui nécessiterait le renforcement des visites d'échanges et la

participation des partenaires du Sud dans les vidéoconférences, et le renforcement de la diffusion des messages sous forme de bouquins ou fiches de communication.

2) Analyse du dispositif de suivi et d'accompagnement du programme, volet Sud

62. En ce qui concerne l'OS2 (**Burundi**), chaque partenaire a une équipe sur le terrain, des acteurs de relais qui vivent sur les collines, et un chargé de suivi qui gère tout le paquet technique sur la recherche action et la mise en œuvre des approches agroécologiques dans les exploitations agricoles. En outre, l'organisation des visites d'échanges entre ménages a renforcé l'approche axé sur des séances de conscientisation des bénéficiaires pour soutenir des efforts de changement de mentalité. Ce qui a permis d'obtenir des résultats probants et palpables dans les délais. Sur le plan des ressources humaines, les partenaires ont mis en avant les expertises de leur personnel pour travailler en symbiose et développer des complémentarités techniques avec des appuis conseils permanents post-formations. Enfin de renforcer leur collaboration, la signature d'un MoU pour avoir une autonomie totale dans la gestion des ressources y compris le recrutement du personnel a été très utile. Les informateurs clés rencontrées soutiennent par ailleurs que leur personnel est réparti par zone pour doter les activités d'un suivi rapproché et encadrer suffisamment les coopératives, soutenir le travail en synergie et aider les membres reliés dans les coopératives. Chaque partenaire a utilisé ses données de suivi pour revoir le processus de gestion des activités de terrain notamment dans la diffusion des connaissances acquises auprès des autres OPs et coopératives. Chaque partenaire dispose des animateurs volontaires qui sont identifiés auprès des communautés et y vivent dans toutes les entités administratives. Aussi, l'implication des cadres de relais y compris des experts agronomes dans le suivi et accompagnement en temps partiel des coopératives et groupes de bénéficiaires a été d'un atout considérable. Bien qu'il y ait eu un certain retard dans les retours d'informations et même au début du programme à cause d'un retard de financement, aucun impact négatif sur le processus global n'a été enregistré. Ces résultats ont enfin été soutenus par la conduite de multiples réunions d'échanges entre les membres des OPs sur les causes locaux et lointaines liées aux changements climatiques (éboulements, saisons sèches, etc), le développement des cultures résistantes à la sécheresse, et l'utilisation des biopesticides pour combattre les insectes ravageurs sur les cultures en cours de production.

63. En ce qui concerne l'OS3 (**Guatemala**), le programme a soutenu les activités par des mécanismes de suivi et d'accompagnement sur le plan méthodologique et la mise à disposition des ressources humaines qualifiés. Par exemple, la formation technique était théorique-pratique, avec des échanges d'expériences entre différents territoires, et des sessions de formation que les participants devaient ensuite reproduire sur le terrain, transmettant les connaissances acquises aux membres de leurs plateformes communautaires d'autogestion. Les animateurs spécialisés dans les sujets enseignés ont utilisé des méthodologies d'éducation populaire, avec une pertinence culturelle et dans les langues locales, basées sur les expériences des participants, et en adaptant les horaires et les outils de formation à leurs besoins et possibilités. Le programme a soutenu les initiatives productives des femmes des communautés avec la fourniture de semences et de plantes pour les vergers, des technologies pour l'entretien de l'eau et des sols, des systèmes de collecte et de stockage des eaux de pluie, l'irrigation goutte à goutte, le recyclage des eaux usées. De petites structures ont également été mises en place pour le soin des animaux, et pour l'utilisation de leur fumier dans la production d'engrais organiques, et des macro-tunnels, qui sont des pépinières pour produire des légumes tout au long de l'année. Il s'agissait de petites infrastructures, car dans ces territoires la structure foncière est fragmentée en très petites parcelles, produit de la subdivision des propriétés familiales au fil des générations, ce qui est une limitation fondamentale de la capacité productive des communautés et de leurs possibilités d'assurer leur souveraineté alimentaire. Des dotations ont également été accordées pour la transformation de produits naturels dans la fabrication de médicaments, de cosmétiques, d'aliments transformés et de meubles pour la

vente de leurs excédents productifs sur les marchés paysans, tels que des auvents, des chaises et des tables. Les groupes d'autogestion, qui cherchent à développer leur capacité d'action organisée pour changer la réalité dans laquelle ils vivent, mettent en pratique des systèmes d'épargne collective, qui permettent aux femmes de disposer d'un capital pour répondre à des besoins spécifiques ou pour créer des entreprises, grâce au versement mensuel cotisations de tous les membres. La méthodologie de travail a toujours impliqué les familles des producteurs agroécologiques et les autorités communautaires et municipales, ce qui renforce l'impact des actions, donne une reconnaissance et un soutien social et institutionnel aux changements mis en œuvre, et l'articule avec les instances qui organisent des marchés et des foires où les producteurs apportent leurs produits pour la vente et l'échange.

Photo 3 : Grains silos, Santa María Chiquimula.

Photo 4 : Engrais organique à, Chuicumes, Guatemala.

64. Toujours au Guatemala, divers outils de diffusion et matériels pédagogiques ont été élaborés, notamment des spots publicitaires, des clips vidéo, des spots radio, avec la participation de promoteurs communautaires qui, à travers cet exercice, ont assuré l'efficacité et l'adéquation des messages à leur public cible, ont été formés à la communication, et généré une forte appropriation de ces instruments. L'utilisation des radios communautaires, qui ont une large couverture dans les communautés, était particulièrement intéressante, car celles-ci sont principalement dédiées à la diffusion d'émissions à thème religieux. Néanmoins, il a été possible de conclure des accords avec eux pour inclure des espaces de diffusion du contenu de la campagne et des axes de travail du programme. Neuf stations de radio communautaires des municipalités de Totonicapán, Momostenango, Santa María Chiquimula, Sibinal, Tacaná et Sololá, ainsi que deux câbles de télévision locaux se sont joints à la campagne, discutant des problèmes en langues « k'iche, kaqchikel et espagnole ». Une stratégie de diffusion et de sensibilisation qui a atteint les zones rurales et urbaines et a pris de l'importance au milieu de la pandémie, lorsque d'autres actions du programme ont dû être paralysées par les mesures de confinement sanitaire.

65. A **Haïti**, des coordinations locales ont assuré le suivi avec des missions de terrains assez régulières, des rencontres régulières (3-4 fois l'an) du consortium des partenaires suivant un planning commun et annuel, la conduite d'une évaluation à mi-parcours pour améliorer la manière de travailler, l'implication des animateurs communautaires qui sont formés sur les méthodes de collecte des données. L'existence d'une coordination nationale et celle des partenaires ont été assez bénéfique. Elle a permis le déploiement d'une stratégie de « Passer cadeau » et maintenant de « Pass solidaire » qui consiste en la facilitation et l'organisation de l'achat de semences ou vache ou chèvre, après production, retourne la ressource à l'organisation et le processus continue. Tous les membres de la communauté participent au développement du capital et ressources au sein

de la communauté. Ces stratégies permettent de garder les jeunes au sein de leur communauté. Par ailleurs, l'implication des membres et bénévoles européens (membres des ONGs y compris Misereor en Allemagne) avec une série d'organisations basées à Haïti a été salutaire pour le maintien des liens de collaborations entre les membres, sur l'ensemble des thématiques dans le cadre du programme (exemple, mouvement « ne pas dormir » et autres contacts privilégiés). Le programme a développé la mise en relation de la société civile pour faire entendre un autre son de cloche que ce qui se passe en Europe. Les informateurs clés rencontrées soutiennent par ailleurs que les organisations partenaires de base sont répartis par zone pour doter les activités d'un suivi rapproché et encadrer suffisamment les coopératives, soutenir le travail en synergie et aider les membres reliés dans les coopératives. Aussi, l'implication des cadres de relais y compris des experts agronomes dans le suivi et accompagnement des coopératives et groupes de bénéficiaires a été d'un atout considérable.

66. A **Madagascar**, les partenaires ont adopté un mécanisme de suivi concerté efficace et caractérisé par la conduite des réunions du comité de pilotage de manière fréquente (suivi conjoint entre Caritas et CPM V). A l'échelle des régions, les deux organisations activent dans la région se concertent pour travailler en complémentarité et agir d'une seule voix pour le plaidoyer à travers la mise en place de comité de plaidoyer régionaux. Les chefs de composantes conduisent des réunions techniques et mensuelles sur le terrain. En outre, les membres de l'équipe technique sont également impliqués dans le suivi suivant le plan mensuel et annuel des activités pour donner des résultats aux objectifs attendus. Ce programme de suivi comprend aussi des visites inopinées par rapport au plan de travail. Les animateurs locaux collectent les données par zone d'intervention avec la participation des techniciens, les membres du bureau, et les coordonnateurs locaux. Ce mécanisme a été bénéfique et a favorisé la production des rapports intermédiaires tous les 6 mois. Par ailleurs, les évaluations internes sont organisées par région pour approfondir les spécificités locales et renforcer les échanges pour favoriser l'apprentissage collectif avec la participation des représentants de toutes les organisations partenaires du programme, des organisations paysannes et groupements spécifiques de la région concernée. Par ailleurs, les partenaires ont réparti le personnel par zone pour doter les activités d'un suivi rapproché et encadrer suffisamment les organisations de producteurs, soutenir le travail en synergie et aider les membres reliés dans les coopératives.

67. Au **Nicaragua**, les organisations partenaires évaluent de manière positive l'accompagnement d'EF. Ils mettent en avant la flexibilité (fréquemment évoquée) de cette organisation face au contexte particulier du terrain. En effet, face à des situations particulièrement défavorables, cette flexibilité, couplée à une forte résilience, a permis de réaliser au mieux les objectifs établis. Le fait d'avoir bénéficié d'un accompagnement technique consolidé dans les zones d'intervention du programme, notamment à travers les « Red de Promotores agroecologios », a permis de créer des ponts entre les organisations et les communautés. Ainsi, par une communication constante entre les partis involucrés, à tous les niveaux, les besoins des communautés ont toujours été estimés, et ce, lors des différents imprévus qui ont conduit à des réajustements du programme. Par ailleurs, le côté humain lié au programme est un élément qui revient souvent dans les témoignages. Les bénéficiaires se sentent proches de l'équipe techniques et écoutés lors des prises de décisions. Cela a un autre effet également évoqué, une plus forte motivation et appropriation du programme et de ses résultats.

68. Aux **Philippines**, un mécanisme systématique de collecte de données pour éclairer la prise de décision a été complété en permanence par des conseillers de terrain. Les discussions avec les informateurs clés ont souligné que le système efficace de collecte de données tout au long du programme ainsi que les réunions mensuelles et trimestrielles facilitent grandement la planification et les rapports sur les progrès réalisés, y compris les rapports annuels, qui incluent toujours des défis et des recommandations pour faciliter la prise

de décision. Le programme a impliqué les conseillers de terrain pour travailler en étroite collaboration avec les agriculteurs à l'aide d'outils adaptés, et le personnel de suivi dans la communauté. Les rapports mensuels aux bureaux des partenaires ont facilité l'identification de tout problème inhérent pour la prise de décision appropriée à temps. Des rassemblements réguliers, des réunions pour discuter des activités ou de suivi régulier pour suivre les défis et enregistrer les bonnes pratiques ont été utiles pour compléter les résultats obtenus. Ces efforts ont été complétés par le transfert de compétences dans le même domaine d'opérations (agroécologie, agriculture biologique, transformation de bioliquide) et campagne de plaidoyer pour l'accès aux services et un soutien aux groupes bénéficiaires et partenaires.

69. En **RDC**, le suivi et accompagnement a été mené à trois niveaux : i) suivi de proximité par les partenaires locaux avec le déploiement des équipes d'animateurs de terrain de façon régulière ; ii) Accompagnement par les coordonnateurs et du coordonnateur pays EF pour des appuis techniques (une fois par semestre pour le suivi) ; iii) Accompagnement de la chargée de partenariat une fois l'an (discussion et analyse des activités). Ces suivis permettent d'apporter des corrections et ajustements possibles. L'implication des comités de pilotages (représentation des partenaires et coordination locale) qui se réunit une fois tous les trois mois, via l'analyse des résultats qui concourent aux mêmes résultats. Ce qui a permis d'obtenir des résultats probants et palpables dans les délais. Afin de renforcer leur collaboration, la signature des conventions de collaboration entre partenaires a été très utile. Les informateurs clés rencontrées soutiennent par ailleurs que leur personnel est réparti par zone pour doter les activités d'un suivi rapproché et encadrer suffisamment les coopératives, soutenir le travail en synergie et aider les membres reliés dans les coopératives. Chaque partenaire a utilisé ses données de suivi pour revoir le processus de gestion des activités de terrain notamment dans la diffusion des connaissances acquises auprès des autres OPs et coopératives.

Quels sont les facteurs positifs et négatifs ayant soit favorisé ou entravé l'atteinte des résultats escomptés ?

a) Analyse des facteurs positifs et négatifs pour le volet Nord

70. Plusieurs facteurs positifs ont contribué à l'atteinte des résultats observés de l'OS1. Par exemple, les acteurs rencontrés soulignent que l'agroécologie est citée et acceptée comme une stratégie gouvernementale pour la mise en place de l'agriculture durable notamment avec sa composante appui au changement climatique. Ce qui facilite l'adhésion d'un grand nombre de publics pour la cause agro-climat. L'atteinte des résultats a aussi été facilité par la mise en œuvre des activités durant les périodes hors campagnes (période de carme), sensibilisation et campagnes SMS ; les campagnes de l'avant pour les associations belges. En outre, les documentations sont toujours à la pointe des injustices sociales. De même, le partage des dossiers de campagne entre partenaires, des outils numériques/électroniques (vidéos, audios, etc) et physiques (affiches, dépliants, posters, etc) ont été assez efficace. L'on note une dynamique différente au Sud qu'au Nord de Liège suivant l'encrage régionale avec les acteurs paroissiaux. Enfin, la forte collaboration avec le service politique pas directement rattaché aux activités sur des sujets comme l'appel à l'annulation de la dette du Congo) a été très utile pour soutenir les synergies développées. Par exemple, ce constat a été relevé dans la forte collaboration et alliance avec les OSC en Belgique et dans plusieurs pays européens avec usage de la plateforme « commerce » pour le commerce international et le processus d'annulation de la dette. Le partenariat avec les partenaires du Sud avec plusieurs études sur les thématiques d'accaparement des terres (ex. Madagascar) a donné des résultats politiques satisfaisants grâce à un plaidoyer sur la distribution des certificats fonciers pour la protection juridique des populations face aux grandes multinationales.

71. Cependant, plusieurs facteurs ont perturbé le processus d'atteinte des résultats escomptés. Il s'agit notamment de l'impact de la COVID-19 surtout entre 2020 et 2021 avec les restrictions gouvernementales qui imposent par exemple les confinements, la restriction des mouvements, et la fermeture des frontières terrestres et aériennes. Ce qui a rendu impossible de faire venir des partenaires du Sud et vis-versa ; et donc la difficulté de mobilisation de tous les partenaires en Belgique et dans les coordinations locales. La COVID-19 a donc réduit l'efficacité des actions de plaidoyers dans la collaboration avec les partenaires avec le Sud à cause de l'impossibilité de voyager. La pandémie a provoqué certains changements en raison des obstacles rencontrés dans la mise en œuvre du programme. De plus, l'absence d'indicateurs au départ pour certaines activités comme les formations ont rendu peu visible le ciblage des participants. Les activités de mobilisation ou récolte de fonds ont été moins performantes à cause de la COVID-19 (absence de proactivité avec des sensibilisations). L'on note aussi le vieillissement des équipes de volontaires qui sont pour la plupart âgés de +50 ans. Les jeunes sont peu intéressés et faiblement impliqués dans les activités développées. Les partenaires soulignent aussi l'existence des stigmatisations sur les religions et les origines du sud. Ce qui démotivent très souvent certains partenaires du Sud. Par ailleurs, l'initiative de transition est moins acceptable dans la mesure que cela demande des efforts et du temps supplémentaire. Les informateurs clés interrogés soulignent que la difficulté des unités pastorales réside dans le fait que plusieurs sont décimées. Il est difficile de trouver des personnes/volontaires pour porter les activités, avec moins de soutient des églises qui s'occupent davantage des finances et moins d'attention sur les valeurs chrétiennes indispensables pour soutenir une justice et fraternité mondiale.

b) Analyse des facteurs positifs et négatifs pour le volet Sud

72. Les facteurs positifs pour le volet Sud comprennent l'adaptabilité assez facile des partenaires suivant le contexte pays de mise en œuvre, l'autonomisation des OB, l'adaptabilité sur l'utilisation des ressources par exemple pour tenir compte de l'inflation très régulière comme à Haïti ; l'utilisation et mise à disposition des expertises qualifiées par la coordination locale pour les aspects agroécologiques dans tous les pays; l'accompagnement d'E&F notamment dans la coordination, la formation et le soutien à la production via la ferme-école ou des champs-écoles sur les pratiques agroécologie et adaptation au changement climatique, la production et la traduction des documents pédagogiques pour les OP pour servir de guides aux pratiques agroécologique pour chaque pays selon la langue locale (usage des modules et distribution à différents organisations coopératives, transmission des connaissances techniques aux bénéficiaires). Par ailleurs, le programme a mis un accent particulier sur l'encadrement rapproché des producteurs (suivi et accompagnement), la disponibilité des fonds et des ressources humaines qualifiées dans tous les pays. En outre, la promotion des pratiques agroécologiques résilients à l'environnement en suscitant l'éveil au niveau des bénéficiaires et partenaires en introduisant des pratiques nouvelles pour la plantation des plants agroécologiques, et la maitrise des techniques locales des semences par les paysans eux-mêmes ont été favorable aux progrès accomplis. Enfin, le renforcement du service de stockage et de commercialisation via la transformation des produits agricoles, et le renforcement du service de gouvernance des coopératives ont été très appréciés. Les stockages agricoles permettent de sécuriser les vivres pour plusieurs mois et donc assurent la sécurité alimentaire.

73. Nonobstant, plusieurs facteurs négatifs ont entravé la performance du programme dans les pays du Sud. Il s'agit notamment de l'insuffisance des ressources financières pour la conduite des plaidoyers comme aux Philippines, Guatemala, Madagascar et Haïti. La plupart des plaidoyers sont animés par des bénévoles et donc, il serait souhaitable d'avoir des ressources adéquates pour le suivi des programmes, la gestion des contraintes de l'administration. L'on note très peu d'efforts au niveau de la communication. En outre, la pandémie de COVID-19 a considérablement entravé la performance du programme. La plupart des retards ainsi que

diverses interruptions survenues pendant la phase de mise en œuvre étaient dus aux restrictions gouvernementales imposées pour atténuer l'impact du CCOVID-19. Ces restrictions ont également causé un impact sur les saisons culturales moins respectées et dont des pertes des revenus au regard des attentes des bénéficiaires. Les organisations partenaires ont adopté la distanciation physique ainsi que le mode de travail en ligne pour organiser les activités et réunions prévues. La pandémie a provoqué certains changements en raison des obstacles rencontrés dans la mise en œuvre du programme. Enfin, la question du changement climatique provoque des pertes culturales, principalement sur les cultures et la production agroécologique notamment aux Philippines, Haïti, et à Madagascar.

4.3. EFFICIENCE

Dans quelle mesure les ressources du programme répondent ou pas aux besoins des projets mis en œuvre ?

74. Les informateurs clés interrogés révèlent que les ressources ont répondu aux besoins du programme mis en œuvre dans les huit pays entre 2017 à 2020. Cependant, la capacité d'absorption du budget varie d'un OS à l'autre, mais globalement, le taux d'absorption est largement au-dessus de 100% (Tableau 6). L'on note à partir des données du tableau 6 que des taux d'absorption supérieurs à 100% pour les OS1, OS2, OS5, et OS8. Les différentes fluctuations entre les budgets et les dépenses se justifient par le fait que les budgets sont échelonnés d'une année à l'autre lesquels sont soutenus par les fonds propre d'E&F supplémentaires.

75. Conformément à l'estimation budgétaire, le tableau 7 révèle que seulement 11,6% du budget total ont été alloués à l'investissement, 43% ont été alloués à la gestion du programme et 45% aux salaires (personnel). L'OS1 et OS6 ont consacré plus de financement à la gestion du personnel de l'ordre de 68 et 51% respectivement. L'OS1, OS3 et l'OS8 ont consacré très peu de budget au volet investissement de l'ordre de 4, 1 et 8% respectivement. L'analyse documentaire et des entretiens conduits auprès des partenaires permettent de relever que cette répartition du budget respecte les prévisions estimées à la conception du programme dans l'ensemble.

Tableau 6 : Taux d'absorption du budget par objectif spécifique de 2017-2020

Objectifs spécifiques	Prévisions (EUR)	Dépenses (EUR)	Taux d'absorption (%)
OS1	3 024 900	3 141 200	104
OS2	1 021 000	1 036 900	101
OS3	937 900	862 800	92
OS4	1 005 600	973 000	97
OS5	943 800	963 500	102
OS6	974 200	973 600	99,9
OS7	1 044 000	1 028 000	98,5
OS8	1 021 000	1 036 900	101
TOTAUX	**9 618 900**	**9 871 500**	**102,6**

Tableau 7 : Répartition du budget par poches de dépenses et par objectif spécifique

Objectifs spécifiques	Investissement (%)	Fonctionnement (%)	Personnel (%)
OS1	04	28	68
OS2	17,5	49,5	33
OS3	1	50	49
OS4	11	61	28

OS5	20	53	27
OS6	13,2	35,6	51,2
OS7	8	52	40
OS8	12	46	42
Moyenne	**11,6**	**43**	**45,4**

Dans quelle mesure les ressources du programme ont été utilisées de façon optimale et dans les délais prévus pour contribuer aux résultats ?

- **Stratégies d'utilisation des ressources volet Nord**

76. Les ressources du programme de l'OS1 ont été utilisées de manière optimale pour soutenir l'atteinte des résultats obtenus. L'optimisation des ressources financières a été appuyée par le schéma de gestion existant tel que l'utilisation des fonds supplémentaires d'E&F comme mécanisme pour optimiser l'utilisation des ressources financières. La gestion du programme a notamment développé une adaptation au contexte avec par exemple une réduction de l'effectif par crainte de manque de fonds à cause de la COVID-19. Par exemple, une approche de recrutement à mi-temps en 2017 avec une augmentation du temps de travail pour Namur et Luxembourg en 2018, et dont une amélioration des ressources en termes de temps de travail. Cependant, et du côté Wallon, il y a un besoin d'amélioration du temps de travail des volontaires en région. Par exemple, l'encadrement paroissiale est très avancé à Bruxelles, Liège et Namur contrairement à Luxembourg. Les prévisions budgétaires de l'année ont été respectées et le niveau d'exécution est très satisfaisant avec un taux d'exécution de 104% sur la période évaluée.

77. Des synergies et collaboration entre partenaires ont été mis à profit pour optimiser les dépenses notamment dans le partage des expériences sur les coûts existants. Très peu de dépenses ont été réalisées dans les investissements physiques (4%), mais plutôt dans le management du programme (68%) avec le financement des campagnes de plaidoyers, la prise en charge des bénévoles et volontaires, la production des contenus, les animations and vulgarisations diverses y compris les journaux et médias. De plus, le budget a été géré en projetant et en examinant les dépenses réelles et celles-ci sont évaluées lors des réunions de coordination et de revues mensuelles. A titre d'illustration, au regard du volume d'activités et la qualité des résultats, le nombre de groupes et dynamiques locales mobilisés, les ressources ont été adaptées notamment pendant la COVID-19 (entre 2020 – 2021), par exemple le développement des modules en virtuelle avec les élèves pour le volet éducation. Par ailleurs, le mécanisme de gestion a adopté un usage adéquat et une distribution des ressources disponibles en fonction des besoins. En termes de ressources humaines, une gestion et utilisation optimale des volontaires au service politique par exemple 3 personnes en temps partiel, très peu de personnel avec une augmentation du temps de travail. L'efficience du programme a également été soutenue par la collaboration efficace entre les partenaires. Ils apprennent les uns des autres et sont très complémentaires. Cela contribue à une approche et une expertise de mise en œuvre harmonisées. Les partenaires partagent des informations par volets d'activités (Chrétien, éducation, développement ou politique). Les objectifs prévus ont été atteints dans les limites du budget en poursuivant la stratégie de synergies internes et externes et en adaptant la stratégie de gestion aux mesures de restrictions des déplacements durant la pandémie. Ainsi, les partenaires ont été contraints de revoir largement l'organisation de leurs activités et dépenses y afférant. Par exemple, le recours intensifié au numérique a permis de réorienter les dépenses et investi dans des supports numériques multimédias comme la création d'un mini-

site internet pour la campagne 2021 sur le thème de la dette et de la RDC, et des vidéos de sensibilisation sur les thèmes de plaidoyer (deux vidéos sur le traité Charte de l'énergie et deux vidéos sur le thème de la dette). Néanmoins, les ressources financières ne permettent pas d'employer plus de volontaires pour réduire le temps de travail. La plupart du personnel a été recruté à temps partiel et en fonction des besoins existant.

- **Stratégie d'utilisation des ressources volet Sud**

78. En ce qui concerne les activités du programme du volet Sud, les ressources du programme ont été utilisées de manière optimale et ont été transférées malgré quelques retards pour soutenir les résultats obtenus. Comme au Nord, la gestion des ressources financières a été appuyée par le schéma de gestion existant avec l'utilisation du fonds de roulement pour les coopératives accompagnées dans le cadre du programme. Ce fonds sert de mécanisme interne pour optimiser l'utilisation des ressources financières. Cela a été très utile pour maximiser l'utilisation des ressources disponibles.

79. Les prévisions budgétaires de l'année ont été respectées et le niveau d'exécution est très satisfaisant. Les partenaires ont utilisé les fonds de manière efficace puisque la totalité du budget (+100 %) a été dépensée pour tous les OS pris ensemble. Des synergies et collaboration entre partenaires ont été mis à profit pour optimiser les dépenses. Moins de dépenses ont été réalisées dans les investissements physiques, mais plutôt dans le soft (production des contenus, documents, et outils de formation). De plus, les partenaires du programme gèrent le budget en projetant et en examinant les dépenses réelles et celles-ci sont évaluées lors des réunions de revues mensuelles par chaque équipe du programme. Chaque équipe dispose d'expertise qualifié telle qu'un Ingénieur agronome pour le suivi et accompagnement des activités sur l'agriculture familiale. Globalement, la plupart du personnel a été recruté travaille à temps plein et en fonction des besoins existant, mais ne sont pas forcément sous financement E&F/DGD à 100%. La prise en charge du personnel se fait sous co-financement entre E&F et d'autres bailleurs locaux.

80. L'efficacité du programme a également été soutenue par la collaboration efficace entre les partenaires. Ils apprennent les uns des autres et sont très complémentaires. Cela contribue à une approche et une expertise de mise en œuvre harmonisées. Les partenaires partagent des informations pour accéder à des produits supplémentaires (tels que des engrais organiques et des semences) ou concernant des projets et programmes gouvernementaux. Malgré le fait que les partenaires partagent leur expertise en commun, des besoins en renforcement des capacités sont nécessaire pour le développement des OPs.

Quelles sont les contraintes liées à l'utilisation des ressources ?

- **Contraintes d'utilisation des ressources volet Nord**

81. L'évaluation a identifié quelques contraintes à l'utilisation des ressources disponibles. Les personnes rencontrées ont estimé que le budget était très limité compte tenu de l'ampleur des besoins qui nécessitent davantage de financement pour le logistique et les besoins en main d'œuvre. Par exemple, l'organisation des campagnes exige des aménagements importants pour continuer le déploiement des supports de campagnes et que les contenus arrivent au bon moment. Les informateurs clés soulignent qu'il arrive souvent que toutes demandes des acteurs paroissiaux ne soient pas respectées à cause de la limitation de l'enveloppe budgétaire d'où la nécessité de petites accommodations pour réduire la surcharge de travail. La mise en place des groupes de travail spécifiques aurait permis d'organiser les campagnes dans les coordinations locales (carême et SMS).

82. L'évaluation note en outre qu'une inadéquation de ressources humaines vis-à-vis du volume de travail a induit l'emploi des travaux en mi-temps ou temps partiel. La préparation et la conduite des plaidoyers constituent un travail harassant notamment pour éveiller les consciences, et dont nécessiterait plus de

ressources. L'on note également une inadéquation du temps de travail par rapport aux encrages et potentialités dans les régions (Luxembourg plus rural), moins de temps de travail avec E&F pour favoriser le développement de nouvelles activités à cause de la rareté des bénévoles et le vieillissement des équipes paroissiales. Ce qui pourrait limiter le suivi-accompagnement des publics cibles.

- **Contraintes d'utilisation des ressources pour le volet Sud**

83. Les personnes rencontrées ont estimé que le budget était très limité compte tenu de l'ampleur des besoins qui nécessitent davantage de financement quel que soit l'OS considéré. A Haïti et aux Philippines par exemple, la gestion du programme a été confrontée à des défis logistiques dus aux limites sur la façon dont l'argent doit être utilisé pour le suivi et accompagnement des activités sur le terrain. Le programme ne dispose pas de véhicule pour les activités de terrain aux Philippines. L'équipe de gestion procède le plus souvent à des locations de véhicules privées, ce qui pourrait exposer la sécurité et la santé du personnel particulièrement durant la pandémie de COVID-19. A Haïti, plusieurs partenaires fonctionnent en vase clos, et non comme un programme ou se conjuguent pour soutenir financièrement l'atteinte des résultats escomptés. Quoique les paiements sont faits sur la base des livrables (rapports de mise en œuvre), quelque fois, des retards pour les virements internationaux perturbent le financement des activités.

84. Au Burundi, les partenaires soulignent qu'une forte portion du financement a été absorbée par les frais de conversion de l'Euro en monnaie locale à cause des fluctuations répétitives sur le marché des échanges. Ce qui a entrainé des pertes en ressource financière pour plusieurs lignes du budget. A Madagascar, l'évaluation note que la limite du budget n'a pas permis de fournir des microfinancements à tous les OPS. Seuls 47% (70/150) membres d'OPs ont reçu des microfinancements. Toutefois, le programme a eu recourt aux financements alternatifs pour appuyer les autres membres. Cependant, ces sources de financements alternatifs ne sont pas fréquemment disponibles.

85. Au Nicaragua, la crise politique survenue en 2018 a entraîné des persécutions dirigées vers les organisations sociales. Ce qui a compliqué la réception de fonds provenant de la coopération internationale par des organisations partenaires. La loi 1040, approuvée en octobre 2020, a considérablement mise en difficulté l'arrivée des fonds sur le territoire nicaraguayen, provoquant plus de dépenses et des difficultés pour maintenir la légalité des organisations sociales dans le pays. Eu égard à la crise covid, il a été remarqué un retard sur les activités du programme. En effet, le besoin de limiter la propagation du virus et de protéger les membres des organisations et les bénéficiaires a nécessité de limiter les contacts. Cela a entraîné un retard sur l'utilisation des ressources. Des activités n'ont pas pu être réalisées, comme les foires de producteurs et des rencontres entre bénéficiaires et autres acteurs. D'autre part, pendant la crise de la covid-19 et postérieurement les deux ouragans qui ont frappé la zone d'influence du programme, les organisations ont décidé de rediriger des fonds en déterminant les groupes les plus vulnérables. Par l'augmentation des prix des matières premières durant cette période, certains des buts visés ont dû être réajustés dans une optique de gestion des fonds.

86. En RDC, les partenaires ne peuvent pas recruter d'autres volontaires en cas de besoin. Ce qui pourrait limiter le suivi-accompagnement des coopératives nouvellement créées dont les capacités de gestion et de contrôle y compris en leur accompagnement opérationnel sur le terrain sont limitées.

87. Toutefois, une gestion des ressources financières a permis d'ajuster les lignes budgétaires pour la prise en compte des besoins des autres producteurs notamment pendant la pandémie de COVID-19 dans l'ensemble des activités du programme au Sud.

4.4. DURABILITE

- **Durabilité du programme volet Nord**

Quel est le potentiel de durabilité de l'intervention après la fin du programme sur le plans financier (autonomie des partenaires et des bénéficiaires) ?

88. Le potentiel de viabilité financier du programme pour le volet Nord réside dans l'aptitude des deux partenaires (E&F et VE) à mobiliser les ressources et dans le cas d'espèce de la DGD comme unique source de financement du programme. Les acteurs clés rencontrés relatent que le potentiel de durabilité financière du programme est démontré à travers la pertinence de ses volets thématiques lesquels demeurent d'actualité et donc s'alignent aux exigences de financement de la DGD.

89. Les partenaires ont consacré des efforts significatifs à faire évoluer l'assimilation des contenus sur le volet chrétien, de l'éducation, du développement de l'agroécologie, et des plaidoyers politiques sur des thématiques qui font l'actualité à l'instar des problématiques de la dette des pays du Sud, des inégalités entre le Nord et le Sud, et les crises politiques très fréquents dans les pays partenaires du programme. Le programme continue de susciter l'engouement et l'engament des volontaires dans les activités développées. E&F a réussi à bâtir un réseau de volontaires engagés, et dont la plupart d'entre eux sont adaptés au contexte et continuent à participer aux activités. La vulgarisation des contenus est de plus en plus facilitée par l'introduction progressive des réseaux sociaux tels que Facebook et Youtube Live, lesquels offrent de nouvelles possibilités de démultiplication vers des nouveaux publics.

90. L'autonomisation des partenaires est assurée par le développement du travail en réseau notamment avec l'initiation de nouvelles collaborations telles que le partenariat avec la pastorale des jeunes de Namur (réalisation d'un nouveau module pédagogique) et Justice et Paix dans le cadre du projet « Maison Commune », projet abordant la thématique de l'écologie intégrale ; et le processus pluriannuel mis en place avec des groupes locaux et relais paroissiaux. D'autres stratégie d'appui à l'appropriation des contenus par les publics sur les sujets liés aux inégalités et la sécurité alimentaire englobent le développement des approches thématiques annuelles qui se complètent et se renforcent à l'instar des campagnes : "No land, no food, no futur" – Philippines 2019, "Justice climatique" - Haïti 2020, "Annulons la dette des pays du sud". Une attention particulière est portée sur la participation des membres de la diaspora des pays du Sud. Dans cette collaboration par exemple, certains matériels de communication ont été réalisée avec le concours de volontaires issus de la diaspora haïtienne (capsules vidéo diffusées sur les pages Facebook).

Quel est le potentiel de durabilité de l'intervention après la fin du programme en termes d'acquisition des capacités, des compétences et appropriation) ?

91. Des évidences issues de l'examen documentaire et des discussions avec les personnes rencontrées confirment que le programme a significativement soutenu le potentiel de durabilité en termes d'acquisition de compétences et d'appropriation. La durabilité technique a été acquise grâce à plusieurs facteurs. Par exemple, la dynamique de processus entre les activités du Nord est continuelle avec des publics cibles (éducation permanente). Le programme adapte les besoins aux réalités pour assurer leur durabilité en renforçant le processus d'appropriation des acquis obtenus. De même, le développement des outils d'évaluation durant les journées de clôtures permet d'identifier les pistes futures ainsi que les ONGs ou organisations potentielles pour leur enrôlement. Il est toutefois important de noter que les actions de plaidoyers nécessitent des investissements dans le long terme y compris ceux axés sur l'accaparement des terres au Sud. L'on note aussi un haut degré de conscience politique de certains groupes de volontaires, ce qui permet de soutenir des actions à effets durables pour réduire les inégalités entre le Nord et le Sud.

92. La viabilité technique est fortement soutenue par la provision des contenus et apprentissages nouveaux, une bonne lecture des enjeux systémiques par les publics cibles. Toutefois et contrairement aux autres, le pool jeune dépend des mesures scolaires (retour ou réouverture des écoles en septembre 2021) avec des difficultés organisationnelles notamment pendant la COVID-19 (adaption et dépenses énormes d'énergie pour gérer les malades et les quarantaines).

93. Concernant le volet éducation, la spécificité d'EF réside dans sa volonté d'appliquer à l'approche « Éducation à la Citoyenneté Mondiale et Solidaire (ECMS), une méthodologie d'EP. Ceci implique que le travail d'éducation se fasse pour et par le public. Le programme recherche ainsi et systématiquement à mobiliser des volontaires pour qu'ils deviennent eux-mêmes des acteurs de sensibilisation et de conscientisation. Pour garantir l'adhésion de ceux-ci, le programme est très attentif à l'écoute de leurs attentes. Dans ce cadre, les volontaires ont donc une autonomie importante pour proposer des activités (animations, formations, conférences, …) ou animer des réflexions qui correspondent au mieux à leur contexte et à la réalité de leur milieu social. Toutefois, l'évaluation note que les enseignants ne sont pas intéressés à rejoindre un groupe relais régional. Quand ils interviennent, ils le font en tant que professeurs et non en tant que volontaires ou ADCH (agents démultiplicateurs de changement) de EF. Ils/elles n'ont pas de sentiment d'appartenance mais bien un intérêt pour les thématiques et les enjeux. De ce fait, le programme gagnerait à continuer de travailler avec ces derniers et à renforcer leur capacité à utiliser et transmettre des outils et contenus mais sans en faire des groupes relais identifiés. Néanmoins, les enseignants touchés qui entrent dans le processus prennent une part dans la coresponsabilité de l'animation et assument seuls au moins deux étapes des modules à dérouler.

94. Enfin, les outils vidéo développés sont réutilisables et permettront de toucher un large public, tant en Belgique que dans les pays partenaires Sud et Nord francophones. Par exemple, le film, « Elles sèment le monde de demain », a été sélectionné au Metz Film Festival de la Transition Écologique (http://metzfilmfestival.fr). De plus, les webinaires sont enregistrés et accessibles ultérieurement pour les personnes qui le souhaitent. Cette possibilité technique allonge la durabilité des activités et accroit potentiellement l'audience. Ceci constitue une opportunité offerte par le numérique en termes de durabilité, mais qui n'est pas encore totalement investie.

Quel est le potentiel de durabilité de l'intervention après la fin du programme sur le plans politique (capacités d'analyse et d'influence) ?

95. L'évaluation note que le potentiel de viabilité politique est relativement élevé et porte des fruits malgré le temps requit pour obtenir des changements significatifs. L'examen documentaire et les personnes rencontrées ont mentionné que l'implication des plusieurs collaborateurs dans le travail en mode de coalition permet de démultiplier la force des messages, de renforcer l'expertise développé grâce au partage d'analyses, mais aussi d'assurer une durabilité du travail fourni étant donné qu'il repose sur plusieurs organisations (décentralisation des connaissances et compétences).

96. En interne, des efforts pour favoriser l'appropriation du travail de plaidoyer par les autres départements sont développés. Cette logique de travail interdépartemental porte ses fruits à différents niveaux et permet d'augmenter la cohérence des actions et fournie des retombées positives. Par exemple, l'étude sur les enjeux fonciers réalisée en 2018 à l'initiative d'EF et de ses partenaires de Madagascar, en synergie avec le CETRI, a fourni une véritable appropriation du contenu sur le terrain, à tel point que deux comités de Plaidoyer Régionaux sur les enjeux fonciers ont été créés dans chacune des régions d'intervention d'EF. Au total, ce sont 11.124 titres fonciers qui ont été délivrés en 2020, sécurisant environ 5.500 ha en faveur de l'agriculture

paysanne. Ceci montre l'importance d'inclure dans les objectifs de recherche et de plaidoyer les demandes des partenaires afin de favoriser l'appropriation sur le terrain et de récolter des retombées positives.

97. Par ailleurs, le fait que l'accord de gouvernement et les notes ministérielles reprennent des thématiques de travail et formulent des engagements à leur égard est également un facteur de durabilité des actions pour la durée de la législature. Les plaidoyers visent non seulement les décideurs politiques à leur faire prendre conscience des enjeux de souveraineté alimentaire mais aussi à les outiller pour prendre des décisions en faveur de systèmes alimentaires justes et durables. L'expérience d'un atelier en octobre 2020 en ligne avec d'autres ACNG belges et internationales au sujet des banques de développement et leurs impacts sur les droits humains en se basant sur le cas de l'entreprise d'huile de palme « Feronia » constitue un exemple de capacitation des décideurs pour des changements politiques. L'objectif était de rassembler les ACNG et parlementaires des différents pays concernés par le financement de l'entreprise pour favoriser le partage d'expériences et une action coordonnée envers Feronia. L'enjeu était aussi de développer une stratégie à plus long terme vis-à-vis des banques de développement afin qu'elles placent la réalisation des droits humains au centre de leur action. Suite à l'atelier, une déclaration interparlementaire a mis en évidence les manquements actuels des banques de développement envers les droits humains et l'environnement. Par la suite, la Ministre de la Coopération au développement et de la Politique des Grandes villes s'est engagée à réaliser des changements structurels dans ce sens chez BIO dans ses notes d'orientation politique et lors de rendez-vous entre son cabinet et les ACNG. Cela montre que par suite d'interpellations et l'organisation d'événements de la société civile, les décideurs politiques prennent des initiatives qui tiennent compte des analyses et recommandations développées.

- ### Durabilité du programme volet Sud

Quel est le potentiel de durabilité de l'intervention après la fin du programme sur le plans financier (autonomie des partenaires et des bénéficiaires) ?

98. Globalement dans tous les OS du volet Sud, le potentiel de durabilité de l'intervention sur le plan financier a été couvert de plusieurs manières pour soutenir l'autonomie des partenaires et des groupes bénéficiaires. Les personnes rencontrées ont souligné que le programme a consacré des efforts massifs à l'éducation et à la formation pour permettre à ses bénéficiaires de devenir indépendants des réseaux existants. Les technologies innovantes liées aux pratiques agroécologiques ainsi que le paquet de formations et les ressources de production ont renforcé la productivité des exploitations agricoles, le développement des activités génératrices de revenus à travers la transformation, et la commercialisation des produits agricoles. Par exemple, les outils pédagogiques et les modules partagées, les fiches techniques produites permettront de renforcer la durabilité et les acquis du programme.

99. Au Burundi et en RDC, l'installation d'une unité de transformation (ex. mouture de la farine de manioc ou de grains) auprès des bénéficiaires à majorité femmes, a fortement réduit leur pénibilité et renforce leurs revenus de ménages. En structurant les OPs en coopératives agricoles, le programme a contribué au développement du leadership du corps exécutif pour plus d'organisation et du trading (marketing ou commercialisation). En RDC, le rapport de performance souligne qu'en 2020, les données collectées dans les OP indiquent un accroissement de la collecte et de la vente du riz (paddy) à 57 %, du haricot à plus de 100 %, de l'huile de palme à plus de 1.000 % et du manioc à 11 %, par rapport à la situation de départ en 2017 lors du démarrage du programme. L'augmentation de la collecte et de la vente suppose aussi l'augmentation de la production, mais aussi l'amélioration dans la stratégie de collecte et de vente.

100. En outre, la création du fonds de roulement tout comme à Haïti, Madagascar, Nicaragua, Philippines, et en RDC qui fonctionne de manière rotative constitue un mécanisme de revolving durable pour aider les agriculteurs à accéder aux financements et de gérer les dépenses des ménages. Dans ce contexte, les bénéficiaires du programme utilisent également leurs propres ressources comme contribution aux fonds de roulement, ce qui à son tour augmente les ressources disponibles. En plus, la mise en place des Association villageoise de crédits ou « *Tontines* » très utiles aux Activités Génératrices de Revenus '(AGR) ainsi que des tontines de proximité procurent une certaine autonomie économique aux ménages. Avec ces engagements, les bénéficiaires deviennent souverains en termes d'accès à la nourriture, tout en maîtrisant leurs activités génératrices de revenus. Les fonds de roulement combinés aux tontines villageoises semblent être un mécanisme durable. Les bénéficiaires sont ainsi en mesure de dupliquer les résultats obtenus. La plupart des agriculteurs ont le savoir-faire nécessaire pour gérer leurs projets, ce qui pourrait les aider à pérenniser économiquement leurs activités. Enfin, la viabilité financière a été aussi assurée par le renforcement des unités de transformation et de stockage pour stimuler la production et créer des emplois en milieu rural notamment au Burundi, Haïti et en RDC. La constitution du mécanisme de stockage sans frais est très repandue. Au moment de la récolte, les coopératives soutiennent des rachats d'une partie des récoltes, et une autre partie est vendue à la coopérative pour les besoins des ménages. Néanmoins, les personnes rencontrées affirment que la viabilité financière des organisations paysannes nécessite un suivi régulier à moyen terme pour renforcer davantage la pérennité financière notamment dans la commercialisation des produits.

« On a eu beaucoup de réussites avec le projet. Avant on n'avait rien, là avec les bénéfices de la fritanga[7], on a acheté le réfrigérateur. Là, on a commencé avec des cochons. – Femme, observations de terrain ».

Photo 5 : Initiative économique, vente de fritanga. Communauté Valerio, municipe la Concordia, Nicaragua. Visite de terrain.

101. Au Guatemala, la durabilité sociale a été renforcée par l'implication des autorités communautaires et des groupes de femmes dans des formations sur la pratique de l'agroécologie. Le programme a identifié et impliqué des relais communautaires dans le suivi et accompagnement des producteurs sur le terrain. Ces derniers sont impliqués dans des plateformes de gestion locaux et collaborent avec les conseillers municipaux sur des thématiques comme la souveraineté alimentaire et les plaidoyers politiques. De même, plusieurs mécanismes de durabilité institutionnelle ont été développés notamment l'adoption de plans stratégiques basés sur les ressources locales, le développement des formations à partir du savoir-faire local y compris en matière de gestion de l'environnement, la protection des sols, la mise en place des banques de semences, et la promotion de la production du compost local pour servir d'engrais organiques. Cependant, le potentiel de durabilité économique pourrait être compromis par la grande vulnérabilité des ménages paysans malgré les appuis apportés par le programme.

[7] Snack traditionnel au Nicaragua fait à base de banane plantain, manioc et autres tubercules.

« On a appris comment travailler nos fermes agroécologiquement, comment travailler nos sols. J'ai une ferme et j'utilise des pratiques agroécologiques. C'est un produit sain, on sait que l'on n'a pas utilisé de produits chimiques et qu'elle ne vient pas contaminer. Ici, on cultive des légumes, des haricots, du maïs, le groupe en bénéficie, mais également la communauté. En plus, je dois plus de mettre les mains dans la poche pour acheter du gasoil (en se référant aux systèmes d'irrigation impulsés avec des panneaux solaires). Maintenais-je peut produire en hiver et ont été ». – Homme, focus group.

Photo 1. Production d'engrains organiques utilisées pour les cultures. Communauté Zapote Oriental, municipe de la Concordia. Visite de terrain.

102. A Madagascar, la mise en relations commerciales des OPs avec des opérateurs économiques comme l'immeuble VOARY dans le cadre du mécanisme de promotion de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) leur donne accès à des prix raisonnables à travers la signature des contrats d'approvisionnement de pommes, de blés, de fruits et de paddy. En collaborant avec les associations solidaires, la plupart des agriculteurs ont le savoir-faire nécessaire pour gérer leurs projets, ce qui pourrait les aider à pérenniser économiquement leurs activités. Le programme a par ailleurs contribué à l'installation d'une coopérative des jeunes pour soutenir la continuité de leurs acticités.

103. Néanmoins, les personnes rencontrées affirment que la viabilité financière des organisations paysannes nécessite un suivi régulier à moyen terme pour renforcer davantage la pérennité financière notamment dans la commercialisation des produits.

Quel est le potentiel de durabilité de l'intervention après la fin du programme en termes d'acquisition des capacités, des compétences et appropriation) ?

104. Des évidences issues de l'examen documentaire et des discussions avec les personnes rencontrées confirment que le potentiel de durabilité du programme en termes d'acquisition de compétences et d'appropriation a été atteint. La durabilité technique a été acquise chez les OPs et les partenaires à travers divers outils. Premièrement, le transfert de connaissances via une approche d'apprentissage par la pratique développée au cours de formations approfondies soutient le développement des moyens de subsistance en mettant l'accent sur la production agricole pour les ménages ruraux les plus vulnérables. L'accent a été mis sur l'accompagnement technique sur les pratiques agroécologiques (amélioration des rendements dans les exploitations agricoles des bénéficiaires) pour les aider à bâtir leur propre entreprise avec le développement de leur propre planification stratégique afin qu'ils puissent fonctionner en tant qu'entrepreneurs et être indépendants. On s'attend à ce que lorsque les agriculteurs deviennent plus flexibles et capables de gérer leurs entreprises sociales, cela se traduise par une amélioration de leurs conditions de vie. La plupart des transferts de connaissances effectués par le biais de séminaires et d'ateliers ont conduit à la création de forums pour rassembler collectivement les organisations paysannes autour d'objectifs communs. A Haïti par exemple, plusieurs OP/OB ont de grandes capacités de négociation et de plaidoyers ; aujourd'hui, plusieurs OP/OB ont réussi à fixer des jeunes dans leurs communautés d'origine ce qui permet d'éviter l'exode rurale et même internationale. Le partenaire « La SOFA » a multiplié par dix les résultats de l'indicateur 1 du résultat 3, définit comme "le nombre de familles ayant augmenté de 10 % leurs productions agricoles et d'élevage".

105. Sur les plans environnemental et social, les producteurs sont capables de produire d'eux-mêmes les plants avec l'implication des leaders communautaires et autorités administratives en tant que relais sociaux. Cette viabilité environnementale a été soutenue par la formation des ménages modèles constitués en équipes pour former des champs-écoles comme au Burundi et en RDC ou fermes-écoles comme à Haïti, au Nicaragua et au Guatemala, et dispensent leur expérience gratuitement en s'appuyant sur des collaborations et cohabitations communes au sein des associations. En s'appuyant sur le savoir-faire local pour améliorer et promouvoir ce qui existe par exemple sur la promotion des semences locales, le développement des chaines de transmission des connaissances pour doter les bénéficiaires des compétences, le programme a soutenu des brassages communautaires et renforcer la cohésion sociale. Par ailleurs, d'autres atouts pour l'appropriation comprennent la promotion des approvisionnements groupés en intrants, les ventes groupées pour contrôler les marchés et les prix, le partenariat avec les autorités locales et les OSC dans un climat de travail collectif. La cohésion sociale dans le cadre des projets agricoles soutient les interactions communautaires et la transformation sociale parmi les bénéficiaires ciblés. Enfin, les effets multiplicateurs des organisations locales qui servent d'exemple localement attirent l'intérêt d'autres communautés à travailler avec des partenaires (bénéficiaires indirects).

« On cultive avec des semences dites créoles (des semences que les paysans peuvent reproduire eux-mêmes), qui s'adaptent aux climats des communautés et libres de transgéniques. On cherche à avoir des aliments sains pour toute la famille ». Femme, focus group.

Photo 7 : Collecte et réservoir d'eau de pluie, utilisée pour irriguer les cultures de permaculture et l'élaboration d'engrains organiques. Communauté Zapote Oriental, municipe la Condordia, Nicaragua. Visite de terrain.

106. Par contre au Guatemala, le potentiel de durabilité environnementale est menacé par la variation climatique très régulière. Celle-ci affecte très souvent la disponibilité des ressources en eau indispensable à la production agricole.

Quel est le potentiel de durabilité de l'intervention après la fin du programme sur le plans politique (capacités d'analyse et d'influence) ?

107. L'évaluation note que le potentiel de durabilité de l'intervention en termes politiques reste relativement limité. L'examen documentaire et les personnes rencontrées ont mentionné que malgré le programme ait outillé les bénéficiaires des OPs avec des stratégies de lobbying et d'autres connaissances pour relever tout défi politique à venir, il est évident que la situation politique au Burundi, Haïti, Madagascar, Philippines et en RDC demeure problématique notamment sur les questions d'accessibilité à la terre. Toutefois au Burundi, la mise en place et l'implication du Groupe Plaidoyers Agricole et Forum Paysan Burundais (FOPABU) constitue un atout favorable et susceptible de renforcer la viabilité politique du programme. Des effets multiplicateurs de ces acquis via des plaidoyers pour étendre ces initiatives sur d'autres collines et zones du pays rassurent sur les contributions du programme aux capacités d'analyse et d'influence des OPs. Par ailleurs, les OPs ont été renforcées dans leur capacité organisationnelle en coordination avec la participation du gouvernement et

des autorités locales des trois régions couvertes par le programme pour assurer la durabilité et les avantages de gouvernance à long terme.

108. Quel que soit l'OS, le partenariat établit et l'engagement continu des organisations paysannes avec les autorités locales ont permis d'assurer leur visibilité et de crédibilité sur les problèmes politiques particulièrement sur les questions foncières. Les partenaires ont mobilisé et motivé les jeunes dans l'agriculture familiale, à travers des activités de sensibilisation pour développer leur leadership étant donné qu'en tant que leaders locaux, ils ont la capacité d'influer sur les politiques. Cependant en ce qui concerne l'OS4 (Haïti), l'apport d'EF en termes stratégiques est largement inscrit au sein du programme lui-même, ce qui offre un cadre à la synergie, un espace de renforcement des partenaires en termes de gestion (pour le rapportage, la comptabilité, la planification, le suivi et évaluation), et une incitation méthodologique et thématique (travail jeunes et genre). De même, l'articulation du travail politique entre les partenaires et EF (par le biais d'articles, d'entretiens, de relais d'informations ou éventuellement au sein de la Coordination Europe-Haïti (Co-EH), est faible, sans ou avec peu de planification, de priorisation et de systématisation. Il ne semble pas y avoir eu de la part d'EF de stratégie d'appui explicite et ciblée.

109. A Madagascar et aux Philippines, les partenaires ont mobilisé et motivé les jeunes dans l'agriculture familiale, à travers des activités de sensibilisation pour développer leur leadership étant donné qu'en tant que leaders locaux, ils ont la capacité d'influer sur les politiques. Par exemple à Madagascar, les comités de plaidoyers locaux (CPR) ont contribué au développement d'un projet de loi sur les problèmes d'accaparement des terres en cours d'adoption.

110. À travers l'établissement des plateformes par les organisations, il a été constaté au Nicaragua une plus grande présence des femmes et des jeunes dans des postes de décision. Cela permet aux plateformes d'être des espaces de rencontre et de discussion entre les communautés et des organisations, mais également avec les autorités locales. Compte tenu du contexte au Nicaragua, la discussion avec les autorités locales est primordiale, car l'accès aux autorités nationales s'avère particulièrement difficile. Il est important de signaler que les femmes ont fait partie des négociations avec les gouvernements locaux, qu'elles prennent une position de leaders dans ces prises de décisions, et qu'il s'avère donc que la prise de conscience politique par les bénéficiaires est effective dans ce programme.

4.5. IMPACT

- **Impact du programme pour le volet Nord**

Dans quelle mesure les changements atteints ont-ils engendré (ou sont-ils susceptibles d'engendrer) des effets positifs, directs ou indirects, sur les plans social, économique, politique et environnemental dans les zones et pays d'intervention ?

111. L'évaluation n'a pas identifié d'effets négatifs dû aux changements enregistrés pour le volet Nord. Par contre, les résultats obtenus ont généré quelques effets positifs directs. Sur le plan sociopolitique, les partenariats et synergies multiacteurs ont produit des retombés positifs (plaidoyers politiques), en termes de prise de conscience des partenaires du Sud que le Nord est là avec eux par exemple dans la lutte contre les inégalités, le phénomène d'accaparement de terres, et la sécurité alimentaire pour tous. Des collaborations avec le secteur agricole en Belgique sur l'utilisation les approches agroécologiques plus dans les coordinations locales au Sud permettent de renforcer la résilience des producteurs des pays du Sud. Dans cet optique, un renforcement des niches et plateformes de collaboration pour faire passer davantage les messages avec une forte implication des partenaires comme le CND 11.11.11, oxfam etc pourrait permettre de développer des plaidoyers communs avec la signature des mémorandum durables.

112. Malgré le fait qu'E&F fait bouger des lignes, il faut tout de même relever qu'il faut du temps pour que des changements notables soient considérables. Par exemple, les changements de mentalité sont difficiles à percevoir dans un court terme. Des actions de sensibilisation des publics cibles à la réalité du monde devrait être un exercice en continue qui nécessiterait qu'E&F s'associe avec les autres associations.

113. Le programme sur l'agroécologie est vu très positivement et de manière réaliste. A travers les échanges Nord – Sud, plusieurs familles des organisations paysannes au Sud ont vu leurs moyens d'existence s'améliorer grâce aux activités d'E&F sur la promotion des approches agroécologiques. Les acteurs rencontrés soulignent aussi qu'ils apprennent de plus en plus notamment avec des collaborations multiacteurs. Les échanges entre le Sud et le Nord permettent de s'informer davantage. Plus on connait, plus on a envie de faire savoir aux autres. A titre d'illustration lors du voyage d'immersion MWA 2020, les jeunes ont rencontré des organisations paysannes qui pratiquent l'agroécologie et ont suivi entre autres une formation à la préparation d'une compostière avec les membres des organisations paysannes.

114. Sur le plan environnemental, les campagnes annuelles par exemple sur la justice climatique ont permis d'aborder des enjeux globaux, lesquels questionnent un modèle de développement générateur d'inégalités. Les réflexions partagées avec les groupes/publics cibles et des partenaires du Sud en 2020 ont contribué à l'atteinte de l'objectif spécifique recherché. Le module transition avec la partie «Avis de tempête» aborde les changements climatiques, les rôles et responsabilités au niveau mondial ainsi que la question de la transition écologique. Aussi, la remise à neuf de l'outil «Miam Beurk» permet d'aborder l'impact du contenu de l'assiette sur l'environnement ainsi que les alternatives possibles. En somme, les outils de campagne sur la justice climatique ont été diffusés sous forme d'enveloppe de documentation et kit de communication numérique en 2020 à cause de la pandémie de COVID-19.

115. D'autre part, le programme a mis l'accent sur l'aspect environnemental dans les plaidoyers sur les traités de commerce qui favorisent l'agriculture industrielle ou l'énergie fossile. L'accord UE-Mercosur ou le Traité Charte de l'Energie mettent en évidence les impacts de la libéralisation accrue de l'économie tant sur l'agriculture familiale que sur la protection de l'environnement. Les aspects sociaux et environnementaux sont toujours associés dans les messages car la souveraineté alimentaire a une vocation tant d'émancipation sociale que de préservation écologique (protection de la biodiversité et lutte contre les changements climatiques).

Ce lien a par ailleurs été approfondi dans une note interne « Agriculture et environnement » rédigée par un groupe de travail interdépartemental chez E&F pour alimenter les réflexions pour le prochain programme 2022-2026.

Dans quel mesure le programme a contribué à faire évoluer l'égalité entre les femmes et les hommes ?

116. La revue documentaire et des informateurs clés interviewés confirment que le programme a contribué de manière significative à faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes. Ce faisant, le programme est en droite ligne aux cibles stratégiques du CSC. Le genre est abordé de manière transversale dans le pôle SMS et dans plusieurs campagnes liées au genre tels que la campagne LSM au Congo en 2018. La plupart des bénévoles sont des femmes. Tous les groupes ont des contacts avec cibles sur le terrain qui sont pour la plupart des femmes. L'ouverture des publics sur l'égalité femmes/hommes, l'entreprenariat femmes, les échanges entre mari et femmes dans le sud favorisent l'adhésion des partenaires du Nord sur ces questions. Une tendance féministe de tous partenaires (sans toutefois forcer la main). L'exploitation des outils comme des photos et vidéos permettent de soutenir cette problématique.

117. Par ailleurs, le genre reste un point d'attention important chez E&F. par exemple, l'égalité de genre est aussi notée dans les pools jeune avec 3 femmes et 3 hommes par pool. En 2020, une commission genre pilotée par une volontaire du Pôle Jeunes s'est relancée afin de renforcer les réflexions. Ce processus comprenait la formation des permanents, l'établissement de l'état des lieux de l'intégration de la question du genre dans l'association en vue de mettre place un « plan d'action genre »), et enfin un travail de communication a été effectué auprès d'une association haïtienne, la SOFA qui est un mouvement féministe pionnier en Haïti. Des vidéos et articles montrent l'autonomisation des femmes grâce à la formation de ses membres aux pratiques agroécologiques.

118. Au niveau interne, la commission genre d'E&F a été réactivée début 2020. Dans ce cadre, les permanents d'E&F ont suivi une formation d'introduction aux questions du genre en 2020 et un diagnostic institutionnel sera finalisé pour 2022. Celui-ci traitera entre autres des leçons apprises des pratiques de plaidoyer en termes d'égalité hommes/femmes. Au niveau des activités, la prise en compte transversale et systématique des inégalités de genre dans les thématiques de plaidoyer reste un défi. Ceci est notamment dû au manque de temps en interne pour développer une expertise à ce sujet et nourrir le plaidoyer sur le terrain. Or, la demande des partenaires Nord et Sud est bien présente et le potentiel d'engagement dans des synergies existe. On remarque que la marginalisation des femmes est davantage abordée dans les activités liées au thème de l'accès au foncier, en lien avec les partenaires Sud (Philippines, RDC, et Haïti). Cela encourage à être attentif à la perspective de genre dans le plaidoyer pour l'accès et la sécurisation des ressources.

119. Enfin, les partenaires ont fait des efforts dans l'application des principes de genre dans les spots de communication. Il s'agit par exemple de l'écriture inclusive de cette dimension genre dans trois des outils qui ont été réimprimés et ont porté une attention particulière à la question du genre dans les activités proposées, notamment les activités spécifiques sur le genre et à la représentation des diversités dans les visuels de ces outils. Le programme a aussi porté une attention particulière à la participation des filles autant que des garçons dans les activités et les prises de paroles. Par exemple, un membre (femme) du Pôle Jeunes d'E&F continue de coordonner la commission genre interne à E&F, à laquelle participe une femme du CETRI.

- **Impact du programme pour le volet Sud**

Dans quelle mesure les changements atteints ont-ils engendré (ou sont-ils susceptibles d'engendrer) des effets positifs, directs ou indirects, sur les plans social, économique, politique et environnemental dans les zones et pays d'intervention ?

120. Dans le volet Sud, l'évaluation note que les résultats obtenus ont généré de nombreux effets directs positifs grâce aux pratiques agroécologiques aux niveaux économique, environnemental et politique. L'évaluation préfère parler d'effets et non d'impact dans la mesure où l'impact devrait se mesurer après exécution du programme particulièrement sur la contribution des techniques agroécologiques.

121. Sur le plan économique, les ménages d'agriculteurs améliorent la disponibilité alimentaire et les revenus grâce à la pratique continue de l'agroécologie et des sources alternatives de génération de revenus. Par exemple, l'adoption et la maîtrise des pratiques agroécologique par les ménages accompagnés ont favorisé l'augmentation significative des rendements des récoltes. L'exploitation et l'amélioration des infrastructures de stockage qui permettent aux ménages de spéculer et de vendre leurs productions bien conservées quand les prix sont meilleurs. L'organisation des membres des OPs en société coopératives renforcent le pouvoir d'achat et la résilience des bénéficiaires. Au niveau des ménages, augmentation de la production et des revenus, amélioration des conditions de vies (certains ont des animaux d'élevage). Les infrastructures de stockage des récoltes et des unités de transformation des communautés engagées dans les OP et coopératives constituent des biens communs et sont des investissements sur le long terme. C'est le cas au Burundi, Nicaragua, Madagascar (Ex. Grenier communautaire villageois), et en RDC. Le capital des coopératives et les autres avantages accordés aux coopératives, tels que les fonds de roulement, les mécanismes d'épargne crédit, constituent eux aussi des garanties pour la durabilité des résultats économiques. En effet, les communautés regroupées dans des OP et des groupements d'épargne et de crédit mobilisent leurs propres fonds pour investir dans des activités d'auto-développèrent et de développement local. L'on note par exemple à Madagascar qu'environ 56% des producteurs ont réinvesti plus de 15% des gains dans leurs exploitations agricoles (achat des semences ou du petits outillages agricoles). Ce qui soutiendrait les moyens de subsistance des bénéficiaires à long terme. En RDC, le programme est passé de 16 jeunes en 2017 à 780 jeunes en fin 2020. Ces jeunes devenus gestionnaire d'une AGR agricole, transforment les fruits en jus, produisent les légumes dans les marais et bas–fonds, pratiquent le petit-élevage des poules, lapins, cobayes et porcs.

122. Sur le cout-terme, le nombre d'agriculteurs qui sont passés à des pratiques agroécologiques a augmenté en raison de la nécessité de produire leur propre nourriture notamment en temps de crise. Au Nicaragua par exemple, l'achat des terres par des femmes (74) a permis la création d'auto-emplois et la possibilité de produire des ressources agricoles à des fins commerciales, dont les revenus leur reviennent. Tout en permettant une souveraineté alimentaire de ces familles. L'utilisation des techniques agroalimentaires permet la réduction des coûts de production, mais également de cultiver toute l'année et la réduction des pertes dans les cultures. Dans tous les pays couverts au Sud, le programme a significativement soutenu le renforcement des capacités de résilience économique des femmes, l'amélioration de l'autonomie et des capacités économiques de production, des changements positifs dans les relations hommes-femmes au sein des familles et des communautés via l'amélioration du statut des femmes, l'appui renforcé et soutenu de la sécurité alimentaire, et la promotion des connaissances ancestrales ou locales dans les activités de formation. Ces changements ont été favorisés par la création des centres agricoles de formation et d'innovation pour la recherche-action en agroécologie. L'esprit d'auto-promotion que les membres des OPs ont déjà développé grâce aux renforcements de leur connaissance constitue une assurance sur la pérennité des acquis du mouvement. Néanmoins, l'un des facteurs limitant aux effets économiquement positifs se situe dans la

fluctuation constante de la monnaie locale (Franc Burundais). Les personnes interviewées soulignent que la monnaie burundaise a continué de se déprécier et la flambée des prix de premier nécessité s'est fortement aggravée au cours des trois dernières années. Cette situation a été aggravée par la pandémie de COVID-19 dans plusieurs parties du pays.

123. Sur le plan environnemental, les bénéficiaires ont appris l'importance de la protection de l'environnement pour minimiser l'impact de l'érosion sur les surfaces cultivables. Leur engagement et leur motivation dans des activités de production agroécologiques, montrent qu'ils sont soucieux de la préservation des sols et dont de l'environnement utile à la production agricole pour se nourrir et générer des revenus. D'autres agriculteurs se sont engagés dans la plantation d'arbres au niveau des exploitations agricoles. La restauration de la fertilité des sols et donc la réduction de l'érosion de surface (agroforesterie) a soutenu une augmentation des rendements grâce aux pratiques agroécologiques et par conséquent a amélioré les revenus des ménages. Les courbes de biveau servent d'exemple pour les communautés pour gérer les problèmes d'érosion et dont de minimiser l'impact environnemental. Plusieurs membres des OPs ont abandonné l'achat des engrais chimiques, et migrent vers les produits bio comme le compost. Cependant, l'évaluation n'a obtenu des chiffres désagrégés sur le niveau d'augmentation des rendements, encore moins sur les montants générés aux ménages.

124. Sur le plan politique, les personnes rencontrées ont souligné qu'en se rassemblant dans des fora et des réseaux agricoles, les membres des OPs ont consolidé leurs efforts dans le travail de revendication des droits notamment sur les questions foncières marquées par la pression démographique et les accaparements de terres par les pouvoirs publics. Regroupés en organisations professionnelles (coopératives), les OPs ont adopté l'esprit d'auto-promotion, de défense et de développement de leurs exploitations agricoles. A Haiti par exemple, le partenariat entre les partenaires locaux et ceux du Nord commence à porter des fruits. Pour la première fois en Europe, un député Belge a demandé un débat ouvert sur Haïti au parlement européens sur les APE (Accords de Partenariats Economiques). Dans le même ordre d'idées, les partenaires du Nord ont organisé un webinaire sur Haïti avec l'invitation des partenaires venant d'Haïti avec la participation de 350 participants y compris la diaspora Haïtienne en Europe et dans le monde. Plusieurs ONGs sont motivées et engagées dans leur choix d'investir dans le plaidoyer comme E&F dont le pôle de plaidoyer est assez crédible. Toutefois, ce pilier d'appui nécessite des efforts supplémentaires et en continue.

125. Sur un plan purement négatif et sans relation au programme, il existe toujours le risque de perte des cultures à cause de phénomènes climatiques extrêmes, comme dans le cas des ouragans Eta et Iota en 2020 au Nicaragua. Par cet exemple, on constate que par les effets du changement climatique, ces communautés restent vulnérables, bien que des efforts à leur niveau soient effectués. A Haïti, il s'avère que la collaboration avec d'autres partenaires comme ONU Femmes sur le financement des formation certifiées a été interrompue faute de financement. Ce qui a entrainé aussi un arrêt des travaux de construction des dortoirs dans la ferme-école de la SOFA dans la 8e section de Saint-Michele de l'Attalaye. Les partenaires soulignent que les besoins de maintenance et de gestion des fermes-écoles sont disproportionnés par rapport aux moyens de la SOFA, alors même que les membres du groupe local souhaiteraient que cette école fonctionne en permanence. Son accessibilité pose aussi un problème car nécessite plusieurs heures de marche à cause de son éloignement des habitations. Le programme a suscité une adhésion massive des OPs et OBs, mais il ne peut pas couvrir les besoins en ressources humaines et financières dans son entièreté. C'est la raison pour laquelle une sélection ciblée d'un nombre restreint de bénéficiaires a été adoptée avec le développement de l'approche de « Past solidaire » pour couvrir la limitation des ressources et toucher plus de cibles sur un long terme. Néanmoins, l'un des facteurs limitant aux effets économiquement positifs à long-terme est lié à la pandémie de COVID-19 qui ont significativement affectés les activités commerciales

126. Enfin et sur le long-terme, le programme a contribué à l'amélioration de la sécurité alimentaire en tant que droit collectif des communautés impliquées. La promotion des technologies de production appropriées s'avère durable dans la mesure où les bénéficiaires ont acquis et mettent en pratique ces techniques ainsi que les outils développés.

Dans quel mesure le programme a contribué à faire évoluer l'égalité entre les femmes et les hommes ?

127. Le programme a contribué de manière significative à faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes dans son volet Sud. En effet, le programme a contribué à la réduction de violences domestiques et toute forme de violence basé sur le genre en assurant un équilibre entre les femmes et les hommes au sein des OPs avec l'application de l'approche « Gender Action Learning System (GALS) ». Quoique les femmes sont moins présentes au sein des coopératives (moins de 50%), elles sont plus nombreuses et actives dans les organisations paysannes (plus de 60%). Les OPs ont enregistré généralement plus de femmes dans les positions de leadership (comme les postes de trésorier), mais il y a plus d'hommes dans le rôle de plaidoyer que de femmes. La participation féminine est évolutive avec une implication dans la gestion des biens du ménages (ressources terres, cheptel, etc). L'augmentation de la représentation des femmes dans les organes de gestion induit le sentiment d'équité entre les hommes et les femmes d'une même organisation et renforce la confiance mutuelle dans la gestion des biens de l'organisation. Les femmes n'ont plus de suspicions par rapport à la gestion des biens communautaires. Leur participation accrue dans les organes de décision améliore la qualité de gestion des fonds et autres biens.

128. La plupart des organisations paysannes sont organisées par genre (principalement des organisations de femmes). Le programme a contribué à l'amélioration du statut des femmes leaders engagées dans les coopératives, leur reconnaissance et l'estime qu'elles suscitent dans le voisinage et auprès des autorités. Par ailleurs, l'amélioration des compétences et de la reconnaissance des femmes leur permet de prendre davantage de place dans la gestion de leurs ménages et à prendre des initiatives d'auto développement. La gouvernance des ménages se trouve également renforcée pour donner suite à la culture de responsabilité chez les femmes. Cette participation des femmes a été fortement soutenue par une cohésion sociale dû à l'esprit d'entraide et de solidarité développé au sein des communautés. Les conflits au sein des ménages diminuent et font place à la concertation entre les membres du ménage. En RDC par exemple, es partenaires soulignent que les femmes ont massivement adhéré avec engouement dans la transformation de l'huile de palme et du riz grâce notamment à la mise en place des nouveaux équipements. Par exemple, le nombre de femmes formées a presque doublé passant de 172 en 2019 à 305 au premier semestre 2020, soit une augmentation de 44%. Le dépôt construit et la décortiqueuse installée à Akomba/ Fizi, la presse à huile de palme à Tobongye par GEADES ont beaucoup contribué à ce changement. Ce constat d'évolution et d'implication des femmes est le même au Gautemala, Burundi, Haiti, Nicaragua, et aux Philippines.

129. Cependant au Burundi et en RDC, la coutume et les tabous culturels qui bloquent l'émancipation de la femme et lui confèrent peu de droits. Un complexe d'infériorité surtout chez les femmes rurales persiste au Burundi et donc l'accès à la terre est très difficile pour les femmes à cause des règles d'héritage fortement patriarcales. Aussi, l'évaluation note que le genre n'est pas un axe transversal et prioritaire dans la mesure où aucun des résultats n'est entièrement focalisé à cette thématique. Ce qui aurait permis de développer par exemple des sections et activités spécifiques dédier aux femmes au sein des OPs et OBs notamment des émissions radios et télévisées consacrées aux femmes.

4.6. COVID-19

- **COVID-19 volet Nord**

Dans quelle mesure la crise du Covid-19 a-t-elle eu un impact (négatif ou positif) sur l'atteinte des résultats et des effets ?

130. La crise du COVID-19 a eu des effets positifs et négatifs sur la réalisation des résultats et des réalisations du programme. Le gouvernement belge et même des pays partenaires ont adopté de restrictions pour prévenir et lutter contre la pandémie telles que le confinement, les restrictions de mouvement et la fermeture de la frontière. Ces mesures ont entrainé des difficultés de faire des missions de suivi de proximité mais avec moins d'impacts sur le travail en amont (production des contenus et des études). Comme effets positifs, le programme a adopté le travail et des réunions en ligne via Teams, Zoom, lesquels ont permis le rapprochement de tous les acteurs impliqués. La COVID-19 a eu moins d'impact sur les activités de plaidoyers. Le programme a adopté des écrans pour les animations par visioconférence malgré la difficulté d'adaptation aux nouveaux outils de communication dès le début par les partenaires.

131. Par ailleurs, le confinement et les restrictions des voyages ont limité les déplacements des personnes de différentes régions et localités, mais très vite des mesures ont été prises pour faire avancer les activités virtuellement. Les vidéoconférences ont permis de travailler et de rassembler plus de monde, mais seulement ceux qui savent utiliser l'ordinateur. Ceux qui ne savent pas utiliser l'ordinateur ont été perdu notamment les volontaires les plus âgées. Quoique les partenaires aient essayé d'appliquer des réunions en ligne pour éviter les expositions inutiles aux infections lors des voyages et des réunions en face à face, la disponibilité de la connectivité Internet était très difficile pour les partenaires du Sud. La plupart des zones partenaires ont une connexion Internet très lente et les membres n'ont pas de ressources et les connaissances nécessaires pour organiser ou participer à des réunions en ligne.

132. En raison de ces mesures, les impacts négatifs sur les résultats et résultats obtenus comprennent la limitation du temps de travail, l'annulation et le report fréquent de réunions. La situation a apporté beaucoup d'incertitude parmi les organisations paysannes du Sud, non seulement à cause de la maladie, mais aussi en raison de la survie de la population étant donné que les mouvements étaient limités et que la plupart des sources de revenus ont été très dépendantes des heures de travail.

Quels ont été les facteurs de succès et les points d'achoppement dans les réponses apportées à Covid-19 ?

133. L'évaluation a identifié peu de facteurs de succès dans les réponses à la COVID-19. Tous les informateurs clés rencontrés sont satisfaits de certaines mesures innovantes mises en place par le programme. Par exemple, le développement des contenus pour soutenir les activités de plaidoyers en ligne, l'adoption d'un système de suivi et évaluation à travers l'utilisation de nouvelles technologies pour éviter d'exposer la vie des populations. De plus, les outils et logiciels en ligne offrent la possibilité de convoquer des réunions avec un grand nombre de participants. Durant l'année 2020 par exemple, l'annulation de plusieurs activités a entrainé un recourt à l'organisation du travail en ligne et le travail distanciel avec des LSMS, ou encore la conduite des travaux en format hydriques même si cette approche est complexe et coûte plus cher.

134. Le programme a par ailleurs adopté des formats de travail divers durant la covid, soit un format en distanciel, soit en présentiel, mais pas de format hydrique même si le format en présentiel est plus dynamique et plus performant. Ce fut l'occasion de revoir les contenus pour maintenir des contacts avec les associations paroissiales, et ou maintenir les partenaires au Sud. Les informateurs clés soulignent aussi que la COVID-19

a entrainé la mise en chômage économique de plusieurs personnels chez E&F (11/40, soit 27.5%), la perte de lien avec les gens de terrain à cause de la capacité de mobilisation réduite (plus accentué dans le département d'éducation). Ceci a suscité des réunions de crises et l'adoption des mesures pour éviter ce genre d'évènement.

135. En somme, E&F et ses partenaires ont fait preuve d'une grande adaptation aux mesures COVID. Le programme a encouragé la mise en place des groupes de travail addoc dès mars 2020 pour l'élaboration des propositions de gestion de la pandémie de COVID-19 pour l'intégrer comme mode de fonctionnement. Les partenaires ont aussi ajusté leur planification annuelle en intégrant une campagne de sensibilisation à la COVID-19 comme mesure préventive (fourniture du matériel pour des sensibilisation porte-à-porte avec distribution du matériel de protection tel que les solutions hydroalcooliques et les masques).

Que pouvons-nous apprendre de la crise de Covid-19 en termes de préparation aux catastrophes ?

136. Plusieurs leçons ont été tirées de la crise de COVID-19. Ses effets persistent et continuent de bouleverser les façons de vivre et de travailler. La pandémie a aussi provoqué du stress et de fortes émotions, en particulier pour le suivi des activités. Par exemple, les partenaires soutiennent que la planification et suivi des activités notamment de formations étaient difficile, encore plus pendant la pandémie à cause des restrictions de mobilité et de voyage. La planification du programme pourrait différer pendant la COVID en raison de la nécessité de protéger les personnes et les autres contre la COVID-19. Par conséquent, il faut plus de temps que d'habitude et de la patience pour préparer par exemple une activité de formation.

137. Par ailleurs, le plaidoyer d'E&F a mis en évidence le lien entre pandémie, la protection de l'environnement et souveraineté alimentaire. La crise covid-19 a démontré les fragilités du système alimentaire mondial, notamment son manque de résilience. L'agriculture industrielle favorise des conditions propices à l'émergence et la propagation de zoonose (maladie se transmettant de l'animal à l'humain, telle que le covid-19) en incitant à l'élevage intensif et en contribuant à la perte de biodiversité par l'usage d'intrants chimiques ou la captation de terres pour l'agriculture commerciale. Le programme a appuyé l'idée que l'agroécologie faisait partie de la réponse à donner à la crise pour modifier les systèmes alimentaires, tout en permettant aux communautés paysannes d'assurer leur subsistance en période de crise.

138. Bien que le travail à distance pendant la pandémie ne fût pas un choix facile à adopter, ce mode de travail a fonctionné dans l'ensemble avec des résultats satisfaisants. Mais les partenaires affirment que la nouvelle méthode de travail n'est pas durable compte tenu du lien entre le programme et les besoins des publics cibles.

- **COVID-19 au Sud**

139. La crise du COVID-19 a eu des effets positifs et négatifs sur la réalisation des résultats et des réalisations du programme. Les gouvernements ont adopté de restrictions pour prévenir et lutter contre la pandémie telles que le confinement, les restrictions de mouvement et la fermeture de la frontière.

140. En raison de ces mesures, les impacts négatifs sur les résultats et résultats obtenus comprennent l'absence d'accès au marché ou la fermeture d'entreprises qui ont entraîné la limitation du temps de travail, un accès réduit des agriculteurs à leurs exploitations, l'annulation et le report fréquent de réunions. La plupart des activités se sont arrêtées ou ont été retardées (activités de renforcement de capacités). La situation a apporté beaucoup d'incertitude parmi les organisations paysannes, non seulement à cause de la maladie, mais aussi en raison de la survie de la population étant donné que les mouvements étaient limités et que la plupart des sources de revenus ont été très dépendantes des heures de travail. Cela a entraîné plus de problèmes en

termes de perte d'opportunités de revenus, d'accès aux approvisionnements alimentaires, d'augmentation des prix des produits de base et des coûts de transport à cause de l'augmentation du coût de la vie. En termes de déplacements, les restrictions des voyages ont entrainé le blocage du développement des circuits de commercialisation des produits labellisés des coopératives.

141. En outre, toutes les réunions ont été annulées et les travaux sur le terrain ont été limités à une échelle minimale de suivi. La coordination habituellement effectuée par E&F a été largement affectée par l'annulation du voyage. Les partenaires ont essayé d'appliquer des réunions en ligne pour éviter les expositions inutiles aux infections lors des voyages et des réunions en face à face. Mais la disponibilité de la connectivité Internet était très difficile. La plupart des zones partenaires ont une connexion Internet très lente et les membres d'OPs n'ont pas de ressources et les connaissances nécessaires pour organiser ou participer à des réunions en ligne.

142. Cependant, le COVID-19 a offert une opportunité d'adopter une nouvelle façon de travailler, comme l'adoption de plateformes de travail en ligne même si Internet ne fonctionnait pas correctement. Les organisations partenaires et E&F ont adapté leurs collaborations pour garantir que les travaux d'accompagnement et de coordination les plus importants puissent être exécutés à distance. Lorsque c'était possible, les partenaires ont organisé des réunions, par exemple sur vidéoconférence ouverte avec de nombreux participants de différents endroits qui ne peuvent pas se permettre des réunions en face à face, à cause des restrictions de rassemblement imposées par les gouvernements. Le renforcement des capacités a été donné à tous les partenaires car la plupart d'entre eux n'ont pas les compétences informatiques adéquates. La plupart d'entre eux ont vraiment du mal à s'adapter aux réunions/webinaires virtuels en termes d'apprentissage. Le débit de connexion à Internet pour des réunions à distance est très lent au Burundi. Néanmoins, l'utilisation de médias modernes comme l'infographie, la documentation vidéo et les médias sociaux, entre autres, a également été intégrée pour développer et soutenir la promotion de l'agroécologie. Une attention particulière a été portée au renforcement des capacités des organisations locales comme l'une des priorités du programme afin de faciliter leur plus grande autonomisation.

143. L'évaluation note enfin que pendant la COVID-19, les organisations partenaires ont été très pragmatiques dans la réorganisation de leur plan de travail. Par exemple, elles ont utilisé les animateurs de relais et techniciens de terrain qui sont proches des communautés pour des missions ponctuelles de supervision.

Quels ont été les facteurs de succès et les points d'achoppement dans les réponses apportées à Covid-19 ?

144. L'évaluation a identifié peu de facteurs de succès dans les réponses à la COVID-19. Tous les informateurs clés rencontrés sont satisfaits de certaines mesures innovantes mises en place par le programme. Par exemple, le développement des contenus pour soutenir les activités de plaidoyers en ligne, le regroupement des agriculteurs dans des coopératives et OPs, et des plateformes les aide à atténuer l'impact de COVID-19 pour la promotion des ventes groupées. De plus, les outils et logiciels en ligne offrent la possibilité de convoquer des réunions avec un grand nombre de participants.

145. En outre, un plan d'urgence contre la COVID-19 a été utilisé pour accéder aux besoins des OPs et pour communiquer avec les membres. Ceci a été facilité par exemple les services des animateurs endogènes pour rester en contact avec les populations. Les partenaires étaient très conscients et ont développé des mesures d'atténuation, telles que la maximisation de la solidarité communautaire entre les groupes paysans. Les partenaires affirment qu'il y a eu une augmentation de la prise de conscience de l'importance de ce qu'ils ont

fait. Le mode de travail en relais et la diversification des activités par les organisations partenaires ont été très pertinent pendant la crise sanitaire provoquée par le COVID-19.

Que pouvons-nous apprendre de la crise de Covid-19 en termes de préparation aux catastrophes ?

146. Plusieurs leçons ont été tirées de la crise de COVID-19 qui n'est pas encore terminée. Ses effets persistent et continuent de bouleverser les façons de vivre et de travailler. Elle a fortement contribué à l'augmentation de l'échelle de pauvreté nationale et les paysans sont les plus vulnérables. La pandémie réduit leur capacité à s'adapter aux crises avec l'augmentation du coût de la vie qu'elle a engendré. La pandémie a aussi provoqué du stress et de fortes émotions, en particulier pour le suivi des activités. Par exemple, les partenaires soutiennent que la planification et suivi des activités notamment de formations étaient difficile, encore plus pendant la pandémie à cause des restrictions de mobilité et de voyage. La planification du programme pourrait différer pendant la COVID en raison de la nécessité de protéger les personnes et les autres contre la COVID-19. Par conséquent, il faut plus de temps que d'habitude et de la patience pour préparer par exemple une activité de formation.

147. Pendant la pandémie, presque toutes les activités se faisaient à distante avec des modèles de prestation de services virtuels. Bien que le travail à distance à cette période ne fût pas un choix facile à adopter, ce mode de travail a fonctionné dans l'ensemble avec des résultats satisfaisants. Mais les partenaires affirment que la nouvelle méthode de travail n'est pas durable compte tenu du lien entre le programme et les besoins des agriculteurs tels que l'amélioration des moyens de subsistance, la réduction de leur vulnérabilité qui nécessitent que leurs capacités soient renforcées en présentiel.

5. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

5.1. Conclusions

148. Les conclusions sont fondées sur les constats qui émergent des données recueillies et analysées selon les critères d'évaluation, et organisées par objectif spécifique.

Pertinence

149. Le programme est pertinent et aligné sur les besoins et les priorités des publics cibles. Au Nord, il s'aligne aux priorités des coordinations régionales, paroisses, écoles, équipes de solidarité sociale, jardins partagés, des plateformes et collectifs de sympathisants et bénévoles. L'accent a été mis sur les problèmes d'actualité et les évolutions futures sur les inégalités entre le Nord et le Sud notamment la dette du Tiers Monde, la sécurité et la souveraineté alimentaires, et les changements climatiques. Le programme a ciblé spécifiquement interventions sur le plaidoyer politique sur les enjeux mondiaux qui touchent les questions d'accaparement des terres et la sécurité alimentaire, la promotion de l'agroécologie, et la souveraineté alimentaire pour le Nord et le Sud. Le programme s'aligne aux priorités des partenaires impliqués dans la lutte contre la faim, les inégalités Nord/Sud, la cohésion sociale, le climat et la promotion de l'agroécologie. Le programme est pertinent avec explicitement des liens entre les enjeux environnementaux et la justice sociale lesquels sont conforment aux priorités nationales, la prise en compte de manière explicite des textes et législations existantes dans sa conception et sa mise en œuvre.

150. Dans son volet Sud, le programme s'aligne sur les besoins et les priorités des publics cibles, y compris les femmes et les hommes, dont la plupart sont couverts par le développement de moyens de subsistance ruraux résilients et durables. L'accent a été mis sur la promotion d'une agriculture familiale durable génératrice de revenus avec des pratiques agroécologiques, la structuration des OPs en organisations professionnelles sous forme de coopératives et leur accompagnement technique et financier. Le programme s'aligne aux priorités des partenaires tous impliqués la professionnalisation agricole. Le mécanisme de lobbying et le renforcement des capacités ont été adoptés comme des outils pertinents pour le développement des petites entreprises agricoles et commerciales. Mais le programme était limité dans sa portée et sa couverture en raison des contraintes budgétaires pour assister d'autres groupes de producteurs dans le besoin. La conception du programme a explicitement mis l'accent sur l'alignement aux principaux objectifs et défis nationaux de l'agriculture et du développement durable des pays ciblés.

151. Enfin, le programme s'aligne aux ODDs et aux principaux objectifs et défis mondiaux. Ses résultats attendus sont pertinents et alignés sur les ODD ciblés dans ses deux volets Nord et Sud.

Efficacité

152. Le programme a été efficace dans la réalisation de la plupart des résultats manière très satisfaisante pour chaque groupe de résultats de tous les OS. Au Nord, E&F et ses partenaires ont fourni des efforts considérables pour atteindre les résultats prévus pour les volets chrétien, éducation, souveraineté et sécurité alimentaire, et plaidoyers politiques. Ces résultats obtenus ont été rendus possible grâce à l'implication d'un nombre assez conséquent des partenaires et leur diversification sur l'ensemble des thématiques traitées, l'organisation des plaidoyers et sensibilisation multiformes avec une forte médiatisation des campagnes pour susciter une réelle prise de conscience par les populations (Nord et Sud), la complémentarité et les synergies entre E&F et VE, les accords gouvernementaux et engagements politiques. Toutefois, des efforts additionnels sont nécessaires pour toucher davantage des décideurs politiques afin de faire bouger les lignes. L'efficacité

du programme a également été facilitée par divers facteurs tels que la une bonne coordination du pôle régionale, la réorganisation de la coordination et le mécanisme de suivi et évaluation, la mise en place d'une unité de coordination des outils de terrain avec le développement du processus SMS sur tout le programme pour la collecte et la diffusion des informations. D'autres facteurs, comprennent la reconnaissance de l'agroécologie comme une stratégie gouvernementale pour la mise en place de l'agriculture durable avec sa composante appui au changement climatique, la promotion et distribution de la documentation, le partenariat avec les partenaires du Sud dans la conduite des études sur les thématiques diverses. Néanmoins, certains facteurs négatifs ont entravé la réalisation du programme tels la pandémie de COVID-19 qui a fortement impactée la phase de mise en œuvre en raison des restrictions gouvernementales, l'absence de clarté dans la répartition des objectifs spécifiques par région et par coordination, l'absence d'indicateurs au départ pour certaines activités comme les formations, le vieillissement des équipes de volontaires qui sont pour la plupart âgés de +50 ans. Il est de plus en plus difficile de trouver des personnes/volontaires pour porter les activités particulièrement sur le volet chrétien.

153. Dons son volet Sud, l'efficacité du programme se reflète dans la réalisation de tous les produits et résultats attendus. Les organisations partenaires ont déployé des efforts considérables pour atteindre tous les indicateurs cibles tels que rapportés et analysés. Les indicateurs cibles ont été atteints voir dépassés pour l'ensemble des groupes de résultats grâce à une forte synergie et complémentarité entre les organisations partenaires à travers un partage des ressources et des rôles, une planification conjointe et la participation d'E&F à la coordination, un suivi et accompagnement méthodique pointue par des réunions fréquentes sur une base mensuelle et trimestrielle efficaces, des systèmes de collecte de données qui ont facilité la planification et le reporting sur les progrès accomplis. L'efficacité du programme a également été facilitée par divers facteurs tels que la disposition des fermes ou champs-écoles mis à profit dans le renforcement des capacités des OPs et coopératives, la participation des agences de tutelle du gouvernement (agriculture et élevage), la production et la traduction en langue locale des documents pédagogiques pour servir de guides pratiques, l'encadrement rapproché des producteurs, l'appui à la production locale des semences, le renforcement du service de stockage et de commercialisation via la transformation des produits agricoles dans certains pays comme le Burundi, Guatemala, Haïti, Madagascar, Nicaragua et RDC ; le renforcement du service de gouvernance des OPs, et la sensibilité du programme au genre pour impliquer principalement des femmes et les jeunes. Néanmoins, certains facteurs négatifs ont entravé la réalisation du programme tels que les normes et pratiques traditionnelles, la situation politique dans certains pays comme Haïti, Philippines, Nicaragua et RDC ; et la complexité des critères de certification des produits comme au Burundi et en RDC ; la pandémie de COVID-19 qui entraîne des retards ainsi que diverses ruptures au cours de la phase de mise en œuvre en raison des restrictions gouvernementales et les défis du changement climatique liés aux perturbations saisonnières, l'ouragan (Nicaragua) et typhons (Philippines).

Efficience

154. L'efficience du programme est très appréciée avec un taux d'absorption de +100% dans le respect des prévisions budgétaires pour les OS1, OS2, OS5, et l'OS8. Le programme a été efficient dans sa capacité à développer une solide coordination pour utiliser de manière optimale les ressources disponibles et livrer les résultats obtenus dans les délais. Une attention particulière a été portée sur l'allocation de plus de ressources au fonctionnement (43%) et à la gestion du personnel (45%). La gestion du programme a été capable de s'adapter aisément aux contraintes opérationnelles y compris pendant la COVID-19 en élargissant les activités aux besoins de bénéficiaires additionnels. Des synergies et collaboration entre partenaires ont été mis à profit pour optimiser les dépenses notamment dans le partage des expériences sur les coûts existants, dans une

approche de mise en œuvre harmonisée à travers les mécanismes de planification annuelle mis en place en début de programme malgré l'ampleur limite des financements pour couvrir d'autres besoins tels que la logistique (Philippines) qui limite les activités de suivi et d'accompagnement sur le terrain, et le financement des projets des OPs formées comme à Madagascar où seulement 47% des OPs ont été financées faute de ressources financières. Au Nicaragua, la COVID-19 a causé des retards et a limité l'utilisation des ressources financières comme par exemple les foires de producteurs et des rencontres entre bénéficiaires et autres acteurs. En Belgique et en RDC, les ressources financières ne permettent pas d'employer plus de volontaires pour réduire le temps de travail. En Belgique, il existe une inadéquation de ressources humaines vis-à-vis du volume de travail, ce qui induit l'emploi des travaux en mi-temps ou temps partiel ; et une inadéquation du temps de travail par rapport aux encrages et potentialités dans les régions (Luxembourg plus rural), moins de temps de travail avec E&F pour favoriser le développement de nouvelles activités à cause de la rareté des bénévoles et le vieillissement des équipes paroissiales.

Durabilité

155. Dans le volet Nord, le potentiel de viabilité financière du programme réside dans l'aptitude des deux partenaires (E&F et VE) à mobiliser les ressources de la DGD. Les volets thématiques s'alignent aux exigences de financement de la DGD et par conséquent, renforcent les changes de ces partenaires à lever des fonds. Des efforts significatifs ont été déployés pour faire évoluer l'assimilation des contenus sur le volet chrétien, de l'éducation, du développement de l'agroécologie, et des plaidoyers politiques sur des thématiques qui font l'actualité à l'instar des problématiques de la dette des pays du Sud, des inégalités entre le Nord et le Sud, et les crises politiques très fréquents dans les pays partenaires du programme. Le programme continue de susciter l'engouement et l'engament des volontaires dans les activités développées. E&F a réussi à bâtir un réseau de volontaires engagés, et dont la plupart d'entre eux sont adaptés au contexte de travail. L'autonomisation des partenaires est assurée par le développement du travail en réseau. Le programme adapte les besoins aux réalités pour assurer leur durabilité en renforçant le processus d'appropriation des acquis obtenus. Cependant, les actions de plaidoyers nécessitent des investissements dans le long terme y compris ceux axés sur l'accaparement des terres au Sud. L'on note aussi un haut degré de conscience politique de certains groupes de volontaires, ce qui permet de soutenir des actions à effets durables pour réduire les inégalités entre le Nord et le Sud. La viabilité technique est fortement soutenue par l'écoute des publics cibles, la provision des contenus et apprentissages nouveaux, une bonne lecture des enjeux systémiques par les publics cibles. L'évaluation note que les enseignants ne sont pas intéressés à rejoindre un groupe relais régional car ils n'ont pas de sentiment d'appartenance mais bien un intérêt pour les thématiques et les enjeux. Ainsi, le programme gagnerait à continuer de travailler avec ces derniers et à renforcer leur capacité à utiliser et transmettre des outils et contenus mais sans en faire des groupes relais identifiés. Des stratégies fonctionnelles comme le développement des études et états des lieux, l'existence des accords gouvernementaux, permettent de soutenir l'appropriation et de récolter des retombées positives auprès des décideurs politiques.

156. Dans son volet Sud, la durabilité et la stratégie de sortie existante du programme ont été utiles pour promouvoir l'appropriation locale de la durabilité financière du programme en mettant l'accent sur les fonds de roulements, la constitution du capital et les mécanismes d'épargne locale mis en place pour faciliter un accès durable aux actifs de production, et le renforcement des unités de transformation et de stockage comme au Burundi, Guatemala, Nicaragua, Madagascar et en RDC. Cependant, les OPs et coopératives nouvellement formées au Burundi, Nicaragua, et à Haïti, nécessitent du suivi et accompagnement pour garantir leur pérennité financière notamment dans le marketing et la commercialisation de leurs produits. Le potentiel de durabilité du programme en termes d'acquisition de compétences et d'appropriation a été atteint grâce à

divers outils tels que la structuration des OPs et coopératives, le transfert de connaissances agroécologiques, et le renforcement de la cohésion sociale par la mise en relation entre OPs. Dans tous les pays, l'appui à la production des intrants locaux (semences) confère aux OPs des aptitudes techniques indispensables pour réduire et voir mettre fin à leur dépendance aux semences importées. De même, les capacités d'analyse et d'influence sont observées dans leurs aptitudes à conduire des plaidoyers politiques en collaboration avec la participation des autorités locales. Ce qui permet de construire la confiance et la reconnaissance localement pour travailler collectivement autour des questions foncières par exemple au Burundi, Nicaragua, Madagascar, Philippines et RDC. Toutefois, la pérennité des résultats obtenus sur le plan politique reste limitée en raison de l'influence des forces politiques et de la forte pression démographique sur les terres agricoles au Sud.

Impact

157. L'évaluation n'a pas identifié d'effets négatifs dû aux changements enregistrés par le programme dans son volet Nord. Par contre, les effets positifs directs comprennent les changements obtenus sur le plan sociopolitique grâce aux partenariats et synergies multiacteurs en termes de prise de conscience des partenaires Nord et Sud dans la lutte contre les inégalités, le phénomène d'accaparement de terres (RDC, Haïti et Madagascar), et la sécurité alimentaire pour tous. La résilience des producteurs des pays du Sud a été renforcée grâce aux collaborations avec le secteur agricole en Belgique sur l'utilisation les approches agroécologiques. Toutefois, il faut du temps pour que des changements notables soient considérables dans la mesure où les changements de mentalité sont difficiles à percevoir dans un court terme. Les moyens d'existence de plusieurs familles des organisations paysannes au Sud ont été améliorés grâce aux activités sur la promotion des approches agroécologiques. Sur le plan environnemental, les campagnes annuelles sur la justice climatique ont permis d'aborder des enjeux globaux, lesquels questionnent un modèle de développement générateur d'inégalités. Les outils de campagne sur la justice climatique ont été diffusés sous forme d'enveloppe de documentation et kit de communication numérique en 2020 à cause de la pandémie de COVID-19. L'accord UE-Mercosur ou le Traité Charte de l'Energie mettent en évidence les impacts de la libéralisation accrue de l'économie tant sur l'agriculture familiale que sur la protection de l'environnement. Les aspects sociaux et environnementaux sont toujours associés dans les messages. En outre, le programme a contribué de manière significative à faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes en assurant un équilibre entre les femmes et les hommes grâce à la réactivation de la commission genre d'E&F. Des formations sur le genre sont dispensées aux permanents d'E&F. Cependant, la prise en compte transversale et systématique des inégalités de genre dans les thématiques de plaidoyer reste un défi à cause du manque de temps en interne. La marginalisation des femmes est davantage abordée dans les activités liées au thème de l'accès au foncier, en lien avec les partenaires Sud (Philippines, RDC, et Haïti). Enfin, les partenaires ont fourni des efforts dans l'application des principes de genre dans les spots de communication. Une attention particulière a été accordée à la participation des filles autant que des garçons dans les activités et les prises de paroles.

158. Au Sud, les effets directs positifs dû aux pratiques agroécologiques au niveau économique comprennent la capacité des ménages membres des OPs à améliorer leurs moyens de subsistance, par la production des denrées alimentaires et la génération de revenus. L'exploitation et l'amélioration des infrastructures de stockage qui permettent aux ménages de spéculer et de vendre leurs productions bien conservées à de meilleurs prix malgré l'impact de la COVID-19 encore menaçante. Les OPs sont fortement impliquées dans la plantation d'arbres dans leurs exploitations agricoles et la fabrication du compost pour mitiger les défis environnementaux notamment de fertilité des sols. L'abandon de l'utilisation des engrais chimiques constitue une bonne évolution dans les efforts de restauration de la fertilité des sols même si les statistiques ne sont

pas disponibles. Les fora et le réseau agricole mis en place ont consolidé les efforts des bénéficiaires dans le processus de revendication des droits fonciers. Les OPs et coopératives ont collectivement développé une attitude d'apprentissage commune dans la production des produits de qualité pour le marché, la défense et le développement de leurs exploitations agricoles. En outre, le programme a contribué de manière significative à faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes en assurant un équilibre entre les femmes et les hommes au sein des OPs et des ménages, l'autonomisation économique et politique des femmes notamment leur implication dans les pouvoirs décisionnels. Grâce au développement de la cohésion sociale via la promotion de l'esprit d'entraide et de solidarité, le programme a significativement contribué à l'amélioration du statut des femmes leaders engagées dans les coopératives, l'amélioration des compétences et de la reconnaissance des femmes pour leur permettre de prendre davantage de place dans la gestion de leurs ménages et à prendre des initiatives d'auto-développement. Ces efforts sont cependant limité au Burundi, Madagascar et en RDC sur la coutume et les tabous culturels qui bloquent l'émancipation de la femme et lui confèrent peu de droits, la persistance du complexe d'infériorité chez les femmes rurales et les règles d'héritage fortement patriarcales qui rend difficile l'accès des femmes à la terre dans ces pays. Aussi, il existe toujours le risque de perte des cultures à cause de phénomènes climatiques extrêmes comme au Nicaragua, à Madagascar et aux Philippines. Ces communautés restent vulnérables aux effets du changement climatique malgré les efforts effectués par le programme.

COVID-19

159. Que ce soit au Nord qu'au Sud, la pandémie de COVID-19 a eu un impact négatif sur les résultats obtenus notamment dans le suivi de proximité mais avec moins d'impacts sur le travail en amont. La plupart des travaux ont été effectués à distance y compris les réunions, malgré la faible connectivité à Internet au Sud et des connaissances limitées de certains partenaires dans le travail à distance. E&F et ses partenaires ont fait preuve d'une grande adaptation aux mesures COVID avec l'adoption d'une nouvelle façon de travailler avec la mise en place de la plate-forme en ligne pour le travail y compris même dans le développement des contenus pour soutenir les activités de plaidoyers, et l'adoption d'un système de suivi et évaluation à distance. En outre, l'équipe de gestion a été réduite avec la mise en chômage économique de plusieurs membres du personnel chez E&F (27,5%), ce qui a suscité des réunions de crises et l'adoption des mesures palliatives. Le plaidoyer d'E&F a mis en évidence le lien entre pandémie, la protection de l'environnement et souveraineté alimentaire. Dans son volet Sud aussi, diverses réunions, y compris la coordination habituellement effectuée par E&F, ont été largement affectées par les restrictions de voyage. Les facteurs de succès de la réponse au COVID-19 au Sud comprennent l'utilisation des animateurs communautaires pour le suivi et accompagnement des OPs. Bien que le travail à distance n'ait jamais été un choix, la nouvelle façon de travailler n'est pas durable.

5.2. Recommandations

5.2.1. Recommandations volet Nord

160. Les recommandations proposées ci-dessous sont basées sur les constats et les conclusions de l'évaluation ainsi que sur la consultation avec les informateurs clés. Chaque entretien a vérifié les perceptions des différentes parties prenantes concernant les principales recommandations pour aider E&F et ses partenaires à discuter de leurs besoins. Pour soutenir le prochain programme DGD, ces recommandations sont adressées à E&F qui a la responsabilité principale de formuler, gérer et mettre en œuvre ce programme du volet Nord.

Recommandation 1 – A partir d'une approche participative et inclusive, E&F devrait continuer à engager ses partenaires dans la conception et la mise en œuvre du futur programme sur les mêmes volets en prenant en compte les orientations suivantes :

- La conception des résultats du programme doit continuer d'être alignés d'une part sur les priorités des publics cibles lesquelles doivent être mises à jour en fonction de l'évolution de l'actualité autour des thématiques retenues ; et d'autre part sur priorités des partenaires, les politiques et législations nationales et internationales, ainsi que sur des ODDs spécifiques.
- Maintenir l'encrage dans les régions notamment avec le renforcement d'initiative de transition ou alternatives lesquelles doivent être accompagnées des réalités et/ou des contextes locaux
- Equilibrer l'utilisation des ressources (services minimums) par l'implication des bénévoles où ils existent et former davantage les volontaires sur les injustices dans le monde, ceci pourrait permettre d'alléger la charge de travail par bénévole/volontaire et susciter leur motivation à collaborer.
- Améliorer le mécanisme de gestion axée sur les résultats en mettant plus d'attention sur le suivi des cibles d'indicateurs de résultats dans les activités de rapportage et d'évaluation (intérimaire/mi-parcours ou périodique). Ainsi, il sera plus facile d'apprécier la performance du programme en fin d'exercice.

Recommandation 2 - Le futur programme doit continuer d'accorder une attention particulière sur les mécanismes de plaidoyer. Pour cela, il faudra :

- Renforcer les collaborations avec le service/volet politique en capitalisant les expertises des coordinations locales (Capitaliser les acquis pour mieux informer sur la vision des interventions de plaidoyer)
- Développer davantage des lobbyings sur la promotion de l'agroécologie pour le Nord afin de lever des fonds pour soutenir davantage le développement des pratiques agroécologiques plus au Sud
- Encourager les volontaires/bénévoles à se mobiliser et pousser les partenaires à savoir qu'ils ont de la valeur comme des acteurs de changements
- Mettre l'accent sur un processus de conscientisation par des formations pour aller plus loin dans l'appropriation des contenus et pour pousser le public à se mobiliser davantage. A ce titre, une attention particulière devra être accordée à l'implication des médias les plus suivis pour renforcer la visibilité du travail politique et donc toucher un public assez grand et diversifié.
- Travailler sur des sujets comme les combats culturels pour faire vivre des thématiques viables, explorer et exploiter les opportunités qui s'y greffent ; et considérer des enjeux périphériques (accord de libre-échange, la dette, justice climatique, etc) et questions de la décolonisation sans perdre de vue les exigences du programme
- Renforcer les communications sur le plaidoyer par l'introduction de petites capsules sur un ou plusieurs problématiques pour intéresser ou toucher de nouveaux publics (créneau qui peut faire bouger les lignes), le dynamisme des permanents serait un atout dans la conception et la diffusion des outils innovants.

Recommandation 3 – Le programme doit intégrer le genre comme un axe transversal et prioritaire. Par exemple,

- Consacrer des actions ou certains résultats au genre pour le développement des activités spécifiques aux femmes (formations spécifiques, émissions radios/télé, et plaidoyers uniquement pour les besoins spécifiquement femmes).
- Continuer de promouvoir une approche sexospécifique dans toutes les composantes du programme en encourageant une forte participation des jeunes, hommes et des femmes pour promouvoir l'égalité des sexes au sein du programme.
- Développer des mécanismes pour intéresser davantage jeunes afin d'assurer le relais dans la mesure où la plupart des volontaires et bénévoles sont des personnes de 3e âge.

Recommandation 4 – Continuer l'approche de travail et de gestion basée sur le partenariat multiacteurs en développant les points d'appui suivants :

- Renforcer les contributions des ONGs partenaires dans l'encadrement des petites associations, par exemple en optant pour des approches de parrainage ou de tutorial pour plus de complémentarité dans un partenariat gagnant-gagnant,
- Garder le Groupe de Relais National tout en examinant la nécessité d'abandonner le Groupe de Relais Régionales
- Maintenir et développer des conventions de collaboration pour continuer d'élaborer les cadres stratégiques de travail commun.
- Maintenir et développer les relations humaines en impliquant des personnes qui peuvent et veulent partager leur savoir-faire pour soutenir l'ensemble des volets thématiques, ce qui permettra de bénéficier de l'avantage comparatif que pourrait apporter chaque participant.
- Poursuivre le travail en réseau national et international pour renforcer la collaboration multiacteurs indispensable pour influencer davantage les décideurs politiques avec plus de poids et crédibilité. Il a été noté que la collaboration au sein d'un réseau international renforce l'articulation nord-sud à des niveaux différents à travers une 'approche chaîne' (local, régional, national, européen/international).

Recommandation 5 – Maintenir et renforcer les échanges d'expériences et d'expertises entre les partenaires sur les thématiques d'éducation, la faim (sécurité alimentaire), les questions d'accaparement des terres à travers des connections sous forme de Peer-to-Peers entre Nord et Sud. Ces échanges pourront également continuer d'intégrer :

- Le développement des journées communes notamment avec les volontaires enseignants, la formation en commun sur des thématiques y compris l'agroécologie
- La participation des jeunes dans les écoles pour les conscientiser davantage sur les sujets communs via les thématiques du programme avec des visites d'échanges entre jeunes bénévoles du Nord et ceux du Sud, ceci pour leur permettre de découvrir par exemple l'ampleur de la diversité existante au Sud et au Nord, pour qu'ils deviennent eux-mêmes des démultiplicateurs ou potentiel agents de changement.

5.2.2. Recommandations volet Sud

1. Aux organisations partenaires

Recommandation 1 – Les partenaires doivent continuer à renforcer leurs synergies et complémentarités d'actions, ainsi que le développement de partenariats avec les organisations nationales et locales en les invitant lors de réunions conjointes. Les synergies et la complémentarité soutiendront autant que possible la promotion des pratiques agroécologiques.

Recommandation 2 – Les partenaires doivent développer des enquêtes de ménages pour renseigner par exemple sur le seuil d'amélioration des revenus des ménages, les taux d'abandon des engrais chimiques, et les taux d'adoption de l'agroécologie suivant les catégories de ménages. Ces études sont utiles pour pousser la réflexion sur les performances de l'approche agroécologique.

Recommandation 3 - Les partenaires doivent fournir des efforts constants pour le suivi permanent et renforcement des capacités techniques et de gestion de coopératives nouvellement créées. Ces appuis sont nécessaires pour soutenir le volet commercialisation des produits agricoles et pour renforcer leur visibilité locale. Ce qui renforcera les efforts de plaidoyers politiques et leur capacité d'analyse et d'influence.

Recommandation 4 – Davantage de campagnes de sensibilisation et de sensibilisation doivent être développées pour lutter contre les normes et pratiques traditionnelles pour renforcer l'égalité genre et la participation des femmes aux pratiques agroécologiques. Cela soutiendra par ailleurs la cohésion sociale et conduira à des interactions communautaires et à une transformation sociale parmi les membres des OPs.

2. A Entraide & Fraternité (E&F)

Recommandation 1 – A partir d'une approche participative et inclusive, E&F devrait continuer à engager ses partenaires dans la promotion de pratiques agroécologiques avec des moyens de subsistance sélectionnés pour faire face autant que possible aux besoins des bénéficiaires. Des fonds suffisants devraient être alloués avec une marge de flexibilité dans leur gestion le long des lignes budgétaires suivant un délai approprié.

- La conception du programme doit être alignée sur les priorités des partenaires, les politiques et priorités nationales, ainsi que sur les politiques internationales y compris les ODD.
- La conception du programme doit maintenir une attention sur la valorisation des fonds de roulement pour continuer de doter les OPs d'alternatives à l'accès aux capitaux de proximité
- La conception doit toujours encourager une forte participation des hommes et des femmes pour promouvoir l'égalité des sexes au sein du programme. Ils devront donc continuer à promouvoir une approche sexospécifique dans toutes les composantes du programme.

Recommandation 2 - Le futur programme doit continuer d'accorder une attention particulière sur les mécanismes de lobbying et de plaidoyer. Le programme devra continuer de mettre en relation les partenaires locaux et ceux du Nord afin donner aux OPs les moyens de revendiquer en permanence leurs droits sur l'acquisition de terres, et donc permettre un changement politique qui ne peut être réalisé à court terme. E&F devra développer une stratégie d'appui aux plaidoyers de façon explicite et ciblée.

Recommandation 3 – Le programme doit intégrer le genre comme un axe transversal et prioritaire. Par exemple, l'un des résultats devra être dédier au genre pour le développement des activités spécifiques aux femmes (formations spécifiques, émissions radios/télé, et plaidoyers uniquement pour les besoins spécifiquement femmes).

6. LECONS APPRISES

161. Plusieurs leçons ont émergé du processus et des constats de l'évaluation notamment :

(1) Dans le cadre d'une collaboration multiacteurs et bénévole, le développement des relations de confiance avec les volontaires permet de faire changer de regard pour soutenir les activités du programme.

(2) Les échanges Nord-Sud permettent des activités de co-construction et de co—création notamment sur les outils en impliquant les valeurs culturelles du Nord et Sud. Ce qui permet de déconstruire les stéréotypes et impactent positivement les collaborations pour soutenir les résultats attendus particulièrement sur les activités de plaidoyer politique.

(3) Avoir un consortium de partenaires est un atout considérable dans la l'atteinte des résultats avec des ressources limitées et dans des délais. La mise en œuvre du programme est un exemple d'efforts conjoints vers la réalisation de résultats ambitieux et collectifs. Les résultats globaux du programme sont attribués au consortium de partenaires et pouvaient ne pas être réalisables individuellement. Cette collaboration permet par exemple de lever certains blocages grâce au partage de perspectives et d'initiatives entre les partenaires.

(4) Pendant les périodes de crises comme celle de la pandémie de COVID-19, l'adaptation du mode de travail est incontournable si l'on veut atteindre les objectifs assignés. La gestion du programme a maintenu une approche flexible et adaptée au contexte de la crise de COVID-19 pour permettre la continuité du travail à distance et virtuellement. Le programme a pu apporter une réelle amélioration des conditions de travail durant la pandémie malgré les mesures barrières imposées par les gouvernements (restrictions et le confinement).

(5) Pendant les périodes de crises comme celle de la pandémie de COVID-19, la diversification des moyens de subsistance est une approche stratégique pour améliorer la production agricole et donc fournir des sources de revenus adéquates aux bénéficiaires ciblés. Le programme a pu apporter une réelle amélioration des moyens de subsistance en termes de professionnalisation des petites entreprises agricoles.

(6) La promotion des pratiques agroécologiques et le renforcement de la résilience nécessitent des efforts conjoints de la part d'acteurs impliqués lorsqu'ils travaillent dans un contexte de pays fragile comme le Burundi sur des sujets sensibles (par exemple, la lutte pour les droits fonciers, etc.). Le rôle joué par les partenaires a été essentiel pour obtenir des résultats attendus dans le développement des mécanismes de résilience locale, tout en apportant un soutien vital aux groupes les plus vulnérables tels que les organisations paysannes.

(7) L'engagement et la participation des volontaires/bénévoles reposent fortement sur leur motivation à se rendre utile que ce soit en paroisse, en milieu scolaire, ou encore dans les activités de plaidoyer politique.

(8) L'engagement et la participation communautaires reposent fortement sur le ciblage des principaux agents de changement. Le programme a rendu cela possible en donnant plus d'espaces aux femmes et aux jeunes, ce qui crée des résultats positifs (amélioration des rendements agricoles) au niveau de la communauté et des ménages.

ANNEXES

Annexe 1: Termes de Références

Copie PDF ci-joint

TdR - EF Progr DGD 2017-21 Evaluation f

Annexe 2 : Cadre des résultats du programme DGD2017-2021

CADRE DES RESULTATS DU PROG

Annexe 3 : Liste des documents consultés

1) Balasha M. A., Katungo K. J-H., Balasha M. B., Masheka H. L., Ndele B. A., Cirhuza V., Buhendwa A. J-B., Akilimali I., Cubaka N. et Bismwa B, 2021. Perception et stratégies d'adaptation aux incertitudes climatiques par les exploitants agricoles des zones marécageuses au Sud-Kivu. Volume 21 numéro 1 | mai 2021. https://journals.openedition.org/vertigo/31673
2) Bisimwa, G., Bashi, M. (2009). "Souveraineté alimentaire. Le paradoxe du Sud-Kivu", Défis sud, no 91, octobre-novembre 2009, p. 24.
3) De Vaus D. 2001. Research Design in Social Research. Sage Publication, London (Ltd). 148p.
4) CIDSE, 2018. Principes de l'agroécologie : Vers les systèmes alimentaires socialement équitables, résilients et durables. 12p.
5) Document de programme DGD 2017-2021
6) E&F, 2018. La relation partenariale, une utopie et une action communes pour que la Terre tourne plus JUSTE. Note sur la notion de partenariat à l'Entraide et Fraternité. Juin 2018. www.entraide.be
7) Loi portant Principes Fondamentaux relatifs à l'Agriculture de la RDC, décembre 2011
8) Kelly, M. 1986. « L'analyse de contenu », dans B. Gauthier (dir.), Recherche sociale, de la problématique à la collecte des données, Presses de l'université du Québec, p. 293-315.
9) Mulumeoderwa, F., A. Manirakiza, G. Furaha, N. Mastaki et P. Lebailly, 2019, Risk analysis in the peasant framework : empirical analysis of farmers in south Kivu, democratic republic of Congo , Agriculture and forestry, 65 ,4, pp. 35-45. DOI : 10.17707/AgricultForest.65.4.04
10) Orientations et cadre stratégiques d'Entraide et Fraternité, et d'Action Vivre Ensemble
11) Plan National d'Investissement Agricole (PNIA2013-2020).
12) Plan National d'Investissement Agricole, de l'Elevage et la Pêche (PNIEAP2016-2020). Pp 41-52.
13) Plan National de Développement (PND2018-2027). Pp 45-48.
14) Rapport d'Evaluation à mi-parcours du programme DGD.
1) Rapports annuels pays 2017.
2) Rapports annuels pays 2018.
3) Rapports annuels pays 2019.
4) Rapports annuels pays 2020.
5) Scores de performance et leçons apprises 2017.
6) Scores de performance et leçons apprises 2018.
7) Scores de performance et leçons apprises 2019.
8) Scores de performance et leçons apprises 2020.
9) Shimeles, A., Verdier-Chouchane et A. Boly, 2018, Understanding the Challenges of the Agricultural Sector in Sub-Saharan Africa, A. Shimeles et al. (eds.), Building a Resilient and Sustainable Agriculture in Sub-Saharan Africa, DOI : doi.org/10.1007/978-3-319-76222-71.
10) Stratégie Agricole Nationale (SAN2018-2027). Pp 32-52.

11) Termes de Références (TDRs

12) Torquebiau, E., 2017, Climate-smart agriculture : pour une agriculture climato-compatible, Cahiers Agricultures, 26 : 66001.

13) Tri-Council Policy Statement : Ethical conduct for research involving Humans, 1998 (updated in 2000 and 2002).

14) Tshomba, K., M. Nkulu, M. Kalambaie et P. Lebailly P., 2019, Analyse des effets des Programmes de subventions sur la performance des cultures céréalières (Maïs Zea mays L. et Riz Oriza sp.) en R. D. Congo et en Zambie, Revue Africaine d'Environnement et d'Agriculture, 2,2, pp. 39.

15) https://www.betterevaluation.org/en/evaluation-options/triangulation (Consulté le 07 janvier 2022).

Annexe 4 : Matrice d'évaluation

Questions d'évaluation	Indicateurs de mesure	Sources des données	Méthodes de collecte	Méthodes d'analyse
1. Pertinence / Adaptabilité				
1.1. Dans quelle mesure le programme a-t-il répondu aux besoins et aux préoccupations / priorités des publics cibles/bénéficiaires (femmes et les hommes) ?	Degré de convergence des résultats aux besoins et préoccupations des bénéficiaires	- Rapports et documents du projet et Politiques nationales - Equipe de projet et partenaires - Groupes de bénéficiaires	- Revue documentaire - Interviews - FDG	- Analyse de contenu - Statistiques descriptives - Triangulation
1.2. Dans quelle mesure le programme a-t-il répondu aux besoins et aux préoccupations / priorités des partenaires?	Alignement avéré entre les interventions du programme et les priorités des partenaires	- Rapports et documents du projet et Politiques nationales - Equipe de projet et partenaires	- Revue documentaire - Interviews	- Analyse de contenu - Triangulation
1.3. Dans quelle mesure le programme répond-il aux priorités nationales des pays d'accueil et aux Objectifs de Développement Durables (ODDs) ?	Alignement des objectifs du programme aux priorités nationales et aux ODDs	- Rapports et documents du projet et Politiques nationales - Equipe de projet et partenaires	- Revue documentaire - Interviews	- Analyse de contenu - Triangulation
2. Efficacité				
2.1. Dans quelle mesure les stratégies mises en œuvre ont contribué à l'atteinte des résultats ?	Niveau de réalisation des résultats attendus vis-à-vis des stratégies adoptées	- Rapports et documents du projet et Politiques nationales - Equipe de projet et partenaires - Groupes de bénéficiaires	- Revue documentaire - Interviews - FDG - Exploration/ analyse secondaire	- Analyse de contenu - Statistiques descriptives - Triangulation
2.2. Dans quelle mesure le dispositif de suivi et d'accompagnement, sur le plan de l'organisation et des ressources humaines est-il le plus adéquat pour atteindre les résultats escomptés ?	Degré de prise en compte du mécanisme de coordination et d'accompagnement des coordinations locales et des partenaires dans la mise en œuvre des activités	- Rapports et documents du projet et Politiques nationales - Equipe de projet et partenaires	- Revue documentaire - Interviews	- Analyse de contenu - Statistiques descriptives - Triangulation
2.3. Dans quelle mesure le dispositif de suivi et d'accompagnement, sur le plan méthodologique (outils), est-il le plus adéquat pour atteindre les résultats escomptés ?	Degré de prise en compte du mécanisme de suivi et d'accompagnement méthodologique des coordinations locales et des partenaires dans la mise en œuvre des activités	- Rapports et documents du projet et Politiques nationales - Equipe de projet et partenaires	- Revue documentaire - Interviews	- Analyse de contenu - Triangulation
2.4. Quels sont les facteurs positifs et négatifs ayant soient favoriser ou entraver l'atteinte des résultats escomptés ?	Nombre et nature des facteurs de succès ou	- Rapports et documents du projet et Politiques nationales - Equipe de projet et partenaires	- Revue documentaire - Interviews - FDG	- Analyse de contenu - Statistiques descriptives - Triangulation

	inhibiteurs identifiés durant la vie du programme	- Groupes de bénéficiaires	- Exploration/ analyse secondaire	
3. Efficience				
3.1. Dans quelle mesure les ressources du programme répondent ou pas aux besoins des projets mis en œuvre ?	Proportion et adéquation des ressources nécessaires à la mise en œuvre des activités	- Rapports et documents du projet et Politiques nationales - Equipe de projet et partenaires	- Revue documentaire - Interviews	- Analyse de contenu - Statistiques descriptives - Triangulation
3.2. Dans quelle mesure les ressources du programme ont été utilisées de façon optimale et dans les délais prévus pour contribuer aux résultats ?	Taux d'absorption du budget existant Degré de fonctionnement du mécanisme de coordination	- Rapports et documents du projet et Politiques nationales - Equipe de projet et partenaires	- Revue documentaire - Interviews	- Analyse de contenu - Statistiques descriptives - Triangulation
3.3. Quelles sont les contraintes liées à l'utilisation des ressources ?	Existence ou non des retards dans la livraison des produits et services	- Rapports et documents du projet et Politiques nationales - Equipe de projet et partenaires	- Revue documentaire - Interviews	- Analyse de contenu - Triangulation
4. Durabilité				
4.1. Quel est le potentiel de durabilité de l'intervention après la fin du programme sur le plans financier (autonomie des partenaires et des bénéficiaires) ?	Mécanisme de durabilité existant et fonctionnel sur le plan financier	- Rapports et documents du projet et Politiques nationales - Equipe de projet et partenaires - Groupes de bénéficiaires	- Revue documentaire - Interviews - FDG - Exploration/ analyse secondaire	- Analyse de contenu - Statistiques descriptives - Triangulation
4.2. Quel est le potentiel de durabilité de l'intervention après la fin du programme sur le plans technique (appropriation et responsabilisation, acquisition des capacités et des compétences) ?	Mécanisme de durabilité existant et fonctionnel sur le plan technique	- Rapports et documents du projet et Politiques nationales - Equipe de projet et partenaires - Groupes de bénéficiaires	- Revue documentaire - Interviews - FDG - Exploration/ analyse secondaire	- Analyse de contenu - Triangulation
4.3. Quel est le potentiel de durabilité de l'intervention après la fin du programme sur le plans politique (capacités d'analyse et d'influence) ?	Mécanisme de durabilité existant et fonctionnel sur le plan politique	- Rapports et documents du projet et Politiques nationales - Equipe de projet et partenaires	- Revue documentaire - Interviews	- Analyse de contenu - Triangulation
5. Impact				
5.1. Dans quelle mesure les changements atteints ont-ils engendré (ou sont-ils susceptibles d'engendrer) des effets positifs, directs ou indirects, sur les plans social,	Existence des effets indirects associés à la mise en œuvre du programme sur les plans socioéconomique et	- Rapports et documents du projet et Politiques nationales - Equipe de projet et partenaires - Groupes de bénéficiaires	- Revue documentaire - Interviews - FDG - Exploration/ analyse secondaire	- Analyse de contenu - Statistiques descriptives - Triangulation

économique et politique dans les zones et pays d'intervention ?	politique dans les zones ciblées			
5.2. Dans quel mesure le programme a contribué à faire évoluer l'égalité entre les femmes et les hommes ?	Degré de considération des principes de droits humains et d'égalité des sexes	- Rapports et documents du projet et Politiques nationales - Equipe de projet et partenaires - Groupes de bénéficiaires	- Revue documentaire - Interviews - FDG - Exploration/ analyse secondaire	- Analyse de contenu - Statistiques descriptives - Triangulation
6. Crise COVID-19				
6.1. Dans quelle mesure la crise du COVID-19 a-t-elle eu un impact (négatif ou positif) sur l'atteinte des résultats et des outcomes ?	Degré d'influence du COVID sur le niveau d'atteinte des résultats escomptés	- Rapports et documents du projet et Politiques nationales - Equipe de projet et partenaires - Groupes de bénéficiaires	- Revue documentaire - Interviews - FDG - Exploration/ analyse secondaire	- Analyse de contenu - Statistiques descriptives - Triangulation
6.2. Quels ont été les facteurs de succès et les points d'achoppement dans les réponses apportées à COVID-19 ?	Nombre et nature des facteurs de succès et stratégie de mitigation des effets du COVID sur la vie du project	- Rapports et documents du projet et Politiques nationales - Equipe de projet et partenaires	- Revue documentaire - Interviews	- Analyse de contenu - Triangulation
6.3. Que pouvons-nous apprendre de la crise de COVID-19 en termes de préparation aux catastrophes ?	Niveau d'appropriation et de préparation des bureaux pays face aux catastrophes	- Rapports et documents du projet et Politiques nationales - Equipe de projet et partenaires	- Revue documentaire - Interviews	- Analyse de contenu - Triangulation

Annexe 5 : Liste des personnes interviewées

Entretiens individuels (KIIs)

No	Noms et prénoms	Fonction	Organisations	Genre (H/F)
OS1 – Belgique				
1.	Hanois Quentin	Directeur département éducation	ONG (E&F)	M
2.	De Vrij Vincent	Chargé d'appui méthodologique et activités		M
3.	Di Pasquale Bruno	Animateur régional		M
4.	Fourneau Dolores	Responsable pôle jeunes		F
5.	Vivien Renaud	Chargé de recherche et de plaidoyer		M
6.	Boux Alexandra	Enseignante du Module, lien pastorale scolaire	ND des Champs Uccle	F
7.	Pignolet Delphine	Enseignante du Module et journée inter écoles	IND Bertrix	F
8.	Frère Constance	Journaliste Responsable du projet	Partenaire (Move With Africa)	F
9.	Ndumba Marie-Thérèse	Coordonatrice	Partenaire (Yambi Développement)	F
10.	Van Nuffel Nicolas	Responsable du département plaidoyer	Partenaire CNCD	M
11.	Laurent Delcourt	Directeur	Partenaire CETRI	M
12.	De Laveleye Séverine	Députée fédérale à la Chambre des représentants	Parti ECOLO	M
OS2 – Burundi				
13.	Prosper Masumbuko	Coordinateur	OAP (Partenaire)	M
14.	Ernest Niyonzima	Secrétaire général		M
15.	Alice Harushimana	Directrice	ACORD (Partenaire)	F
16.	Appolinaire Hacimana	Directeur	UHACOM (Partenaire)	M
17.	Paul Bottelberge	Directeur	Broederlijk Delen	M
OS3 - Guatemala				
18.	Angélica López y Sarah Crosset	Technical staff	Entraide & Fraternité	F
19.	Leonicia Pocop Saloj	Technical staff	Local partner (COINDI)	F
20.	Awex Mejía Cipriano	Technical staff	Local partner (CEIBA)	M
21.	Claudia Ruiz	Technical staff	Local partner (SERJUS)	F
22.	David Paredes	Technical staff	Strategic partner (REDSAG)	M

23.	Patricia Verbauwede	Technical staff	Strategic partner (Broederlijkdelen)	F
24.	Rosa Chuyuch y Carlos Chuyuch	Agroecological promoters		F
25.	María del Rosario Díaz Pérez	Agroecological promoter		F
26.	Juana Tzoy	Agricultural promoter		F
27.	Juana Chacaj	Agricultural promoter		F
28.	Esteban Matías	Store manager	ADESMA association	M
29.	Fellisa	Technical staff	Local partner (CEIBA)	F
30.	David	Technical staff	ADESMA association	M
OS4 – Haïti				
31.	Laurie Khorchi	Chargée des partenariats Madagascar, Haiti et Brésil	ONG (E&F)	F
32.	Jean Pierre Ricot	Coordinateur	PAPDA (Partenaire)	M
33.	Sabine Lamour	Directrice Générale	SOFA (Partenaire)	F
34.	Claude Mormont	Directeur	COEH (Partenaire)	M
35.	Fréderic Thomas	Directeur	CETRI (Partenaire)	M
OS5 – Madagascar				
36.	Khorchi Laurie	Chargée des partenariats, Madagascar, Haïti et Brésil	E&F /ONG	F
37.	Justin Ranaivomanana	Directeur	Caritas Antsirabe	M
38.	Charles Rakotondranaivo	Coordinateur des programmes		M
39.	Clément	Chargé des projets		M
40.	Fanirisoa Hanitra Solofomiarintsoa	Directeur	CPM-Vak, Bureau régional	M
41.	Parfait Iralanitra	Responsable de Programme pour E&F	Centre Saint-Benoît	M
42.	Jao Rajoelisolo	Secrétaire Générale	BIMTT (Partenaire)	F
43.	Pierre Martinot	Technical Lead	ARES (Partenaire)	M
44.	Philippine Cartier	Responsable de la région des Grands Lacs	E&F	F
OS6 - Nicaragua				
45.	Crosset Sara Yasodhara		E&F	F

46.	González Castillo Martha			F
47.	Ana Consuelo Blandon		FODA (Partenaire)	F
48.	Victorino Centeno		AVODEC (Partenaire)	M
49.	Cristian Zeledon		CUCULMECA (Partenaire)	M
OS7 – Philippines				
50.	Federico Didonè	Institutional funds' Officer, Asian Partners' representative	E&F	M
51.	Gittel	Cordinator for Philippines Office		F
52.	Jolie			F
53.	Saquilabon Gittel	Project coordinator	OSC/ONG SUMPAY	F
54.	Rosemarie "Ging" V. Gahum	Community Enterprise Development Officer	LAFCCOD (Partenaire)	M
55.	Joel Catipay	Officer in Charge		M
56.	Neil	Volonteer and Program Manager		F
57.	Neri 'Minmin" Pampilo	Programme coordinator	CONZARRD	F
58.	Jamel Ann Caylan	Lobbying manager	KILOS KA (Partenaire)	M
59.	Gudrun Cartuyvels	Project coordinator	TRIAS (Partenaire)	M
60.	Valtimore Fenis	Secretary general	MPPM (Partenaire)	F
OS8 – République Démocratique du Congo (RDC)				
61.	Philippine Cartier	Responsable de la région des Grands Lacs	E&F /ONG	F
62.	Bisimwa Clément	Coordonateur	CAB (Partenaire)	M
63.	Bagenda Patient	Secrétaire Exécutif		M
64.	Salufa Nunu	Secrétaire Exécutive	APEF (Partenaire)	F
65.	Xavier Chivava	Chargé de Suivi et évaluation		M
66.	Ziribanchi Kivayaga	Directeur	CPR (Partenaire)	M
67.	Innocent Kulimuchi	Chargé du Service agroécologie		M

Entretiens de groupes (FDGs)

No	Noms et prénoms	Fonction	Nom du groupe	Genre (H/F)
OS1 – Belgique				
1.	Janssens Roseline	Volontaire	UP ciblés (Relais en paroisses)	F
2.	Hermans Lucien			M
3.	Mayenne Etienne			F
4.	Gabriel Philippe	Volontaire	Bénéficiares (Volontaires groupes locaux)	F
5.	Lothier Marie-Christine			F
6.	Lafontaine Baudoin			M
7.	Leroy Françoise			F
8.	Philippe Garroy	Pensionnaire	Reseau "Juste Terre"	M
9.	Jacques Briard	Volontaire		M
OS3 – Guatemala				
10.	Juan Saj Ixtos	Agricultural promoter	Mixed Farmer group	M
11.	Catarina Mas	Entrepreneur		F
12.	Claudia Guarchaj	Entrepreneur		F
13.	Devora Chichoy	Agricultural promoters	Women Farmer group	F
14.	Carolina Julaj			F
15.	Cristina Curacan			F
16.	Juana Ajquech			F
OS6 - Nicaragua				
17.	Marta Cheverria	Promotrice communautaire	Mixed Farmer group La Cuculmeca (Las Lomas)	F
18.	Brenda Lisbeth Maradiaga Picado	Promotrice communautaire		F
19.	Dionilda Pastor Agusto Centeno	Promotrice communautaire		F
20.	Maria Calderro	Promotrice communautaire		F
21.	Miguel Angel Ruiso Centeno	Promoteur communautaire		M
22.	Juan Bautista Gómez	Promoteur communautaire		M
23.	Nelson Javier Hernandez Vargas	Promoteur communautaire		M

24.	Rubí de la Cruz Ube Dalanzas	Membre	FODA (San Rafael del Norte)	F
25.	Karen Juniel Mirano Gutierrez	Membre		F
26.	Gema Yanet Meza	Membre		F
27.	Reivin Rodrigez Chavarría	Promotrice		F
28.	Samuel de Jesús Palacio Escobar	Promotrice plateforme alimentaire		M
29.	Patrona del Carmen Riso Centeno	Promotrice agrojovem	AVODEC (La Ermita)	F
30.	Abril Milec Del Carmen Riso Centeno	Iniciative économique et promotrice		F
31.	Yajaira del Rosario Riso Centeno	Femmes avec terre		F
32.	Jersilla Herrera	Presidente du Banque de Semances		F
33.	Zoraida Herrera	Plateforme Agroalimentaire		M
34.	Boonare Cruz Herrera	Coordinateur du Banque de Semances		M
35.	Luis Alfonso Chavarría García	Leader communautaire et promoteur		M

Annexe 6: Fiche de consentement et outils de collecte des données primaires

A - Fiche de consentement pour les entretiens individuels

(Cette fiche doit précéder chaque interview pour obtenir le consentement des personnes à interviewer)

Entraide et Fraternité (E&F) à Bruxelles a recruté une équipe de consultants pour procéder à l'évaluation finale du programme DGD2017-2021 de décembre 2021 à mai 2022 dans huit pays à savoir Belgique, Burundi, Guatemala, Haïti, Madagascar, Nicaragua, Philippines, et RDC. Le but principal de cette évaluation est de tirer les leçons de la mise en œuvre du programme et de voir ce qui a fonctionné le mieux et ce qui a moins bien fonctionné. En d'autres termes, le but est de comprendre et d'apprendre. L'évaluation ne cherche pas à pointer du doigt ni à blâmer les gens. En tant que personne familiarisée avec ce programme et compte tenu de votre expérience et participation à sa conception, et/ou à mise en œuvre, nous apprécierions votre contribution à l'évaluation. L'entretien durera environ une heure. Votre participation est totalement volontaire. Si vous ne voulez pas participer, vous pouvez dire non. Nous souhaiterions enregistrer notre entretien, mais nous vous assurons du respect de l'anonymat et rien de ce que vous dites ne sera attribué à votre nom dans aucun rapport public produit par cette évaluation. En tant qu'évaluateur, mon travail consiste à protéger la confidentialité de cet entretien. Je ne relierai pas ce que vous dites à votre nom lorsque je rédigerai le rapport d'évaluation. Votre nom sera indiqué dans le rapport final dans la liste des personnes rencontrées, mais vos propos ne vous seront pas attribués.

Acceptez-vous de participer à l'entretien et que les informations que vous fournissez puissent être utilisées dans l'évaluation ? OUI / NON

(Si Non - explorez les conditions dans lesquelles la personne serait à l'aise de participer. Si elle / il ne consent toujours pas, remerciez-le/la pour sa considération).

Dans l'affirmative, vérifiez si la personne a participé (phase de conception, mise en œuvre et/ou de suivi) aux interventions du programme en posant la question suivante :

- Avez-vous participé aux interventions du programme DGD 2017 - 2021 ? Oui/Non
- Si oui, procédez à l'entretien. Mais si la réponse est non, demandez la bonne cible.

B - Guide d'entretien

(Liste des participants à insérer en annexe)

Ce questionnaire a été développé pour collecter votre opinion sur l'évaluation finale du programme DGD2017-2021 (objectifs à rappeler aux participants). Vos réponses resteront confidentielles et seront utilisées uniquement pour pousser la réflexion sur l'impact et les leçons apprises du programme afin d'améliorer l'efficacité des interventions futures

Date : _____

Nom & prénom : _____Fonction : _____

Organisation : _____

*(La liste de tous les informateurs clés sera enregistrée et insérée en annexe du rapport global et des rapports pays d'évaluation. La catégorie d'informateurs clés concernée est marquée d'un **« x »**).*

Thèmes de discussions	E&F	Partenaires de mise en oeuvre	Autres partenaires	Représentants de bénéficiaires
1. Pertinence / adaptabilité				
1.1. Dans quelle mesure le programme a-t-il répondu aux besoins et aux préoccupations / priorités des bénéficiaires et/ou publics cibles (femmes et les hommes) ?	X	X	X	X
1.2. Dans quelle mesure le programme a-t-il répondu aux besoins et aux préoccupations / priorités des partenaires?	X	X	X	
1.3. Dans quelle mesure le programme répond-il aux priorités nationales des pays d'accueil et aux Objectifs de Développement Durables (ODDs) ?	X	X		
2. Efficacité				
2.1. Dans quelle mesure les stratégies mises en œuvre ont contribué à l'atteinte des résultats ?	X	X	X	X
2.2. Dans quelle mesure le dispositif de suivi et d'accompagnement, sur les plans méthdologique, de l'organisation et des ressources humaines est-il le plus adéquat pour atteindre les résultats escomptés ?	X	X	X	
2.3. Quels sont les facteurs positifs et négatifs ayant soient favoriser ou entraver l'atteinte des résultats escomptés ?	X	X	X	X
3. Efficience				
3.1. Dans quelle mesure les ressources du programme répondent ou pas aux besoins des projets mis en œuvre ?	X	X	X	
3.2. Dans quelle mesure les ressources du programme ont été utilisées de façon optimale et dans les délais prévus pour contribuer aux résultats ?	X	X		
3.3. Quelles sont les contraintes liées à l'utilisation des ressources ?	X	X	X	
4. Durabilité				

4.1. Quel est le potentiel de durabilité de l'intervention après la fin du programme sur le plans financier (autonomie des partenaires et des bénéficiaires) ?	X	X	X	X
4.2. Quel est le potentiel de durabilité de l'intervention après la fin du programme sur le plans technique (appropriation et responsabilisation, acquisition des capacités et des compétences) ?	X	X	X	X
4.3. Quel est le potentiel de durabilité de l'intervention après la fin du programme sur le plans politique (capacités d'analyse et d'influence) ?	X	X		
5. Impact				
5.1. Dans quelle mesure les changements atteints ont-ils engendré (ou sont-ils susceptibles d'engendrer) des effets positifs, directs ou indirects, sur les plans socioéconomique et politique dans les zones et pays d'intervention ?	X	X	X	X
5.2. Dans quel mesure le programme a contribué à faire évoluer l'égalité entre les femmes et les hommes ?	X	X	X	X
6. Crise de COVID-19				
6.1. Dans quelle mesure la crise du COVID-19 a-t-elle eu un impact (négatif ou positif) sur l'atteinte des résultats et des outcomes ?	X	X	X	X
6.2. Quels ont été les facteurs de succès et les points d'achoppement dans les réponses apportées à COVID-19 ?	X	X	X	X
6.3. Que pouvons-nous apprendre de la crise de COVID-19 en termes de préparation aux catastrophes ?	X	X		

C2- Guide d'entretien pour Focus de Groupe – NORD (FDGs)

(NB : Ce guide sera également appliqué aux représentants de groupes de publics cibles)

Date : _____ Type de groupes (/Mixte) : _____
Localité / Province : _____

Efficacité/Pertinence/durabilité/Égalité genre et Durabilité

1. Quelles activités vous semblent les plus pertinentes pour vous permettre une appropriation des thématiques abordées et des outils mis à disposition par Entraide et Fraternité (à titre d'exemple : Buen Vivir-Guatemala- Elles sèment le monde de demain- RDC-Burundi; Accès à la terre Philippines "No land, No Food, No Futur, Justice climatique Haïti, Dette- Congo, autres animations, conférence, ciné-débat et modules pédagogiques) ?

_____

2. Avez-vous le sentiment de contribuer à la diffusion des messages/contenus portés par Entraide et Fraternité ? Si oui comment ? Si non pourquoi ?

_____

3. (Question pour les volontaires) - L'approche éducative d'Entraide et Fraternité vous semble-t-elle adaptée pour toucher nos publics cibles (méthodologie, contenus abordés, modules pédagogiques, outils, etc.) ?

_____

4. (Question pour les enseignants) - Est-ce que l'accompagnement d'Entraide et Fraternité a permis le renforcement ou la mise en place de changements de mentalité ou de comportement au sein de vos établissements scolaires ?

_____

5. En quoi la collaboration avec Entraide et Fraternité a permis de faire évoluer votre perception des inégalités Nord-Sud ?

_____

6. Les collaborations avec Entraide et Fraternité ont-elles contribuées à faire évoluer vos connaissances/compétences en lien avec nos thématiques d'intervention (agroécologie, souveraineté alimentaire, agriculture paysanne, consommation et ses alternatives, grands enjeux de lutte contre les inégalités) ?

_____

7. Les activités menées vous ont-elles permis d'établir et de maintenir des partenariats avec l'environnement associatif local, avec le monde scolaire, ou avec les acteurs paroissiaux au niveau régional ? [Cibler la question en fonction de l'interlocuteur]

_____

8. Avez-vous eu le sentiment d'une réelle plus-value des échanges avec les partenaires du Sud et de leur implication en Belgique (conscientisation, sensibilisation) ?

_____

9. Comment le projet pourrait-il mieux cibler et répondre aux besoins des publics peu touchés par l'ECMS ?

_____

10. Le travail d'ECMS a été considérablement impacté par la pandémie de Covid 19. Avez-vous perçu, au-delà des freins évidents au déploiement des actions, des opportunités d'actions nouvelles à renouveler dans les années à venir ?

_____

Merci pour votre participation !

C- Guide d'entretien pour Focus de Groupe (FDGs), Volet Sud

(NB : Ce guide sera également appliqué aux représentants de groupes de bénéficiaires).

Date : _____ Type de groupes (Jeunes/Femmes/Hommes/Mixte) : _____

Localité / Province : _____

NB : Liste des participants à fournir séparément (Nom, affiliation et fonction)

Efficacité/Pertinence/durabilité/Égalité genre et Durabilité

1) Compte tenu de votre collaboration avec le programme DGD (l'OS pourrait être identifié), quelles activités ont été les plus efficaces pour atteindre les plus vulnérables ? S'il vous plaît dites-nous comment ? (Participants, contenu/type d'activités, prestataires, etc.)

2) Qu'est-ce qui a changé dans votre vie après avoir reçu ces assistances ?

3) Pensez-vous que vos besoins primaires ont été améliorés ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ? Quelles pourraient être les nouvelles activités ou amélioration que vous souhaiteriez voir ?

4) Quelles activités ont été jugées plus importantes pour vos besoins ?

5) Y a-t-il des personnes dans votre communauté qui répondraient aux critères de ciblage du programme qui ont été exclues ?

6) Comment collaborez-vous avec le partenaire et/ou le gouvernement pour promouvoir votre bien-être social ?

7) Qui d'autre est impliqué et comment cela fonctionne-t-il ?

8) Dans quelle mesure le programme a-t-il soutenu et fourni plus d'opportunités économiques basées sur l'agriculture aux femmes par rapport aux hommes ?

9) De quelles manières signalez-vous que les relations au sein du ménage ont changé (accès et contrôle des ressources, des services et des installations de commercialisation) ?

10) Comment le projet pourrait-il mieux cibler et répondre aux besoins des personnes vulnérables ?

Merci pour votre participation !

Annexe 7 : Description des partenaires de mise en œuvre par objectif spécifique (OS)

OS1 – Belgique

Régions	Partenaires
OS 1.1	
PILIER CHRETIEN	
Bruxelles-Brabant wallon	Plateforme Chrétiens solidaires (Pastorale ouvrière, Centre Avec, Jesuit Refugees Service), CEFOC
Hainaut	MOC, Vie Féminine (VF), Action Catholique Rurale Féminine (ACRF)
Liège	VF, ACRF, Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC)
Namur-Luxembourg	VF, ACRF et MOC
PILIER EDUCATION	
Bruxelles-Brabant wallon	CNCD, Maison Amérique latine, Maison du développement durable, SOS faim, Festival AlimenTERRE
Hainaut	CNCD, Plateforme Haïti, Plateforme de solidarité internationale de Tournai, Réseau des 10
Liège	Collectif liégeois de solidarité internationale, Liège en transition, Beau mur, Festival Tempo Color, Forum Solidarité
Namur-Luxembourg	PSIPN, FUCID, OXFAM, ALC, CNCD, OXFAM, le MAP, Centre culturel Bertrix, Service cohésion sociale et accueil des jeunes, la Coalition luxembourgeoise pour la Paix (Colupa)
OS 1.2	
Wallonie Bruxelles	E&F, centres culturels, associations, ONG, ALC, SeGEC, GPS monde scolaire d'ACODEV, Move with Africa, ADCh, et CNCD-11.11.11
OS 1.3	
Belgique	**Commission politique CNCD:** ULB Coopération, CADTM, Solidarité socialiste, GRESEA, Oxfam-Solidarité, Centre Tricontinental, Solidarité mondiale, Oxfam Magasins du Monde, CSC, CIRE, LHAC, AchACT, CGSLB, M3M, ADG, FGTB, Caritas, CJC, **CNCD-11.11.11**
	Coalition contre la faim: Louvain Coopération, Collectif Stratégies Alimentaires (CSA), Africa Europe Faith and Justice Network (AEFJN – Antenne belge), Caritas International, Aide au Développement Gembloux (ADG), SOS Faim, Vétérinaire sans frontières (VSF-Belgium), 11.11.11, Iles de paix, Trias, La Croix-Rouge de Belgique, Vredeseilanden, Oxfam-Solidarité, Oxfam Magasins du Monde, Le Monde selon les Femmes, Broederlijk Delen, Défi Belgique Afrique (DBA), **CNCD-11.11.11**, FIAN Belgium
	Plateforme souveraineté alimentaire: CNCD- 11.11.11, syndicats agricoles belges francophones, associations environnementales, associations de consommateurs, ONG de solidarité internationale
	Conseil Consultatif Genre et Développement : CNCD-11.11.11, Nederlandstalige Vrouwenraad, monde académique néerlandophone, Conseil des Femmes Francophones de Belgique, 11.11.11, monde académique francophone, Institut pour l'Egalité des Femmes et des Hommes
	Plateforme BE-Gender: 11.11.11, Aide au Développement Gembloux (ADG), Autodéveloppement Afrique, Centre Tricontinental (Cetri), Centrale générale des syndicats libéraux de Belgique (CGSLB-

	ACLVB), Centre de Formation et de Recherche pour le Développement (CFRD International), **CNCD-11.11.11**, Comité international peruano, Conseil des Communautés africaines en Europe et Belgique, Educaid, De Nederlandstalige Vrouwenraad (NVR), Fédération Générale du Travail de Belgique (FGTB), Forum Interrégional des Femmes congolaises (FIREFEC), Fondation Millennia2025 Femmes et Innovations (PUFu), FOS-Socialistische Solidariteit, Free Clinic, Gams Belgique, KuLeuven, La Tourkana, La Zaïroise et ses Sœurs, Le Monde selon les Femmes (MSLF), Mama's for Africa, Médecins sans vacances, Memisa, Oxfam-Solidarité, Paix et Secours sans Frontières (DPSSF), Plan-Belgique, Plateforme des Femmes de la Diaspora Congolaise de Belgique, Présence et Action Culturelles (PAC), Réseau belge des femmes immigrées et d'origine étrangère (REFI-oe), Sensoa, Solidarité mondiale, Solidarité socialiste (Solsoc), SOS Kinderdorpen, South Research, Trias NGO, Union des Agricultrices wallonnes (UAW), Union des Femmes Africaines (UFA), ULB Coopération, Université catholique de Louvain (UCL), Universiteit Gent (UGent), Univesiteit Hasselt (UHasselt), Vrij Universiteit Brussel (VUB), VVOB Education for Development, WWF et Yambi Africa
	CIDSE – Groupe Fast: Acteurs belges et internationaux (Broederlijk Delen, CIDSE) **;** Autres acteurs (CAFOD, CCFD - Terre Solidaire, Cordaid, Fastenopfer, FEC, FOCSIV, Manos Unidas, MISEREOR, SCIAF, Trócaire)
	Convention de partenariat pour le plaidoyer : E&F, Caritas International, Commission Justice et Paix, CIDSE
	Convention de partenariat d'appui et conseil : Centre Tricontinental (CETRI), et E&F

OS2 – Burundi

Organisations	Localité	Resources/ Partenaires	Domaines d'actions
Organisation d'Appui à l'Autopromotion (OAP)	Bujumbura rural (14 communes, 5 à Rumonge et 9 à Bujumbura)	Groupe de plaidoyer agricole (GPA), Forum paysan, FOPABU, CEPRODILIC-ADEPE, CAM, ADISCO, INADES, RODEM, OXFAM, 11.11.11, Memisa, Unicef, Oxfam, Ambassade Pays-Bas	• Animation conscientisante, la promotion de l'égalité de genre et l'aide humanitaire en cas de catastrophe. • Gouvernance locale et la décentralisation : accompagner les élus locaux, leur capacitation pour répondre aux préoccupations des communautés locales, la redevabilité aux communautés. • Développement économique local : agriculture, environnement, initiatives économiques. • Accès aux services sociaux de base de qualité, infrastructures (eau potable, écoles) qui dépassent les capacités des communautés. • Renforcement institutionnel et de l'autonomie de l'OAP pour qu'elle puisse continuer à exécuter pleinement ses missions avec toutes les capacités requises (formation du personnel, financements, etc).
Centre agropastoral de Mutwenzi (CAM)	Muyinga, Province de Kirundo	E&F, INADES, ADISCO, CENAC, FOPABU, Broederlijk Delen (BD)	• Formation agropastorale de leaders paysans, sélectionnés • Autopromotion sociale et économique des ménages. • Structuration paysanne en coopératives.
Action pour le développement et la protection de l'environnement (ADEPE)	Rutana	OAP, UHACOM, ADISCO, organisations locales selon les zones d'action, SOS village d'enfants, ONG du secteur alimentaire	• Enseignement : la construction d'écoles primaires et techniques (en faveur de la jeunesse, professionnalisation des jeunes, enseignement des métiers), l'Université Lumière de Bujumbura • Développement communautaire : agropastoralisme, sécurité alimentaire et protection de l'environnement • Equité de genre et le droit des minorités (Batwas) • Plaidoyer agricole pour l'accès des organisations paysannes et des coopératives à des terres cultivables (10 ha obtenus à Muhanga pour produire du maïs)

OS3 – Guatemala

OS4 – Haiti

Organisations	Localité	Resources/ Partenaires	Domaines d'actions
Plateforme Haïtienne de Plaidoyer pour un Développement Alternatif (PAPDA)	Port-au-Prince, Haïti	SOFA (Solidarite Fanm Ayisyèn), MITPA (Mouvman Inite Ti Peyizan Latibonit), ITECA (Institut de Technologie et d'Animation), ICKL (Institut culturel Karl Levesque), CRAD (Centre de Recherches Actions pour le Développement), ANDAH (Association Nationale des Agro-professionnels Haïtiens), COHPÉDA (Collectif haïtien pour la protection de l'environnement et le Développement Alternatif), FONHADES (Fondation haïtienne pour le Développement économique et sociale), E&F, autres réseaux	• Contribution à la construction et au renforcement d'un mouvement social et populaire, à même d'influencer et d'orienter les politiques publiques dans le pays
Institut Culturel Karl Lévêque (ICKL)	Port-au-Prince, Haïti	E&F et PAPDA	• Travaille autour de l'économie sociale et solidaire • Participe activement au travail en réseau, de faciliter les convergences et les synergies.
Société d'Animation et de Communication Sociale (SAKS)	Port-au-Prince, Haïti	E&F, et PAPDA	• Utilise la communication populaire comme instrument pour la participation au développement, le changement social et la démocratie pour tous. • Produit des émissions et accompagne les radios, en leur offrant un service de formations et d'appuis techniques et théoriques
Tèt Kole Ti Peyizan Ayisyen (TK)	Port-au-Prince, Haïti	E&F, réseau international de mouvements paysans Via Campesina	• Travaille à organiser et à regrouper les paysans et paysannes autour de revendications en vue d'un changement de la situation de la paysannerie haïtienne et des politiques publiques agricoles et alimentaires
Solidarite Fanm Ayisièn (SOFA)	Port-au-Prince, Haïti	E&F, et PAPDA	• Accompagnement, sensibilisation, formation, plaidoyer et défense des femmes victimes de violences

OS5 – Madagascar

Organisations	Localité	Resources/ Partenaires	Contributions /Actions
Caritas Diocésaine Antsirabe (CDA)	Evêché Antsirabe	Caritas France, organisations paysannes, Groupes de jeunes	• Contribution à tous les résultats de l'objectif spécifique, réalisation du programme dans la région du Vakinankaratra, en synergie et complémentarité avec la CPM régionale. • Gestion administrative de la coordination du programme pays.

Centre de promotion rurale Saint Benoît (CSB)	Fénerive Est	E&F, Organisations Paysannes, Animateurs villageois	• Contribution aux résultats du programme en synergie et complémentarité avec la CPM Analanjirofo, pilotage des thématiques transversales : genre et intégration des jeunes dans l'agriculture familiale.
Firaisankinan'ny Tantsahaeto Madagasikara /Coalition paysanne de Madagascar (FTM/CPM Analanjirofo)	Analanjirofo (Morafeno)	Organisations paysannes	• Contribution aux résultats de l'objectif spécifique en synergie et complémentarité avec le Centre Saint-Benoît.
Firaisankinan'ny Tantsahaeto Madagasikara/Coalition paysanne de Madagascar (FTM/CPM Vakinankaratra)	Vakinankaratra (Antsirabe)	Organisations paysannes	• Contribution à tous les résultats de l'OS et réalisation du programme dans la région du Vakinankaratra en synergie avec Caritas Antsirabe. • Pilotage du volet « réseautage des organisations paysannes (OP) » et coordination des actions de plaidoyer dans la région du Vakinankaratra.

OS7 – Philippines

Partners' organisations	Location	Board of directors	Resources	Areas of focus
CONZARRD (Convergence of NGOs/POs in Zamboanga del Sur for Agrarian Reform and Rural Development)	Pagadian, province of Zamboanga del Sur	Dozen small NGOs and community organizations	06 employees and 08 volunteers	• Promotion of agroecology through model farms, training, and economic and material support; Legal aid for conflicts related to access to land; Support to development of social and solidarity enterprises
DKMP-Lanao (Demokratikong Kilusang Magbubukid ng Pilipinas – Lanao)	Lanao del Norte	40 village associations of small farmers	06 employees and 04 community volunteers	• Sustainable practices in the cultivation of rice and other livelihood crops • Small-scale animal husbandry • technical and legal assistance in their conflict with the authorities and/or landowners
LAFCCOD (Lanao Aquatic and Marine Fisheries Center for Community Development)	Lanao del Norte (Panguil Bay and Illana Bay)	Partnership dynamic with local authorities and other public bodies; series of government organizations and communities	10 employees and several volunteers	• Community management of coastal resources, programs for sustainable livelihoods, development of community enterprises, • Initiatives for the restoration of peace and equality and integration of gender
SUMPAY (Sumpay Mindanao, Inc.)	Island of Mindanao (TriPeople)	Network of NGOs and CBOs	07 employees and several volunteers	• Strengthens the organizations for long-term social stability, integrated development, education and lobbying for peace • Facilitates capacity building, manages the program locally, oversees the political dimensions and centralizes programmatic and financial reporting, main link with E&F
KILOS KA (Movement of	Mindanao	Platform of 39 farmers'	03 employees	• Social movements and the strengthening of critical mass to generate political will of decision-makers

the Rural Poor)		organisations; Government structures and youth	and several volunteers in 07 local clusters	• Food sovereignty and the development of sustainable agriculture • Agroecology, environmental conservation, and protection • Land tenure system

OS8 – RDC

Organisations	Localité	Resources/ Partenaires	Domaines d'actions
Association pour la promotion de l'Entreprenariat Féminin (APEF)	Bukavu (Kabare, Walungu, Fizi et Uvira)	E&F	• Encadre et soutient les femmes et les ménages à faibles revenus • Sensibilise les femmes à leurs droits, au rapport homme/femme et à la culture démocratique à travers des formations et des conférences • Appuie des femmes au activités génératrices de revenus (petit commerce, broderie, teinturerie, production et transformation agricole) à travers un appui financier (micro-crédit), technique (formation professionnelle et conseil), matériel (équipement) et organisationnel (appui à la création d'associations de femmes, formation en gestion)
Comité Anti-Bwaki (CAB)	Bukavu (Kabare, Kalehe, Walungu)	E&F	• Accompagne les groupes de base (comités de développement, groupements de femmes, coopératives agricoles, mutuelles d'éleveurs, filières agricoles, associations et corps de métiers, etc.) • Accompagnement régulier et de proximité des organisations des producteurs et des coopératives
Groupe d'Etudes et d'Actions pour le Développement du Sud Kivu (GEADES	Fizi	E&F	• Travaille sur le genre, l'éducation civique et la prévention des conflits • Renforcement des capacités d'organisation et de production des organisations de base • Renforcement des capacités d'organisation des associations de base, l'accroissement de la production agricole et la promotion de la participation du citoyen à la maintenance de la paix. • Structuration de la filière de l'huile de palme grâce aux appuis pour la production, le stockage, la transformation et la commercialisation

Annexe 8 : Alignement des résultats du programme aux ODDs et priorités nationales

Tableau 8 : Alignement des résultats de l'OS1 du programme aux priorités nationales et ODDs correspondants

Résultats attendus	ODDs Correspondants
OS1.1	
Résultat 11 - Les ADCh membres des équipes de coordination régionales adhèrent à la vision d'E&F sur la souveraineté alimentaire, maîtrisent les thématiques du programme et participent activement à la stratégie d'ECMS dans leur région.	2 - Zéro faim 5 – Egalité genre 10 – Réduction des inégalités 12 – Consommation et production durables 13 – Action Climatique 17 – Partenariats mondiaux
Résultat 12 - Les acteurs clés des UP – intéressés et motivés – prennent conscience que les thématiques de solidarité internationale sont constitutives de leur engagement chrétien	5 – Egalité genre 10 – Réduction des inégalités 13 – Action Climatique
Résultat 13 - Les équipes de solidarité constituées de sympathisants d'E&F relaient les campagnes et participent aux actions de solidarité d'E&F, mobilisent un public plus nombreux et contribuent davantage au processus de la transition sociale, économique et écologique.	2 - Zéro faim 5 – Egalité genre 10 – Réduction des inégalités 13 – Action Climatique 17 – Partenariats mondiaux
OS1.2	
Résultat 21 - Le groupe relais national d'enseignants s'étoffe, s'organise, intervient dans les établissements scolaires et est porteur de la vision de souveraineté alimentaire et des thèmes du programme auprès de nouvelles écoles.	4 - Education 5 – Egalité genre 10 – Réduction des inégalités
Résultat 22 - Des nouveaux groupes relais d'enseignants se créent dans les différentes régions/provinces.	4 - Education 5 – Egalité genre
Résultat 23 - Des enseignants et des élèves sont porteurs ou facilitateurs d'initiatives de changement dans leur établissement.	4 - Education 5 – Egalité genre 10 – Réduction des inégalités
OS1.3	
Résultat 31 - L'expertise d'E&F est développée avec des partenaires du sud.	10 – Réduction des inégalités 13 – Action Climatique 17 – Partenariats mondiaux
Résultat 32 - Des alliances sont nouées et renforcées sur le thème de la souveraineté alimentaire nord et sud, en vue de la mobilisation au nord et du plaidoyer nord-sud.	2 - Zéro faim 10 – Réduction des inégalités 12 – Consommation et production durables 17 – Partenariats mondiaux
Résultat 33 - Des informations clés, dont celles émanant des luttes des partenaires Sud impactées par des décisions prises au Nord, sont mises à la portée des décideurs de façon pertinente pour qu'elles soient appropriables	10 – Réduction des inégalités 17 – Partenariats mondiaux

Tableau 9 : Alignement des résultats de l'OS2 du programme aux priorités nationales du Burundi et ODDs correspondants

Résultats attendus du programme	Axes stratégiques (SAN)	Orientations de la PND	ODDs Correspondants
Résultat 1 - 218 organisations de producteurs ont acquis des compétences et des capacités organisationnelles et managériales nécessaires pour leur professionnalisation	**Axe 3 –** Renforcement des capacités des structures institutionnelles et organisationnelles	**2 -** Développer le capital humain	5 – Egalité genre 8 – Travail décent et croissance économique 12 – Consommation et production durables
Résultat 2 - 140 organisations des producteurs maîtrisent les techniques agroécologiques et disposent des moyens pour augmenter durablement la production et diffuser leurs savoirs techniques	**Axe 2 –** Valorisation des produits agricoles, pastoraux et halieutiques	**1 -** Dynamiser les secteurs porteurs de croissance	1 – Pas de pauvreté 2 - Zéro faim 5 – Egalité genre 8 – Travail décent et croissance économique 12 – Consommation et production durables
Résultat 3 - 18 groupements coopératifs issus des organisations de producteurs ont renforcé leurs capacités à valoriser et à commercialiser leurs produits à des prix rémunérateurs, contribuant à l'amélioration des revenus des ménages membres	**Axe 1 –** Accroissement durable de la production agricole, animale et halieutique **Axe 3 –** Renforcement des capacités des structures institutionnelles et organisationnelles	**1 -** Dynamiser les secteurs porteurs de croissance	1 – Pas de pauvreté 2 - Zéro faim 5 – Egalité genre 8 – Travail décent et croissance économique 12 – Consommation et production durables
Résultat 4 - Les organisations partenaires ont renforcé leurs capacités d'analyse et d'intervention afin d'accompagner efficacement les organisations de producteurs et de défendre les droits des paysans	**Axe 3 –** Renforcement des capacités des structures institutionnelles et organisationnelles	**3 -** Protéger l'environnement, s'adapter aux changements climatiques et améliorer l'aménagement du territoire	5 – Egalité genre 8 – Travail décent et croissance économique 13 – Action Climatique

Tableau 10 : Alignement des résultats de l'OS4 aux priorités nationales et ODDs correspondants

Résultats attendus du Projet	Axes stratégiques (PNIA2016-2021)	ODDs Correspondants
Résultat 1 - Les organisations de base entreprennent des initiatives de plaidoyer pour des politiques publiques en faveur de l'agriculture paysanne agroécologique plus efficaces	**Axe 3 –** Développement des services agricoles (sous ses volets Recherche-formation-vulgarisation, et le renforcement institutionnel)	5 – Egalité genre 8 – Travail décent et croissance économique 12 – Consommation et production durables
Résultat 2 - Les organisations paysannes de base sont renforcées dans leurs capacités à comprendre les défis environnementaux, à	**Axe 2 –** Développement des productions végétales, animales et de la pêche (volets Production	1 – Pas de pauvreté 2 - Zéro faim 5 – Egalité genre

innover et appliquer de nouvelles pratiques agroécologiques pour y faire face et contribuer à la souveraineté alimentaire	végétale, Commercialisation et transformation des produits agricoles)	8 – Travail décent et croissance économique 12 – Consommation et production durables
Résultat 3 - Les familles paysannes, membres des organisations de base, ont diversifié et augmenté leurs revenus grâce à de nouvelles initiatives solidaires de production et de transformation	**Axe 2 –** Développement des productions végétales, animales et de la pêche (volets Production végétale, Commercialisation et transformation des produits agricoles)	1 – Pas de pauvreté 2 - Zéro faim 5 – Egalité genre 8 – Travail décent et croissance économique 12 – Consommation et production durables
Résultat 4 - La reconnaissance de l'agriculture paysanne familiale agroécologique progresse grâce à des synergies et à la vulgarisation d'initiatives novatrices	**Axe 3 –** Développement des services agricoles (sous ses volets Recherche-formation-vulgarisation, et le renforcement institutionnel)	5 – Egalité genre 8 – Travail décent et croissance économique 13 – Action Climatique

Tableau 11 : Alignement des résultats de l'OS5 aux priorités nationales et ODDs correspondants

Résultats attendus du Projet	Orientations de la PNIAED	ODDs Correspondants
Résultat 1 - La productivité agricole est améliorée dans les ménages adoptant l'approche agroécologique	**1 -** Exploitation rationnelle et durable des espaces de production et d'exploitation des ressources **2 -** Augmentation continue de la productivité et de la promotion des systèmes de productions compétitifs **3 -** Contribution à la sécurisation alimentaire et nutritionnelle et la réduction des risques pour les vulnérables	1 – Pas de pauvreté 2 - Zéro faim 5 – Egalité genre 12 – Consommation et production durables 15 – Vie terrestre
Résultat 2 - Les OP ont renforcé leurs capacités de commercialisation de leurs produits et de diversification de leurs sources de revenus	**5 -** Amélioration de la gouvernance des institutions et renforcement de la capacitation des acteurs **4 -** Amélioration de l'accès aux marchés nationaux et repositionnement de l'exportation	1 – Pas de pauvreté 2 - Zéro faim 5 – Egalité genre 8 – Travail décent et croissance économique 12 – Consommation et production durables
Résultat 3 - Les OP ont renforcé leurs capacités organisationnelles pour défendre les droits des paysans, dans le respect de l'égalité homme-femme	**5 -** Amélioration de la gouvernance des institutions et renforcement de la capacitation des acteurs	1 – Pas de pauvreté 5 – Egalité genre 8 – Travail décent et croissance économique
Résultat 4 - Les capacités d'analyse et d'intervention des organisations partenaires sont renforcées pour un accompagnement efficace des organisations paysannes	**5 -** Amélioration de la gouvernance des institutions et renforcement de la capacitation des acteurs	5 – Egalité genre 8 – Travail décent et croissance économique 13 – Action Climatique

Tableau 12 : ODDs et résultats de l'OS6 du programme

ODDs	Résultats attendus du projet
2. Faim « zéro »	***ODD spécifique.*** *2.3. D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier les femmes, les autochtones, les exploitants familiaux, les éleveurs et les pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres.*
	Résultat 2. Les activités génératrices de revenus intègrent des pratiques économiques agricoles et non agricoles qui vont renforcer l'autonomie financière des femmes et des jeunes et leurs compétences (diagnostics des ressources de la région, formations en gestion et administration, FRC32, création de micro-entreprises, suivis, achats de terres). • 467 producteurs, productrices garantis fonctionnement de systèmes agroalimentaires et microentreprises • 3 plateformes ont été créées et articulent avec des plateformes nationales et sectorielles • 35 femmes et jeunes participent à des structures de pouvoir territorial
	ODD spécifique. *2.4. D'ici à 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaires et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production, contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent les capacités d'adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols.*
	Résultat 1. Différentes activités vont permettre de développer chez les agriculteurs/trices des compétences techniques ainsi que des connaissances et une compréhension des problèmes et de leurs alternatives. • À la fin du projet, 690 familles des 26 associations communautaires ont reçu de nouvelles compétences autour le changement climatique, agroécologie et gestion en mettant en pratique ces compétences dans ses propres communautés et systèmes agroalimentaires. • 18 CAPs gèrent de manière soutenable l'eau pour sa consommation, pour l'agriculture et protègent les ressources hydriques.
5. Égalité entre les sexes	**ODD spécifique.** *5.5. Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique*
	Résultat 3. Les échanges entre agriculteurs/trices, les réunions avec les réseaux, l'application des accords intercommunautaires, les réunions avec les commissions des municipalités ou avec les fonctionnaires publics vont rompre l'isolement des communautés qui seront entendues par les autorités et seront confrontées à d'autres réalités • 527 femmes et 255 jeunes ont été bénéficiaires du projet. • 73 hommes femmes et jeunes ont acquise des connaissances en incidence et pression politique et les appliquent dont des espaces publiques. Desquelles 38 sont des femmes.
8. Travail décent et croissance économique	**ODD spécifique.** *8.6. D'ici à 2020, réduire considérablement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation.*
	Le projet a répondu en soutenant la scolarité d'un nombre de jeunes y femmes bénéficiaires du projet, dans différents niveaux (baccalauréat et niveau universitaire). Ainsi qu'à travers les différentes formations proposées, comme la qualification laboral au Instituto Nacional Tecnológico (l'INATEC) et la Escuela de Oficios de la Concordia.
16. Paix, justice et institutions efficaces	**ODD spécifique.** *16.7 Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décision*
	Résultat 3 Les échanges entre agriculteurs/trices, les réunions avec les réseaux, l'application des accords intercommunautaires, les réunions avec les commissions des municipalités ou avec les fonctionnaires publics vont rompre l'isolement des communautés qui seront entendues par les autorités et seront confrontées à d'autres réalités • 24 promoteurs participent activement aux réseaux locaux, nationaux et sectoriels, élaborent et apiquent des accords de collaboration.

Table 13: Alignment of the OS7's outcomes to national priorities and corresponding SDGs

Project outcomes/results	National priorities	Corresponding SDGs

Outcome 1 - Farming and fishing households have improved their food availability (subsistence) and income through the continued practice of agroecology.	• Organic Agriculture Act of 2010 - and its Implementing Rules and Regulations (IRR) • Philippine Agricultural and Food Policies	1 – No poverty 2 - Zero hunger 5 - Gender equality 13 – Climate action 15 – Life on land
Outcome 2 - Farming and fishing households have improved their practices in the management of natural resources and in the management of risks related to natural disasters and climate change	• National Disaster Risk Management Plan (NDRMP)	1 – No poverty 2 - Zero hunger 5 - Gender equality 13 – Climate action 14 – Life below water 15 – Life on land
Outcome 3 - Community organizations can set up viable social and solidarity enterprises	• Philippine Agricultural and Food Policies	2 - Zero hunger 5 - Gender equality 17 - Partnership for the Goals
Outcome 4 - The rural movement Kilos Ka has consolidated its efforts in advocacy work towards the rural population by organizing campaigns and engaging political leaders.	• Philippine Agricultural and Food Policies • Comprehensive Agrarian Land Reform Program (CARP)	1 – No poverty 2 - Zero hunger 5 - Gender equality 13 – Climate action 17 - Partnership for the Goals
Outcome 5 - Women and men have a breakdown of shared roles and responsibilities within their households, organizations, and communities.	• National Disaster Risk Management Plan (NDRMP)	5 - Gender equality 13 – Climate action 15 – Life on land 17 - Partnership for the Goals
Outcome 6 - The project and program management capacities of partners and community organizations are improved	• National Disaster Risk Management Plan (NDRMP)	13 – Climate action 14 – Life below water 17 - Partnership for the Goals

Tableau 14 : Alignement des résultats de l'OS8 aux priorités nationales et ODDs correspondants

Résultats attendus du programme	Programmes du PNIA2013-2020	ODDs Correspondants
Résultat 1 - Les OP ont renforcé leurs capacités organisationnelles et opérationnelles en vue de leur professionnalisation.	**Programme 1 :** Promotion des filières agricoles et de l'agri business (SP - 1.1 : Développement des filières végétales; 1.2 : Développement des filières animales; 1.5 : Normes et contrôle de qualité des produits agricoles) **Programme 2 :** Gestion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et des réserves stratégiques (SP- 2. 3 : Gestion de la vulnérabilité alimentaire et organisation des réserves stratégiques)	5 – Egalité genre 8 – Travail décent et croissance économique 12 – Consommation et production durables
Résultat 2 - Les compétences techniques, organisationnelles et managériales des jeunes et des femmes micro-entrepreneurs sont renforcées et leurs métiers valorisés.	**Programme 4 :** Gouvernance agricole, genre et renforcement des capacités humaines et institutionnelles (SP - 4.3 : Renforcement des capacités techniques et organisationnelles des Organisations Paysannes, de la société civile et du secteur privé; 4. 4 : Renforcement des capacités des structures de coordination, de suivi et de contrôle du secteur agricole et rural; 4.5 : Genre et autonomisation des femmes rurales)	1 – Pas de pauvreté 2 - Zéro faim 5 – Egalité genre 8 – Travail décent et croissance économique **12 –** Consommation et production durables
Résultat 3 - Les coopératives ont amélioré l'écoulement de leurs	**Programme 3 :** Recherche, vulgarisation et enseignement agricoles (SP – 3. 1: Appui aux structures de recherche et de	**1 –** Pas de pauvreté **2 -** Zéro faim **5 –** Egalité genre

produits et en tirent durablement des revenus.	développement des innovations technologiques; 3.3 Appui aux institutions d'enseignement agricole) **Programme 5 :** Adaptation aux changements climatiques (SP - 5.1 : Mise en place des mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique) **Programme 1 :** Promotion des filières agricoles et de l'agri business (SP - 1.1 : Développement des filières végétales; 1.2 : Développement des filières animales; 1.5 : Normes et contrôle de qualité des produits agricoles)	**8 –** Travail décent et croissance économique **12 –** Consommation et production durables

Annexe 9 : Tableaux d'analyse des indicateurs de résultats par objectif spécifique

Tableau 15 : Progrès vers l'atteinte des indicateurs de résultats du programme (OS1.1) en 2017-2020.

Indicateurs	Baseline	Réalisé (2017)	Réalisé (2018)	Réalisé (2019)	Réalisé (2020)	Moyenne (17-20)
Objectif spécifique : Les acteurs démultiplicateurs de changement (ADCh) proches d'E&F – volontaires, acteurs clés dans les unités pastorales (UP), sympathisants actifs – augmentent en nombre, sont davantage conscients et formés sur les enjeux de la souveraineté alimentaire et s'engagent dans des initiatives de transition (avec, en dehors ou contre le système) et contribuent au renforcement de ce mouvement.						
I1 : Nombre de volontaires, acteurs UP et sympathisants actifs	519	519	647	557	-	+100%
I2 : Nombre d'initiatives prises par les volontaires, acteurs des UP et sympathisants actifs	133	133	56	148	349	+100%
Résultat I1 : Les ADCh membres des équipes de coordination régionales adhèrent à la vision d'E&F sur la souveraineté alimentaire, maîtrisent les thématiques du programme et participent activement à la stratégie d'ECMS dans leur région.						
I11 : Nombre d'ADCH qui participent aux formations prévues dans les plans de travail régionaux et nationaux, notamment celles consacrées aux rapports de genre	51	53	61	49	60	+100%
I12 : Nombre d'ADCH qui utilisent et diffusent les outils d'animation	52	53	61	46	60	+100%
I13 : Nombre d'ADCH qui utilisent les nouveaux outils électroniques de partage et d'échange d'information	50	112	166	150	2227	+100%
Résultat I2 : Les acteurs clés des UP – intéressés et motivés – prennent conscience que les thématiques de solidarité internationale sont constitutives de leur engagement chrétien ; ils comprennent davantage les thématiques du programme, prennent conscience de l'impact des comportements au nord sur le sud, découvrent des initiatives concrètes de transition et y adhèrent, diffusent les valeurs et messages du programme auprès de leurs publics.						
I21 : Nombre d'acteurs clés ayant participé à une formation d'E&F	50	65	104	172/90	392	+100%
I22 : Nombre d'activités de sensibilisation organisées par des acteurs clés mettant en évidence le lien nord-sud	86	239	206	70	754	+100%
Résultat I3 : Les équipes de solidarité constituées de sympathisants d'E&F relaient les campagnes et participent aux actions de solidarité d'E&F, mobilisent un public plus nombreux et contribuent davantage au processus de la transition sociale, économique et écologique.						
I31: Nombre d'initiatives des équipes pour faire connaître les alternatives locales de TC	18	22	36	60	88	+100%
I32: Nombre de dynamiques de réseautage mises en place par les équipes de solidarité	10	19	43	30	98	+100%

Tableau 16 : Progrès vers l'atteinte des indicateurs de résultats du programme (OS1.2) en 2017-2020.

Indicateurs	Baseline	Réalisé (2017)	Réalisé (2018)	Réalisé (2019)	Réalisé (2020)	Moyenne (17-20)
Objectif spécifique : Davantage d'enseignants du secondaire (dont une partie significative des filières techniques et professionnelles) sont sensibilisés aux thématiques de la souveraineté alimentaire, se forment à l'utilisation des outils et relaient les contenus auprès de leurs élèves.						
2 Nombre d'enseignants actifs	79	58	89	88	57	92.4%
Résultat 21 : Le groupe relais national d'enseignants s'étoffe, s'organise, intervient dans les établissements scolaires et est porteur de la vision de souveraineté alimentaire et des thèmes du programme auprès de nouvelles écoles.						
211 Nombre d'enseignants membres du groupe relais national formés	6	6	6	6	7	+100%
212 Nombre d'interventions assurées par les membres du groupe relais national	18	41	120	177	199	+100%
Résultat 22 : Des nouveaux groupes relais d'enseignants se créent dans les différentes régions/provinces						
221 Nombre de groupes relais régionaux	0	0	1	2	2	+100%
222 Nombre d'interventions des groupes régionaux	0	0	16	39	67	+100%
Résultat 23 : Des enseignants et des élèves sont porteurs ou facilitateurs d'initiatives de changement dans leur établissement						
231 Nombre d'initiatives prises dans les établissements	10	18	29	42	59	+100%
232 Nombre d'enseignants et d'élèves porteurs	160	269	853	1723	1939	+100%

Tableau 17 : Progrès vers l'atteinte des indicateurs de résultats du programme (OS1.3) en 2017-2020.

Indicateurs	Baseline	Réalisé (2017)	Réalisé (2018)	Réalisé (2019)	Réalisé (2020)	Moyenne (17-20)
Objectif spécifique : Par le biais de l'influence (expertise, légitimité, mobilisation, lobbying) d'E&F et de différents réseaux et partenariats nord et sud, des décideurs, concernés dans leur fonction politique par la souveraineté alimentaire et indécis quant à ses enjeux, prennent connaissance des enjeux, œuvrent pour limiter la prépondérance dans les politiques agricoles et alimentaires du modèle de l'agrobusiness, promeuvent des alternatives à celui-ci et facilitent la participation des sociétés civiles dans les politiques en la matière.						
31 Nombre d'étude de cas au Sud sur la problématique de la terre, rapports de genre compris	1	-	-	-	-	-
32 Nombre de documents (produite ou diffusée) prenant en compte les analyses, témoignages et revendications du Sud, rapports de genre compris	2	-	-	-	-	-
Résultat 31 : L'expertise d'E&F est développée avec des partenaires du sud.						
311 Apports d'E&F intégrés dans les travaux des plateformes (courriels,	5	0	1	3	2	+100% (cumule)

rapports de réunions, documents politiques produits par les plateformes)						
312 Lead d'E&F dans des actions et documents de plaidoyer/mobilisation des plateformes (courriels, rapports de réunions, actions de plaidoyer/mobilisation et documents politiques produits par les plateformes)	1	2	3	7	6	+100% (cumule)
<u>Résultat 32 :</u> Des alliances sont nouées et renforcées sur le thème de la souveraineté alimentaire nord et sud, en vue de la mobilisation au nord et du plaidoyer nord-sud.						
3.2.1. Nombre de sollicitations en direction des décideurs et accueillies favorablement par eux	6	11	14	24	14	+100%
3.2.2. Nombre de prises de position publiques	4	2	10	10	7	+100%
<u>Résultat 33 :</u> Des informations clés, dont celles émanant des luttes des partenaires Sud impactées par des décisions prises au Nord, sont mises à la portée des décideurs de façon pertinente pour qu'elles soient appropriables (tables-rondes, événements, dialogues, lobby, interpellations, formations, médias, etc.). Par ailleurs, être mis en face de cas concrets auxquels sont confrontées les populations du sud suite à des décisions prises au nord facilite la prise de conscience des décideurs touchés.						
331 Nombre de décideurs ayant pris conscience des enjeux de la souveraineté alimentaire et en faveur de l'agriculture paysanne	7	0	15	23	14	+100%
332 Nombre de décideurs qui s'engagent en faveur d'un système alimentaire durable et juste, etc	3	1	4	10	8	+100%

Tableau 18 : Progrès vers l'atteinte des indicateurs de résultats du projet en 2017-2020 de l'OS2.

Indicateurs	Baseline	Réalisé (2017)	Réalisé (2018)	Réalisé (2019)	Réalisé (2020)	Moyenne (17-20)
<u>Objectif spécifique</u> : 218 organisations de producteurs ont acquis des compétences et des capacités organisationnelles, techniques, matérielles et financières nécessaires pour leur professionnalisation et s'investissent dans la valorisation de l'agriculture familiale agroécologique pour la sécurité alimentaire et l'augmentation durable des revenus de leurs membres.						
<u>1</u> : Taux moyen d'augmentation des revenus (chiffres d'affaires) des OP et des ménages (M) bénéficiaires	8 273 €/an OP) 873 € /an (M)	NA	10% (OP) 5% (M)	25% (OP) 15% (M)	27% (OP) 17% (M)	21% (OP) 12% (M)
<u>2</u> : Pourcentage des membres des OP satisfaits des services fournis par celles-ci.	NA	NA	63%	63%	68%	65% (+100%)
<u>Résultat 1</u> : 218 organisations de producteurs ont acquis des compétences et des capacités organisationnelles et managériales nécessaires pour leur professionnalisation.						
<u>1.1</u> : Nombre d'OP régies par des organes actifs conformément à leurs statuts, disposant des outils gestion formelle et professionnalisée dans leur filière	10	NA	37 (17%)	98 (45%)	98 (45%)	78 (36%)
<u>1.2</u> : Nombre d'OP structurées ayant évolué vers des groupements coopératifs.	2	NA	9	98	98	68 (+100%)

1.3 : Pourcentage de femmes impliquées dans la prise de décision des groupements coopératifs.	30%	NA	45%	45%	65%	52% (+100%)
Résultat 2 : 140 organisations des producteurs maîtrisent les techniques agroécologiques et disposent des moyens pour augmenter durablement la production et diffuser leurs savoirs techniques.						
2.1 : Pourcentages des ménages membres des OP ciblées qui maîtrisent et intègrent les techniques agroécologiques dans leurs systèmes d'exploitation	35%	NA	42%	55%	65%	54% (+100%)
2.2 : Pourcentage d'augmentation des rendements des principales cultures suivies (riz, maïs, p.d.t)	Riz : 3,7t/ha Maïs : 1t/ha P.d.t : 6t/ha	NA	Riz : 3,9t/ha Maïs : 1,5t/ha P.d.t : 10t/ha	50%	55%	52.5% (+100%)
Résultat 3 : 18 groupements coopératifs issus des organisations de producteurs ont renforcé leurs capacités à valoriser et à commercialiser leurs produits à des prix rémunérateurs, contribuant à l'amélioration des revenus des ménages membres.						
3.1 : Nombre de coopératives qui transforme et commercialise les produits appréciés par les consommateurs.	0	NA	2	7	13	7 (+100%)
3.2 : Taux moyen d'augmentation des prix de vente des produits ciblés (p.d.t, maïs, riz) grâce aux services rendus par les coopératives à leurs membres (stockage, transformation, collecte, etc.)	-	NA	7% (maïs et riz)	15%	51%	24% (+100%)
Résultat 4 : Les organisations partenaires ont renforcé leurs capacités d'analyse et d'intervention afin d'accompagner efficacement les organisations de producteurs et de défendre les droits des paysans.						
4.1 : Nombre de succès obtenus pour les actions de plaidoyer initiées et/ou menées par les partenaires	-	NA	2	2	3	2.5 (+100%)
4.2 : Nombre d'analyses et d'expériences réussies publiées ou partagées avec les autres acteurs	-	NA	1	2	2	1.75 (+100%)

Tableau 19 : Progrès vers l'atteinte des indicateurs de résultats de l'OS5 (Madagascar) en 2017-2020.

Indicateurs	Baseline	Réalisé (2017)	Réalisé (2018)	Réalisé (2019)	Réalisé (2020)	Moyenne (2017-2020)
Objectif Spécifique : 330 OP ont amélioré l'accès à une alimentation saine et suffisante ainsi que l'économie familiale de leurs membres à travers la pratique de l'agriculture familiale agroécologique						
Indicateur 1 : Réduction de la durée de la période de soudure pour au moins 70% des ménages bénéficiaires	4 mois	ND	ND	2.5 mois	2.25 mois	2.38 (59%)
Indicateur 2 : Pourcentage de ménages bénéficiaires dont l'investissement dans les exploitations familiales augmente d'au moins 15 %	40%	ND	ND	49%	65.5%	57% (143%)
Résultat 1 : La productivité agricole est améliorée dans les ménages adoptant l'approche agroécologique						

1.1 : Nombre de ménages bénéficiaires adoptant les techniques agroécologiques promues	1 355	1 642	5 701	6 911	6 719	5 243 (387%)
1.2 : Pourcentage de ménage ayant acquis un niveau satisfaisant de maîtrise 2 des techniques et capables de les retransmettre	10%	11%	16%	38%	60%	38% (313%)
1.3 : Taux moyen d'augmentation des rendements des principales cultures RIZ dans les ménages adoptants	2.5T/ha	3T/ha	3.5T/ha	4.2 T/ha	4T/ha	3.68T/ha (147%)
1.4 : Taux moyen d'augmentation des rendements des principales cultures (haricot) dans les ménages adoptants	1.5T/ha	1.5T/ha	2T/ha	2.2T/ha	2.2t/ha	1.98T/ha (132%)
1.5 : Taux moyen d'augmentation des rendements des principales cultures MAIS dans les ménages adoptants	1.5T/ha	1.5T/ha	1.9T/ha	2.2T/ha	2.2t/ha	1.95T/ha (130%)
Résultat 2 : Les OP ont renforcé leurs capacités de commercialisation de leurs produits et de diversification de leurs sources de revenus						
2.1 : Taux d'augmentation du volume des principaux produits des OP vendus sur les marchés locaux grâce à l'accompagnement et aux infrastructures mises en place	0%	33%	32%	34%	49%	37% (300%)
2.2 : Nombre de ménages bénéficiaires exerçant une AGR de type micro-entreprise opérationnelle	700	1161	1694	1996	1 759	1 653 (236%)
Résultat 3 : Les OP ont renforcé leurs capacités organisationnelles pour défendre les intérêts/droits des paysans						
3.1 : Nombre d'OP accompagnées opérationnelles	96	208	256	370	429	316 (329%)
3.2 : Nombre de femmes occupant un poste de responsabilité au sein des OP	478	887	1487	1165	1 285	1206 (252%)
Résultat 4 : Les capacités d'analyse et d'intervention des organisations partenaires sont renforcées pour un accompagnement efficace des organisations paysannes						
4.1 : Nombre de nouvelles approches, bonnes pratiques identifiées, prouvées et diffusées par les partenaires du programme	4	4	8	14	12	9.5 (238%)
4.2 : Nombre d'actions de plaidoyer menées en synergie avec d'autres acteurs et ayant gain de cause	2	4	6	11	8	7 (363%)

Tableau 20 : Progrès vers l'atteinte des indicateurs de résultats de l'OS8 (RDC) de 2017-2020.

Indicateurs	Baseline	Réalisé (2017)	Réalisé (2018)	Réalisé (2019)	Réalisé (2020)	Moyenne (17-20)
Objectif spécifique : Au Sud Kivu, 85 Organisations se sont professionnalisées et ont accru leur autonomie grâce à un accompagnement basée sur un modèle d'agriculture Familiale agro – écologique.						

1 : Un réseau inter-coopératives est opérationnel et mène des actions de défense des droits des membres	0	-	-	1	1	1 (100%)
2 : Nombre d'OP (Coopératives ou AGR) capables de négocier seules des partenariats extérieurs	4	4/4	8/4	50/20	57/25	+100%
3 : Nombre d'OP de coopératives qui ont augmenté leurs revenus (C.A) d'au moins 30%	-	3	7	17	19	+100%
<u>Résultat 1</u> : Les OP ont renforcé leurs capacités organisationnelles et opérationnelles en vue de leur professionnalisation.						
1.1 : Nombre de Coopératives dont les organes fonctionnent conformément aux textes réglementaires légalisés	12	13/12	22/13	28/25	32	+100
1.2 : % de membres des Coopératives satisfaits par les services obtenus via leurs coopératives dans l'échelle de 1 à 3 (satisfait, très satisfait, pas satisfait)	5	14/5	27/5	47/20	61	+100%
1.3 : Nombre d'OP où la parité homme-femme est respectée dans les organes de décision (CA, CC)	0	24	41	42	59	59/85 (70%)
<u>Résultat 2</u> : Les compétences techniques, organisationnelles et managériales des jeunes et des femmes micro-entrepreneurs sont renforcées et leurs métiers valorisés.						
2.1 : Nombre de femmes formées maitrisant les techniques de transformation et de conditionnement et qui participent à leur diffusion dans les AGR	60	65	104	172/90	392	+100%
2.2 : Nombre de jeunes impliqués et pratiquent l'agro pastorale comme activité principale	16 (4F & 12G)	254 (118F & 136G)	502 (245F & 257G)	603 (295F & 308G)	780 (383F & 397G)	780/950 (82%)
<u>Résultat 3</u> : Les coopératives ont amélioré l'écoulement de leurs produits et en tirent durablement des revenus.						
3.1: % d'augmentation du volume des produits collectés et écoulés par les coopératives par rapport au volume initial (Tonnes pour paddy, manioc, haricot ; et litres pour huile de palme)	Paddy: 14,9	23,3	279	54/20	57	(+100)
	Manioc: 143	9	7	20/20	11	12%
	Haricot: 16,2	6	13	14/20	106	49%
	Huile palme: 6 000	209	229	80/20	142	(+100)
3.2: Nombre de nouveaux débouchés ouverts pour les produits des coopératives grâce à l'amélioration de la qualité de leurs produits	-	2	5	**9**	13	7 (+100%)
3.3: Nombre de ménages qui ont augmenté leur revenu d'au moins 75% grâce aux transactions dans/via les coopératives	132	279	Pas d'enquête	1268/300	398	+100%

Annexe 10 : Profile des évaluateurs

Serge Eric Yakeu (CE), Chef d'équipe

Serge Eric est un Évaluateur Accrédité (CE) et parfaitement bilingue (Français et Anglais). Pendant plus de 15 ans, il a mené des évaluations en Afrique, en Europe, en Amérique du Nord, au Moyen-Orient et en Asie, dans divers environnements, notamment les villes, les villages, les forêts, le Sahel et la savane. Il a collaboré avec des parties prenantes à plusieurs niveaux, y compris des organisations communautaires, des donateurs / bailleurs de fonds tels que l'USAID, les Affaires Mondiales Canada, l'UE ; des hauts responsables des missions diplomatiques, des agences gouvernementales, des agences partenaires et des agences du systèmes des Nations Unies telles que le FIDA au Tchad et au Sénégal; La FAO au Tchad, au Cameroun, en RD Congo, au Lesotho et en Tanzanie; l'ONUDI au Tchad et en Autriche; l'OCDE aux Philippines et Allemagne; l'USAID au Mali; l'ILPRI au Mali; l'ICRAF au Cameroun et au Congo; L'UNESCO au Ghana, au Nigeria, en Tanzanie et en France; le BIT au Sénégal et au Cameroun; l'ONU Femmes en RCA et au Cameroun ou encore le PAM en Italie et au Cameroun, et avec l'UNICEF au Burkina Faso, Libéria, Nigeria, Guinée Bissau, Sénégal, et Côte d'Ivoire. Serge Eric a dirigé la conception et la mise en œuvre de plusieurs études et évaluations dans plus de 55 pays dans le monde entier et dans des environnements complexes et humanitaires, individuellement ou en équipe. Il a travaillé dans 24 pays d'Afrique, 7 d'Europe, 3 d'Asie, 3 du Moyen-Orient et 2 pays de l'Amérique du Nord. Il a également partagé des connaissances en matière d'évaluation en Amérique latine (Mexique et Brésil) et dans les Caraïbes (Barbades, Haiti et Trinidad & Tobago). La plupart des travaux nécessitaient une sensibilité culturelle, une éthique et la connaissance des normes pratiques très fortes. Avec sa capacité à gérer les approches participatives en plus de ses connaissances et de ses compétences en leadership, il s'adapte facilement à différents environnements culturels.

En outre, il est très actif en tant que Conseiller pour l'émancipation des jeunes afin de les intégrer dans le domaine de l'évaluation, en particulier au sein de réseaux professionnels tels que l'Association Africaine d'Evaluation (AfrEA) où il a exercé les fonctions de président, l'Association Camerounaise pour le développement de l'Evaluation (CaDEA) où il a animé plusieurs ateliers de formation en évaluation, la Société Canadienne d'Evaluation (SCÉ) où il a offert des webinaires sur l'évaluation participative et sert de Réviseur Scientifique au Journal Canadien d'Evaluation, l'Association International pour le Développement de l'Evaluation (IDEAS) où il est membre à vie et a facilité plusieurs ateliers de formation, l'Association Canadienne pour les Professionnels du Développement International (CAIDP) et le réseau « EvalIndigenous » de l'Initiative EvalPartners où il est le Président depuis janvier 2019 en Nouvelle Zélande.

Son parcours académique couvre un Double Master International en Sciences du Développement Rural en Belgique conjointement avec l'Université de Pise (Italie), Wageningen (Pays-Bas), l'université de Humboldt en Allemagne, et Rennes en France ; une Maîtrise en méthodologie de la recherche et statistiques (Wageningen au Pays-Bas), un Diplôme d'Ingénieur agronome spécialisé en Économie Agricole et Sociologie Rurale, et une License en Biochimie option nutrition humaine (Cameroun). Serge Eric possède une douzaine de certificats internationaux en coopération internationale (coopération Nord / Sud), en méthodologies de recherche en sciences sociales, en planification et évaluation du développement, en genre et équité.

Expertise: planification et projet / gestion de programme, assistance humanitaire, évaluation de la vulnérabilité et renforcement de la résilience, initiatives de consolidation de la paix et de transition, développement communautaire, développement agricole et rural, analyse de la chaîne de valeur, inclusion financière et aide aux petites subventions, évaluation des capacités, initiatives en matière d'éducation et de formation professionnelle, politiques de réduction de la pauvreté, sécurité alimentaire et nutrition, évaluation axée sur le genre et l'équité, économie de l'environnement et gestion des ressources naturelles.

Pour plus de détails sur son profile, références disponibles à : https://www.linkedin.com/in/serge-eric-yakeu-djiam-1ab15140/

Mildred Guerrero, Consultante (Guatemala)

Montse Urbina, Consultante (Nicaragua)

Détentrice d'un diplôme en anthropologie, degré licence, et étudiante de master, Montserrat URBINA a développé une spécialisation dans les méthodes d'éducation populaire et féminismes au cours de travaux menés au Honduras. En adaptons celles-ci en a des méthodologies du type virtuel, en intégrant équipes de travail en dans d'autres pays en Amérique Latine. D'autre part, elle a procédé à une formation sur les changements climatiques et leurs impacts en Amérique Latine, mais également à d'autres formations portant sur les thèmes de migrations et de chaînes globales du Care. Maîtrisant l'espagnol comme langue maternelle, ses compétences en langues sont complétées par une maîtrise de l'anglais et du français.